

8949

OFFICE DES CAFES

RAPPORT ANNUEL 1982

"O.C.I.R. CAFE"

	<u>Pages</u>
CHAPITRE III : SERVICE COMMERCIAL	41
A. Section Licences et Taxation	41
1. Contrôle du Conditionnement et de l'entreposage du café	41
2. Echantillonnage	41
3. Travaux de laboratoire dégustation, contrôle de qualité	41
4. Administration et émission des certificats de qualité et d'origine	42
Conclusion	43
B. Section Importation et Exportation	47
I. Exportations de café en 1982	47
1. Situation mondiale de l'offre et de la demande	47
2. Evolution des prix	47
3. Les exportations du Rwanda en 1982	50
II. Exportations des écorces de quinquina	58
1. Exportations	58
2. Production -- Stock	59
III. Importations en 1982	62
a) Commandes antérieures honorées en 1982	62
b) Commandes passées et livrées en 1982	63
c) Dossiers en cours	63
C. Section Propagande	68
I. Introduction	68
II. Administration	68
III. Articles parus	69
a) Articles parus dans le Bulletin Agricole du Rwanda	69
b) Articles parus dans la Gazette Umuhinzi-Mworozi	72
IV. Aperçu sur la situation financière	74
CHAPITRE IV. : SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER.	75
A. Introduction	75
I. Prévisions budgétaire 1982 et 1983 comparées	76
II. Exécution du budget au 30 juin 1982	80
III. Budget revisé : Exercice 1982	84
IV. Exécution du budget du 1/1/82 au 31/12/82	88
V. Comptes transférés	94
VI. Comptes à solder ou soldés	103
B. Comptabilité Générale et Trésorerie	109
Introduction	109
1. Système de gestion budgétaire efficace	110
2. Rendements optima pour la trésorerie	110
3. Une saine structure financière	116
C. Section Gestion et Approvisionnement	120
I. Introduction	120
II. Activités de la section	120
1. Entrepôts	120
2. Organisation du stockage, des expéditions et du transport	121
3. Commande du matériel et autres fourniture	121
4. Etude et préparation des dossiers d'appel d'offres . des marchés pour les travaux de construction, d'installation et de réparation des bâtiments	127
5. Gestion des véhicules	127
6. Vente de matériels et mobilier usagés	130
7. Dédouanements	132
8. Conclusion	132
D. Section Inspection et Contentieux	133
I. Contrôle de la gestion des biens de l'Office	133
II. La vérification journalière des documents	134

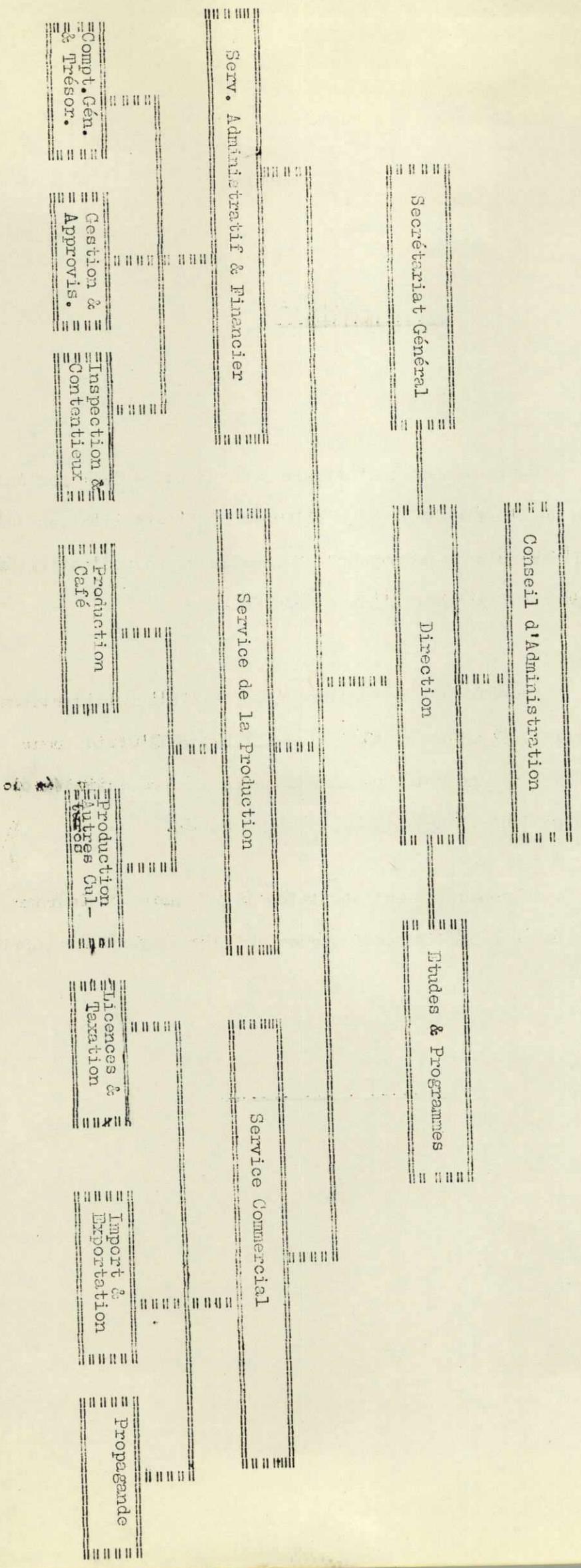
AVANT PROPOS.—

Conformément à l'article 8 du décret - loi portant
création de l'Office des Cafés le Conseil d'Administration doit
se réunir au mois de mars pour examiner le rapport d'activités
les comptes et bilan de l'année écoulée.

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration
du 8 avril 1983 qui examinait les bilans de l'Office pour
l'exercice 1982 une note succincte concernant les activités de
l'Office pendant l'année 1982 a été présentée.

Ce rapport vient compléter ladite note et fournir
les détails et tableaux statistiques qui n'y étaient pas repris.

SCHEMA DE L'ORGANISATION DE L'OCCIR GATÉ SUIVANT A.P. N° 309/11 du 19/9/1978



CHAPITRE I. : ADMINISTRATION GENERALE

I. Introduction

Le changement du collège des commissaires aux comptes est le seul élément nouveau dans l'administration générale de l'Office.

Par sa lettre n° 1029/Fin.10.00, le Ministre des Finances a nommé Messieurs LISHIRABAKE de l'OPROVIA et MUNYAMBARAGA N. du Ministère du Plan, Commissaires aux comptes auprès de l'OCIR CAFE pour une durée de 2 ans conformément à l'article 41 du Décret-loi n° 39/75 sur les Etablissements Publics.

On notera également une permutation des responsables des deux sections de l'Office intervenue le 29 mars 1982 : le responsable de la section Comptabilité Générale et Trésorerie a été transféré à la section Gestion et Approvisionnement et remplacé par un agent jugé plus compétent en matière comptable, tandis que celui qui assumait la responsabilité de cette dernière section s'est vu retirer le commissionnement.

Le présent chapitre reprendra comme d'habitude les décisions du Conseil d'Administration durant les 5 séances qu'il a tenues au cours de l'exercice, un aperçu sur les missions effectuées à l'étranger ainsi que les éléments concernant l'administration du Personnel.

II. Réunions du Conseil d'Administration

Le 13 avril 1982

1. Ouverture de la campagne café 1982/83

Le Conseil a proposé au Ministre de l'Economie et du Commerce l'ouverture de la campagne café le 3 mai 1982 et le maintien à 120 Frs le kilo de café parche le prix au producteur et à 6 Frw le kilo la rémunération de l'intermédiaire.

Le tableau de calcul des prix relatif à cette campagne a été également approuvé, la commission des banques restant cependant à préciser : la direction fut chargée de finaliser cet élément.

2. Construction de l'entrepôt café

Suite aux difficultés d'aménagement de la parcelle nous octroyée pour la construction de cet entrepôt, le Conseil a approuvé l'abandon de ce terrain et l'érection de l'entrepôt sur l'aire qui restait disponible sur la parcelle actuelle de l'Office.

3. Salairé de la main d'œuvre des pépinières à café

Il s'agissait d'autoriser le paiement des listes de 1981 parvenues avec retard en 1982 alors que le budget 1982 ne reprenait pas ce poste. Le Conseil a autorisé ce paiement par le Fonds de Fonctionnement pour le Fonds de Propagande qui finance habituellement de telles dépenses.

.... /

4. Divers

- 4.1. Le Directeur a communiqué au Conseil les noms des personnes désignées par le Ministre des Finances pour représenter l'OCIR CAFE dans les Conseils d'Administration des sociétés mixtes où l'Office possède des actions.
- 4.2. Il l'a informé également des changements des titulaires de certains services de l'Office suivant différents arrêtés présidentiels avec effet au 29 mars 1982.
- 4.3. Le Conseil a ensuite approuvé l'engagement de 2 agents et la promotion de 3 autres, sur proposition de la Direction.
- 4.4. Enfin, sur demande du Directeur, le Conseil a chargé son Président de procéder à la cotation du Directeur de l'Office dont le dernier signalement datait de 1977.

Le 11 juin 1982

1. Le Conseil a d'abord adopté son ordre du jour et le compte rendu de la dernière réunion.

2. Achat des écorces de quinquina

Le Conseil a décidé de proposer au Ministre de l'Economie la réouverture des achats des écorces de quinquina au prix de 120 Frs le kilo à l'agriculteur et l'arrêt des exportations des écorces de quinquina des privés pour satisfaire les besoins de Rwakina.

Il a également recommandé à cette dernière d'avoir ses propres plantations et l'Office serait disposé à lui vendre celles dont il dispose à Ntendezi et Mwito.

3. Politique de vente du café

Le Conseil a décidé de remplacer par OCIR CAFE, l'inscription "RWANDEX" qui figurait sur les sacs de café destiné à l'exportation et a donné son accord pour essayer des ventes C & F port Européen ou Américain pour des quantités limitées afin de profiter des prix spot.

4. Construction d'un entrepôt

Le Conseil a recommandé à Rwandex à qui cette construction a été confiée de charger le Projet de voirie Urbaine de la réalisation du terrassement et de l'asphaltage car son offre est plus intéressante.

5. Divers

- 5.1. Le tableau de calcul des prix du café a été modifié pour tenir compte des prix du transport fixés par arrêté ministériel.

- 5.2. Un nouveau comité de rédaction du Bulletin Agricole du Rwanda a été nommé. Il comprend huit personnes et il a été recommandé de lui élaborer un règlement d'ordre intérieur.

- 5.3. Le Conseil a ensuite approuvé les indemnités de fonction proposées pour les agents du Projet Café et Cultures Vivrières.

.../...

5.4. Enfin, il a décidé de confier l'intérim de la section Inspection et Contentieux à Monsieur RUKEESHA Paulin, licencié en droit, et a approuvé le licenciement de 2 agents mêlés au détournement des salaires du personnel à Cyangugu, ainsi que leur poursuite en justice pour récupération de ces fonds.

Le 29 juillet 1982

1. Le Conseil, après avoir adopté son ordre du jour a approuvé le compte rendu de la dernière réunion.

2. Etude des bilans 1980 et 81

Le Conseil a examiné les bilans 1980 et 1981 de l'OCIR CAFÉ à la lumière des commentaires et explication de la Direction et les a approuvés et a donné décharge à la Direction de l'Office pour ces deux exercices.

3. Révision budgétaire 1982

Le Conseil, après avoir examiné le bien-fondé des révisions proposées par la Direction, et jugé acceptables les sources de financement, a accepté ces révisions qui, à son avis, pouvaient être exécutées sans attendre l'autorisation du Ministre des Finances puisqu'elles restaient dans les limites budgétaires.

4. Divers

4.1. Le Conseil a reçu un rapport verbal sur l'évolution du dossier de construction de l'usine d'insecticides.

4.2. Il a ensuite accepté l'expropriation de la maison de l'OCIR CAFÉ érigée sur la parcelle qui a été attribuée aux Banques Populaires. Le Directeur fut chargé d'examiner les éléments du prix proposé pour acceptation ou contre-expertise.

4.3. L'engagement d'un agent pour le Secrétariat Général a été approuvé, ainsi que la promotion de 2 autres qui remplissaient les conditions.

4.4. Enfin le Conseil a été informé de la situation du marché cafier tel qu'il ressort des discussions de la dernière réunion à laquelle le Directeur a participé à Londres pour la négociation de l'Accord International sur le Café.

Le 03 Septembre 1982

1. Après avoir adopté son ordre du jour, le Conseil a approuvé le compte rendu de la dernière réunion.

2. Prévisions budgétaires 1983

Le Conseil a examiné le projet de budget 1983 préparé à son intention par la Direction avec les explications et commentaires nécessaires et a arrêté les prévisions budgétaires à :

-- 263.514.320.- pour le Fonds de Fonctionnement,
-- 221.082.000.- pour le budget d'investissement et autres, comprenant une prévision de financement par la Banque Rwandaise de Développement pour 200 millions pour la construction d'une usine d'insecticide, poste prévu antérieurement et qui n'ayant pas encore été réalisé a été reporté.

.../...

- 178.368.750.- pour le Fonds d'Egalisation et
- 16.711.800.- pour le Fonds de Propagande.

3. Divers

- 3.1. Le Conseil a été informé du changement des Commissaires aux comptes.
- 3.2. Un agent a été promu avec effet au 1/7/1982.
- 3.3. Enfin le Conseil, informé de la prochaine mission du Directeur à Londres, où des négociations ardues étaient prévues, lui a donné des instructions pour les mener à bonne fin.

Le 30 Novembre 1982

1. Etude du Plan de Travail et du Budget 1983 pour le Projet Café et Cultures Vivi- rières le long du lac Kivu.

Un plan de travail en 8 volets et le budget y relatif ont été approuvés:

- Gestion du Projet pour 38.318.000.-
- Vulgarisation pour 43.804.000.-
- Appui logistique à la vulgarisation pour 50.249.000.-
- Stations de dépulpage pour 5.963.000.-
- Points de débarquement pour 8.410.000.-
- Petits ^{et} travaux routiers pour 2.600.000.-
- Suivi / évaluation du Projet pour 2.000.000.-
- Recherche pour 21.280.000.-

2. Transfert de certains comptes du Fonds d'Egalisation et du Fonds de Propagande dans le Fonds de Fonctionnement.

Le Conseil ayant constaté qu'en fait ce principe de transfert avait été fixé par lui lors de l'approbation des bilans des exercices antérieurs, a autorisé la Direction sa mise en application.

3. Gestion du Fonds d'Egalisation.

Le Conseil d'Administration a approuvé la demande du Ministre des Finances selon laquelle ce Fonds serait désormais géré à l'intervention de l'Ordonnateur Trésorier au compte duquel les recettes seraient régulièrement versées, sauf un solde ne dépassant pas 5 millions de Frw qui serait gardé au compte de l'OCIR CAFE pour les opérations courantes. Les fonds nécessaires seraient débloqués régulièrement par l'Ordonnateur Trésorier sur demande du Directeur de l'OCIR CAFE; ce Fonds devant être destiné uniquement à la régularisation des cours du café sauf autorisation expresse du Conseil du Gouvernement sur demande du Ministre des Finances.

III. MISSIONS A L'ETRANGER:

Durant l'exercice 1982 l'Office a participé à 10 missions à l'étranger dont 6 concernant la négociation de l'Accord International du Café.

.... /

Du 27 au 29 janvier 1982 : Participation à l'Assemblée Constitutive de l'Association des Produits à marché à Abidjan.

Cette assemblée faisait suite à une opération d'information professionnelle réalisée du 10 mars au 1er avril 1980 par la Commission des Communautés Européennes en faveur des Etats A.C.P. sur la commercialisation des produits à marché, tels: le café, le cacao, le coton et les huiles de palme et d'arachides.

Vingt six pays A.C.P. et 16 sociétés européennes ont participé à la création de cette Association à but scientifique dont le domaine d'intervention est limité aux opérations concrètes qui constituent la tâche quotidienne des opérations professionnelles de ces produits à marché qui sont les grands produits stratégiques des pays A.C.P. vendus sur le marché de la Communauté.

La majorité des organismes ayant participé à cette Assemblée Constitutive ont déposé leur acte d'adhésion qui, selon les statuts, ne devait être définitif qu'au paiement de la cotisation annuelle.

La délégation rwandaise quant à elle, n'a pas immédiatement adhéré et a préféré examiner d'abord de façon approfondie, les modalités d'adhésion à l'Assemblée, adhésion qui, néanmoins, serait souhaitable surtout pour 2 raisons:

- L'importance des recettes du café pour notre économie nous oblige à nous intéresser à tout ce qui se fait dans le monde pour améliorer tant soit peu les recettes tirées de ce produit.
- La complexité des mécanismes de la commercialisation du café et l'interdépendance des différents opérateurs du circuit cafier depuis le planteur dans notre pays jusqu'au consommateur dans les pays importateurs expliquent notre empressement à soutenir toute initiative tendant à contribuer à la rationalisation de ce circuit.

Du 20 février au 1er mars 1982 : Comité Exécutif de l'Organisation Internationale du Café à Londres.

La délégation rwandaise avait pour mission d'assister en tant qu'observateur à la réunion de ce Comité pour prendre des contacts et défendre auprès des autres délégations notre proposition de relever de 400.000 à 500.000 sacs le plafond des pays non soumis aux contingents de base.

Des contacts que la délégation a eu, il ressortait que notre proposition n'était pas assez appuyée raison pour laquelle il était recommandé de :

- continuer à assister à toutes les réunions qui traiteraient de la renégociation de l'Accord;
- approcher le Burundi avec lequel nous partageons ce problème pour lui demander d'intensifier les démarches également;
- contacter le Brésil par voie diplomatique pour demander son appui : la visite du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération est d'une importance capitale à cet effet.

Du 13 au 23 mars 1982: Visite au Brésil.

Le Directeur de l'Office a accompagné le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Brésil pour intéresser les autorités de ce pays à notre proposition dans la négociation de l'Accord International du Café.

Le Brésil a promis son soutien.

Du 22 mars au 2 avril 1982 : Comité Exécutif de l'Organisation Internationale du Café à Londres.

Notre pays était invité à participer aux travaux de ce Comité pour défendre sa proposition de relever le plafond des pays non soumis au contingents de base.

Tous les participants étaient unanimes pour admettre que le futur Accord serait toujours fondé sur le système de contingentement des exportations en vue de stabiliser les prix. Même si les négociations devaient être difficiles, on remarquait une volonté, surtout chez les producteurs, d'arriver à un accord pour permettre une meilleure réglementation du marché car la rupture de l'Accord équivaudrait à une chute des prix.

Concernant les pays non soumis au contingent de base, une réticence à leur maintenir les avantages habituels était ressentie. Néanmoins, bien que certains pays producteurs s'opposaient au régime habituel de ces pays, ainsi qu'à notre proposition de relever le plafond, quelques uns, surtout parmi les consommateurs, pensaient qu'il faudrait un traitement particulier pour certains pays, notamment le Rwanda et le Burundi, en tenant compte de leur niveau de développement et de leur dépendance vis-à-vis du café.

La délégation rwandaise a regretté l'attitude négative de l'OAMCAF (Organisation Africaine et Malgache du Café) à l'égard de notre proposition et a recommandé d'approcher au niveau diplomatique la Côte d'Ivoire, leader de l'OAMCAF pour que leur organisation cesse de s'opposer à notre proposition.

Du 4 au 14 mai 1982 : Comité Exécutif de l'Organisation Internationale du Café à Londres dont la réunion était consacrée essentiellement à l'examen des propositions et observations faites par les pays membres dans le cadre de la renégociation de l'Accord International de 1976 sur le café.

Les travaux du Comité n'ont pas sensiblement avancé car les producteurs n'ont pas voulu discuter de la répartition des contingents qui est en fait le problème clé. Il va de soi que dans ce contexte, il n'était pas question de se prononcer clairement sur le statut à appliquer aux pays non soumis aux contingents de base; le cas du Rwanda et du Burundi a été évoqué à plusieurs reprises mais sans proposition concrète, raison pour laquelle la délégation a recommandé d'intensifier les démarches auprès des gros producteurs : Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire.

Du 15 au 22 mai 1982 : De Londres cette délégation s'est rendu à Alger où elle devait signer un contrat de vente de 3.000 tonnes de café à l'Algérie et négocier un contrat pluriannuel entre l'Office National du Commerce Algérien et l'OCIR CAFÉ, tel qu'il avait été convenu lors du passage à Kigali d'une délégation algérienne en avril 1982. Ce contrat de vente de café a été signé et les négociations pour le contrat pluriannuel étaient en bonne voie.

Du 14 Juin au 2 juillet 1982 : 37e Session du Conseil International du Café à Londres.

A cette session, le Conseil devait examiner les propositions des pays membres sur les modifications à apporter à l'Accord International sur le Café.

Notre pays avait soumis une proposition de relèvement du plafond des pays non soumis au contingent de base, ainsi qu'une demande de dispense pour exporter 51.000 sacs de café en plus de notre contingent de l'année caférière 1981/82, demande qui devait également être examinée par le Conseil.

Malgré que la session qui devait se clôturer le 25 Juin s'est prolongé de 5 jours, les participants n'ont pas pu se mettre d'accord, toutes les propositions ont été reportées à la session de septembre et les délégations se sont séparées dans l'espoir que ce temps leur permettra de réfléchir en vue de parvenir à un accord en septembre. Il restait cependant un espoir que le principe d'un statut spécial pour le Rwanda pourrait être sauvégarde.

Du 23 au 27 juillet 1982 : Le Chef de la Section Import-Export a été dépêché à Bruxelles pour la transmission des documents concernant le contrat de vente de 3.000 tonnes de café à l'Algérie, documents qui avaient été retardés et qui devaient arriver à Alger avant le bateau transportant le café pour éviter les frais qui découleraient de l'immobilisation du bateau au port.

Ces documents ont été donc transmis à la Banque Lambert de Bruxelles qui, a son tour, a dépêché quelqu'un pour les remettre à Alger. Notre délégué est revenu après s'être assuré qu'ils étaient arrivés à destination.

Du 4 au 25 septembre 1982 : 38e Session du Conseil International du Café à Londres.

Le Conseil avait à se prononcer sur les propositions soumises par les membres de l'Organisation au sujet des modifications à apporter à l'Accord et prendre des décisions au sujet des contingents pour l'année caférière 1982/83.

Cette session, même si elle s'est prolongée de 8 jours au-delà de la date initialement convenue, s'est terminée sur un succès. Faisant preuve de sagesse, les producteurs ont pu finalement voir au-delà des intérêts individuels pour sauver l'Accord. L'Accord International de 1976 s'est trouvé prorogé d'un an et sera suivi d'un Nouvel Accord à long terme qui entrera en vigueur le 1er octobre 1983 pour une durée de 6 ans. Le bilan des conclusions fait ressortir que parmi les grands producteurs la Colombie est le grand gagnant de ces négociations car elle a pu augmenter sa part du marché dans le Nouvel Accord.

Les grands perdants sont les petits pays exportant moins de 400.000 sacs dont les droits ont été limités à leurs exportations actuelles. Cependant parmi ces petits producteurs, le Rwanda et le Burundi sont sortis avec une position confortable, le Nouvel Accord leur permet d'accroître leurs exportations, faveur refusée aux autres pays du même groupe.

Cette victoire est due en partie aux différents contacts et à différents niveaux que le RWANDA a eus avec le Brésil et la Colombie.

Du 19 au 29 novembre 1982 : 22e Assemblée Générale Ordinaire de l'Organisation Interafricaine du Café à Douala.

L'Assemblée devait faire le bilan des activités de l'Organisation pour l'année écoulée et définir le champ d'action de l'organisation pour la nouvelle année caférière. L'Afrique, représentant 50 % de la production mondiale du café, aurait pu bénéficier de sa force pour tirer des avantages des négociations au sein de l'Organisation Internationale du Café. Mais, bien que dès le début des négociations le groupe africain ait essayé de s'organiser en vue de se présenter en front uni pour pouvoir contrebalancer la force que représente les pays latino-américains, il n'a pas pu y parvenir, finalement, chaque membre a fait cavalier seul. C'est pour cela que l'Afrique a dû se contenter de l'analyse des propositions formulées par les pays latino-américains.

Cet échec du rôle de coordinateur que devait jouer l'OIAC conduit la majorité de ses membres à appuyer la proposition éthiopienne d'élaborer un Nouvel Accord de l'Organisation qui permettra le renforcement de l'unité et de la solidarité du groupe africain, notamment par une création à long terme d'une autre organisation sous-régionale regroupant les pays de l'Afrique Orientale et Australe. L'Accord actuel de l'OIAC mettait plus l'accent sur les motivations politiques que sur les objectifs économiques.

A la lumière de l'expérience qu'ils viennent de vivre, les africains en ont tiré des leçons et pourront peut-être mieux s'organiser.

IV. ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Les dispositions de l'organigramme concernant l'administration du personnel ont été suivies: les dossiers ont été régulièrement régularisés et la législation du travail respectée. En cas de doute sur une interprétation, des éclaircissements furent toujours demandés auprès de la Section Inspection et Contentieux de l'Office et si nécessaire à la Direction Générale de l'Emploi à la Fonction Publique. Les formalités commencées à la fin de l'année passée pour changement et demande de nouvelles cartes de travail ont abouti : le personnel en place a été servi. Avec le début de cette année nous allons poursuivre les mêmes démarches pour la main-d'œuvre qui vient de passer de la catégorie des temporaires à celle des permanents.

Un accent a été également mis à la rentabilisation du personnel. Un système a été instauré pour surveiller les sorties des agents des bureaux (autorisations de sortie) et des rapports mensuels sur la ponctualité du personnel furent exigés des Chefs de services et de sections suivant les registres de ponctualité tenus par eux. De même, le travail de la main-d'œuvre fut suivi de près; pour ceux qui travaillent dans les cafétiers Umuganda, le responsable de l'Administration du personnel ou son délégué s'y est rendu régulièrement pour noter dans un registre la tâche menée par chaque équipe et le soumettre à l'appréciation de la Direction. Les tableaux qui suivent reprendent le mouvement du personnel durant cet exercice ainsi que le volume des rémunérations calculées par le bureau de liquidation des traitements.

Il est utile de noter pour ces états de rémunération que la colonne "avances récupérées et divers" est gonflée à partir du mois d'avril par la récupération des avances sur salaires normalement accordées au personnel au milieu du mois, avances qui étaient habituellement récupérées par la caisse au moment de la paie.

Les rémunérations du personnel du Projet Quinquina ne sont pas reprises dans ce chapitre; elles sont directement liquidées par la Direction du Projet.

De même les salaires des gardiens des centres de dépulpage et des ouvriers des pépinières dont les listes sont établies au niveau des communes et des préfectures sont payés directement par l'intermédiaire de la comptabilité de l'Office.

MOUVEMENT DU PERSONNEL DE L'OFFICE DES CAFES SURANT L'EXERCICE 1982

Services et Sections	Personnel au 1/1/82	Licenciement ou transfert	Engagement ou transfert	Effectif au 31/12/82
I. DIRECTION	1	-	-	1
1. Secrétariat Général	1	-	-	1
-Courrier & Archives	15	3	3	15
-Administration du P.	66	9	8	68
-Main d'oeuvre	255	214	218	259
2. Etudes & Programmes	1	-	-	1
II. SERV. ADM.& FINANCIER	1	-	-	1
1. Compt. Gén. & Trés.	18	2	-	16
2. Gestion & Approv.	-	-	-	-
KIGALI	31	1	3	27
RUHENGERI	3	-	1	4
GISENYI	6	-	-	6
3. Insp. & Contentieux	3	1	1	2
III. SERVICE COMMERCIAL	1	-	-	1
1. Lic. et Taxation	9	-	-	9
2. Import-Export	9	1	1	9
3. Propagande	5	-	1	6
IV. SERV. DE LA PRODUCTION	-	-	-	-
1. Production café	1	-	-	1
Adm. et Exploit.	15	3	1	13
Moniteurs Agricoles:	-	-	-	-
KIGALI	49	-	1	50
GITARAMA	50	5	5	50
BUTARE	40	3	4	41
GIKONGORO	11	1	-	10
CYANGUGU	23	-	-	23
KIBUYE	27	1	1	27
GISENYI	36	1	1	36
RUHENGERI	20	-	-	20
BYUMBA	15	-	-	15
KIBUNGO	12	1	1	12
2. Projet et Service	-	-	-	-
Quinquina	-	-	-	-
Direction KIGALI	6	-	1	7
Zone P.Q. GIKONGORO	17	7	2	12
Zone P.Q. KIBUYE	19	1	-	18
Zone P.Q. CYANGUGU	22	6	1	17
S.Q. NTENDEZI-MITOTO	6	2	-	4
S.Q. BUMBOGO	4	-	-	4
S.Q. NDUSU	1	-	-	1

.../...

VOLUME DES ILLUSTRATIONS POUR LE PERSONNEL D'ADMINISTRATION & D'EXPLOITATION EXERCICE 1982.

VOLUME DES REMUNERATIONS POUR LA MISE D'ORDRE EN FRANCE 1982.-

MOIS	TRAITEMENT: RAPPELS:	TOTALX	TAXES	PENSION: DIVERS	AVANCES	AVANCED: ALEN-	AVANCES:	S.M.	TOTAL	NETS A	G.P.P.	C.T.P.	COUTS
	DE BASE	OU PRI- MES	PROF.	C.P.M.	S/SAL.	S/TRAIT	DES SA & 1AM	RETIENUES	PAYER				TOTAUX
01/82	820.371	69.355	839.726	-	26.309	-	-	-	34.440	9.505	70.254	819.472	43.650
02/82	880.421	45.305	925.726	-	27.685	107.350	-	-	35.106	9.391	179.532	746.194	45.142
03/82	815.658	34.119	849.977	-	25.300	1.912	-	-	32.775	9.122	69.189	730.788	42.304
04/82	81.037.047	8188.823	1.225.870	-	30.601	2.100	228.500	-	33.537	14.875	309.663	916.207	51.007
05/82	81.366.893	204.981	1.573.874	-	30.099	2.002	317.000	-	44.349	15.078	406.528	1.165.346	50.164
06/82	81.315.893	58.434	1.374.332	-	26.471	2.007	354.500	-	42.838	15.069	440.905	933.427	44.122
07/82	81.367.879	121.185	1.509.064	-	27.860	-	302.000	-	42.838	16.197	388.895	1.120.169	46.436
08/82	81.558.888	47.433	1.606.321	-	29.118	-	361.000	-	42.838	15.778	448.734	1.157.587	48.535
09/82	81.441.512	27.815	1.469.327	-	27.889	170	348.000	-	42.838	15.151	434.048	1.035.279	46.484
10/82	81.345.777	26.632	1.372.409	-	26.909	495	282.000	-	42.838	14.288	366.530	1.005.879	44.849
11/82	81.266.215	13.887	1.280.102	-	25.511	-	324.500	-	40.756	15.724	404.491	875.611	42.516
12/82	81.164.316	143.549	1.307.665	-	29.446	-	234.500	-	40.756	13.577	318.279	989.586	49.070
TOTALX	814.403.075.981.518.15.384.593	-	833.278.116.036.2.752.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8475.959.161.775.5.839.7048.11.545.545.555.479.888.757.15.940.072

VOLUME DES MIGRATION S DES MONTEURS AGRICOLES MERCREDI 19/3

MOIS	TRAVAILLEMENT RAPPELS DE BASE	OU PRIME	TOTAL	PATES		AVANCE PROF.	SOINS RECUPERES	TOTAL	NET A PAYER	PENSION PATR.	PENSION RISQUE	COUT TOTAL
				COMIS	PENSION							
01/82	2.238.380	3.548	2.241.928	89.651	65.874	1.875	-	16.944	174.344	2.067.564	109.791	175.665
02/82	2.197.538	31.958	2.229.496	27.209	66.884	-	-	17.071	111.164	2.118.532	111.472	178.356
03/82	2.225.914	28.905	2.252.819	60.586	67.586	-	-	17.251	145.530	2.107.289	112.639	180.225
04/82	2.257.044	12.720	2.269.764	59.053	66.994	-	-	17.072	143.100	2.126.664	111.658	178.652
05/82	2.216.754	33.650	2.250.404	61.494	67.513	-	-	17.163	146.170	2.104.234	112.518	180.031
06/82	2.223.017	8.760	2.231.777	58.312	66.955	-	-	17.070	142.337	2.089.440	111.569	178.544
07/82	2.231.950	5.928	2.257.878	58.563	67.157	ABON. MULINZI	-	17.129	171.229	2.066.649	111.894	179.031
08/82	2.430.074	2.450.074	57.849	66.805	-	ET. per gue	17.044	146.662	2.281.412	111.340	178.145	2.541.414
09/82	2.255.455	5.872	2.261.327	58.370	66.760	11.665	T. per gue	17.028	155.857	2.105.470	111.264	178.024
10/82	2.220.359	9.054	2.229.413	58.662	66.883	-	-	17.062	142.607	2.086.806	111.471	178.354
11/82	2.241.276	23.128	2.264.404	61.461	67.933	5.625	-	17.209	152.228	2.112.176	113.220	181.153
12/82	2.351.953	14.541	2.366.494	49.896	67.760	29.771	T. PEGGUS	17.275	164.982	2.201.512	112.934	180.694
TOTALE	27.087.714	178.064	27.265.776	701.193	805.084	77.336	9.279	205.318.1.798	210.25.467.566	1.3.1.1.790	2.146.874	28.607.568

CHAPITRE III. : PRODUCTION

PLAN:

A. Section Production Café

I. Introduction.

II. Propagande Agricole.

--1. Outilage agricole

--2. Pépinière à café

--3. Lutte phytosanitaire

--4. Taille

--5. Centre de dépulpage.

III. Visites sur le terrain

IV. Statistiques caféicoles

V. Cafétiers Umuganda

B. Section Production "Autres Cultures"

A. Section Production Café.

I. Introduction.

Les attributions de cette section sont précisées par l'arrêté présidentiel n° 309/11 du 19 septembre 1978. Il n'est plus nécessaire de revenir sur la suppression des zones en 1975 car nous trouvons cela dans les rapports antérieurs.

Malgré cette suppression le service a continué de mener à bien les tâches lui confiées. C'est-à-dire qu'avec le peu d'agronomes dont nous disposons à l'Office, nous essayons d'intervenir le plus souvent possible sur le terrain en les envoyant dans les différentes communes du pays.

Nous insistons sur le sarclage, le paillage, l'égourmandage, la taille, la désinsectisation, le remplacement de vieux cafiers et l'entretien des centres de dépulpage.

Malgré que l'Office fournit chaque année du matériel agricole de taille et de désinsectisation, son inventaire ne se fait pas convenablement au niveau des communes.

Nous avons distribué de l'insecticide pour le traitement des cafiers contre l'antestiopsis.

Au cours de cette année, nous n'avons pas distribué de semences café car les pépinières sont suspendues depuis un certain temps pour nous occuper surtout de la productivité. Nous comptons les reprendre avec la saison 1983/84.

Enfin, comme d'habitude, nos équipes itinérantes "Brigade des Centres de dépulpage" (B.C.D.) ont procédé à la réparation des centres de dépulpage.

II. Propagande agricole.

2.1. Outilage agricole.

L'outillage agricole consiste à l'achat et à la distribution gratuite aux agronomes de commune des sécateurs, scies, poudreuses à main et poudreuses portatives "Procalls" destinés à la taille et à la désinsectisation des cafiers.

La gestion de ce matériel laisse beaucoup à désirer. Il a été maintes fois recommandé aux agronomes de tenir des fiches d'inventaire de tout le matériel agricole aux bureaux des communes ou des secteurs qui en reçoivent mais cette recommandation est restée lettre morte. Il en est de même des fiches ou registres de recensement des cafiers.

Dans l'avenir, une solution serait de doter chaque caficulteur d'un sécateur, d'une scie et d'une poudreuse à main en propriété propre même s'il devrait se l'acheter. Ainsi il pourrait s'occuper de la taille pendant ses heures libres sans devoir recourir au moniteur agricole parfois introuvable. Nous demanderons encore une fois aux agronomes la liste de ceux qui veulent les acquérir pour pouvoir commander la quantité suffisante. Ci-après la répartition de matériel distribué en 1982.

.../...

Distribution matériel de taille 1982

PREFECTURE	:	SECATEURS	:	SCIERS
1. KIGALI H.P.	:	2.325	:	860
2. GITARAMA H.P.	:	1.760	:	890
3. BUTARE H.P.	:	1.890	:	910
4. GIKONGORO	:	630	:	360
5. CYANGUGU (*)	:	300	:	140
6. KIBUYE (*)	:	280	:	140
7. GISENYI (*)	:	790	:	530
8. RUHENERI	:	910	:	860
9. BYUMBA	:	1.030	:	880
10. KIBUNGO	:	1.640	:	1.120
	:		:	
<u>Paysannat:</u>	:		:	
11. ICYANYA	:	440	:	460
12. BUGESERA	:	460	:	180
13. MAYAGA	:	960	:	540
TOTAL	:	13.415	:	7.870

* Sauf communes du Projet Café.

2.2. Pépinières à café : Exercice 1982/83

Cette année nous avons momentanément suspendu l'installation des pépinières dans le souci surtout d'éviter les extensions sans être sûr de pouvoir vendre ce café car les négociations à l'Organisation Internationale du café n'avaient pas encore abouti pour connaître notre contingent pour les années à venir. Nous comptons reprendre ces pépinières en 1983/84, mais notre préoccupation majeure restera toujours d'augmenter la productivité.

Ayant distribué des semences Robusta pour les trois communes voisines de la Nyabango (MUSASA, NYABIKENKE, et KAYENZI) où il y a un micro-climat favorable à cette espèce, les résultats des pépinières y relatives sont les suivants :

Résultat des pépinières café Robusta 1981/82

COMMUNE	:	SEMENCES RECUS	:	CAFEIERS
1. KAYENZI	:	20	:	41.106 (1)
2. NYABIKENKE	:	10	:	45.264
3. MUSASA	:	12	:	30.030
TOTAL	:	42 Kgs	:	116.400

Dont 11.106 pour remplacement.

Notre souci en favorisant ce type de café est d'avoir une quantité suffisamment représentative pour éviter les mélanges au niveau des commerçants achetant aux centres de négoce et pouvoir vendre ce café à l'extérieur en lots complets (1 lot = 15 tonnes).

.../...

2.3 Lutte phytosanitaires.

a) Tests Antestiopsis L.

Normalement la désinsectisation doit être précédée par des enquêtes sur l'importance de la présence d'insectes sur les arbres (Antestiopsis) en Juin et suivie en Décembre des enquêtes sur l'efficacité de l'insecticide utilisé, nous regrettons que certains agronomes ne font pas ces tests ou nous envoient des résultats fantaisistes. L'Office est souvent obligé de procéder lui-même aux tests en envoyant ses agronomes sur le terrain, alors que nous n'en avons pas en nombre suffisant.

Ayant eu un programme très chargé au cours de l'année ces tests ne se sont pas faits en Décembre 82 mais se sont déroulés en Janvier et Février 83. Les résultats figureront dans le rapport annuel 1983.

b) Désinsectisation proprement dite :

Nous constatons de plus en plus que la désinsectisation n'est pas bien suivie par le cadre agricole et ^{qu'il} distribue mal le produit au niveau des agriculteurs. Une partie est détournée à d'autres fins notamment dans la conservation des denrées alimentaires, dans la lutte contre les punaises de maison, il y a même des ventes du produit aux commerçants.

Ainsi les tests Antestiopsis révèlent toujours un pullulement de ces insectes. C'est un fait regrettable car la production en pâtit. Nous proposons aux agronomes le traitement groupé pour éviter les fuites et intensifierons les visites pendant la période de la désinsectisation.

En plus de la distribution pour traiter en Juillet et Août 82, nous avions également distribué du produit en Janvier 82 à certaines communes qui n'avaient pas bien traité en Juillet et Août 1981.

Nous donnons ci-après les quantités d'insecticide fourni à chaque préfecture et paysannat à raison de 20 gr en moyenne par arbre.

Distribution d'Insecticide 1982:

PREFECTURE	: CAFEIERS A TRAITER :	QUANTITE KGS	:	TOTAL
		: JANVIER 1982	: JUILLET 1982:	
1.KIGALI H.P. :	6.669.514	: 26.687	: 146.430	: 173.117
2.GITARAMA H.P.:	8.898.050	: 6.523	: 178.290	: 184.813
3.BUTARE H.P. :	7.009.526	: 5.062	: 142.680	: 147.742
4.GIKONGORO :	4.202.560	: 16.743	: 85.230	: 101.973
5.CYANGUGU :	6.861.351	: -	: 133.440	: 133.440
6.KIBUYE :	4.732.140	: -	: 94.620	: 94.620
7.GISENYI :	5.211.264	: -	: 105.180	: 105.180
8.RUHENGEDI :	2.780.112	: 7.848	: 55.740	: 63.585
9.BYUMBA :	4.244.942	: 21.473	: 83.790	: 105.263
10.KIBUNGO :	8.381.856	: 21.151	: 167.580	: 188.731
<u>Paysannats:</u>				
11.ICYANYA :	2.250.000	: -	: 45.000	: 45.000
12.BUGESERA :	2.291.516	: 1.860	: 55.350	: 57.210
13.MAYAGA :	4.489.029	: -	: 89.920	: 89.820
UMUGANDA :	80.766	: -	: 1.650	: 1.650
TOTAL	: 68.202.626	: 107.347	: 1.384.800	: 1.492.147

.../...

2.4. Taille :

Au cours de l'année 1982 les agronomes de l'OCIR n'ont pas supervisé directement la taille mais ils ont été amenés à se rendre dans les différentes communes du pays pour voir si l'opération dirigée par les agronomes de commune a été bien effectuée.

En septembre 82, conjointement avec les agronomes du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAGRI) nous avons parcouru tout le pays pour voir si cette opération s'est bien passée. (voir III)

2.5. Centres de dépulpage :

a) Activités de la Brigade des Centres de Dépulpage (B.C.D.)

Comme d'habitude, ces activités ont été axées sur l'entretien des machines existantes et le remplacement des pièces de rechange détériorées. Ils ont également participé à la désinsectisation des cafiers dans les paysannats.

b) Situation des Centres de Dépulpage au 31 Décembre 1982.

Au cours de l'année 1982, nous avons distribué 332 machines et des pièces de rechange. Certaines communes n'ont pas encore installé ces machines alors que nous leur avons envoyé tout le matériel indispensable (ciment, tôles, tuyaux etc...). Il y en a même qui ont des machines fournies il y a plus d'une année et qui ne les ont pas encore installées. C'est un fait regrettable alors que les agriculteurs en ont besoin.

Ci-dessous nous donnons la répartition des centres de dépulpage par Préfecture et paysannat. En plus de ces 332, le Projet B.G.M. a distribué 12 machines pour les communes de sa zone.

Répartition des centres de dépulpage au 31/12/82

PREFECTURE	CENTRE		MARQUES DES MACHINES	
	DE DEPULPAGE		:	
	:		MC KINNON	J. GORDON
1. KIGALI H.P.	:	135	:	121
2. GITARAMA H.P.	:	173	:	129
3. BUTARE H.P.	:	120	:	93
4. GIKONGORO	:	62	:	50
5. CYANGUGU (*)	:	60	:	48
6. KIEUYE (*)	:	62	:	48
7. GISENYI (*)	:	88	:	77
8. RUHENERI	:	72	:	55
9. BYUMBA	:	81	:	71
10. KIEUNGO (1)	:	109	:	103
PAYSANNAT:	:		:	6
11. ICYANYA	:	31	:	31
12. BUGESERA (2)	:	43	:	43
13. MAYAGA	:	78	:	78
TOTAL	:	1.114	:	957
			:	157

.../...

Les communes du Projet Café recevront 143 machines en 1983.

L'objectif de l'OCIR CAFE est à moyen terme, d'avoir au moins 1 centre pour 50.000 cafiers à traiter.

Le total des cafiers en production fin 82 est de : ± 74.000.000 ce qui exigerait au moins 1480 centres de dépulpage alors que nous n'en avons que 1114.

Nous programmons d'acheter annuellement 25 machines pour nous permettre d'atteindre cet objectif et au bord du Lac Kivu le Projet Café et Cultures Vivrières a déjà commandé 143 machines.

Si tous les cafiers étaient groupés il n'y aurait pas beaucoup de problèmes pour le traitement du café-cerise malheureusement ces cafiers sont tellement éparpillés sur les collines de sorte que les distances à parcourir sont parfois énormes et qu'il faut alors beaucoup de machines.

III. Visites sur le terrain.

L'année 1982 a été riche en sorties sur le terrain. Le but de ces sorties était de se rendre compte de l'avancement des travaux phytotechniques de l'état général des cafiers, du contrôle des centres de dépulpage et de prendre contact avec les autorités locales. En collaboration avec les Agronomes du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAGRI), nous avons été sur le terrain en septembre 1982 pour contrôler presque dans toutes les communes l'état général des cafiers.

Vers la fin de l'année 1982, les Ministres de l'Agriculture et de l'Elevage et de l'Intérieur ainsi que le Directeur de l'OCIR CAFE ont entamé des tournées d'inspection des cafiers dans toutes/^{les} préfectures. Ces tournées ont été complétées par les visites des agronomes de l'Office pour toucher presque toutes les communes. Nous pouvons nous réjouir que ces tournées ministérielles ont un réel impact sur l'entretien des cafiers et espérons qu'elles auront lieu au moins une fois par an.

IV. Statistiques caficoles.

1. Statistiques données par les Agronomes de Préfecture et autres

Au moment où nous établissons ce rapport tous les Agronomes de Préfecture n'ont pas encore envoyé leur rapport annuel à l'OCIR CAFE comme il leur a été demandé par notre lettre n° 4190/BJ/NL du 5 novembre 82.

Nous n'avons des rapports que pour MAYAGA, KIBUYE, GITARAMA, GISENYI, ICYANYA et du Projet Café et Cultures Vivrières. Pour cette partie le lecteur pourra se référer au rapport annuel du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAGRI) à qui les agronomes envoient également leur rapport annuel. Nous donnerons ici la quantité de café parche reçue par usine.

A part 42 kgs de Robusta plantés en commune Musasa, Kayenzi et Nyabikenke, nous n'avons pas créé des pépinières au cours de la saison 1981/82 comme déjà dit ci-haut. Cependant le Projet Café et Cultures Vivrières a créé des pépinières dans sa zone. Nous donnons ci-après les résultats.

.../...

a) Résultats des Pépinières Café 1981/82.
Projet Café et Cultures Vivrières

PREFECTURE	COMMUNES	SEMEANCES	CAFETIERS.		TOTAL
			EXTENSION	REEMPLACEMENT	
<u>GISENYI</u>	: Kayove	: -	: 94.797	: -	: 94.797
	: Nyamyumba	: -	: 123.854	: -	: 123.854
<u>KIBUYE</u>	: Rwamatamu	: -	: 45.400	: -	: 45.400
	: Gisovu	: -	: 30.000	: -	: 30.000
	: Gishyita	: -	: 48.998	: -	: 48.998
	: Gitesi	: -	: 67.050	: -	: 67.050
	: Mabanza	: -	: 50.400	: -	: 50.400
	: Rutsiro	: -	: 13.395	: -	: 13.395
<u>CYANGUGU</u>	: Gatare	: -	: -	: -	: -
	: KIRAMBO	: -	: 36.541	: -	: 36.541
	: Kagano	: -	: -	: -	: -
	: Gafunzo	: -	: 61.860	: -	: 61.860
	: Gisuma	: -	: 92.014	: -	: 92.014
	: Kamembe	: -	: 21.600	: -	: 21.600
	: CYIMBOGO	: -	: 44.940	: -	: 44.940
	: GISHOMA	: -	: 66.514	: -	: 66.514
TOTAL			: 901.413	: 11.106	: 912.519

.../...

2. Production en Café parche donnée par les Usines

	: RWANDEX-GISENYI : RWANDEX-KIGALI :	ETIRU	:	TOTAL
:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
TOTAL	: 5.349.192 Kg	: 21.082.071 Kg	: 2.692.165 Kg	: 29.123.428 Kgs

V. Caféiers Umuganda de Kanombe

1. Introduction

Comme mentionné dans le rapport annuel 1981, la superficie occupée par la caféière "Umuganda" de Kanombe reste de 40,36 ha car toute l'espace pouvant être emblavé en cette culture l'a été au cours des années antérieures.

Elle comprend deux parties: la partie des civils et la partie des militaires.

2. Données de Base

PARTIE	: NOMBRE DE CAFÉIERS	PRODUCTION KGS				
		: En production	: Non en production	TOTAL	: CERISES	: PARCHE
CIVILS	: 52.529	: -	: -	: 52.529	: 157.832	: 23.885
MILITAIRES	: 28.726	: -	: -	: 28.197	: ?	: ?
TOTAL	: 80.726	: -	: -	: 80.726	: -	: -

Tous les 80.726 caféiers ont produit cette année, mais la production des jeunes caféiers reste faible. La production des 52.529 caféiers à charge de l'OCIR CAFE se chiffre à 23.885 Kgs parche dont 352 kgs de café léger soit un rendement de 455 gr par arbres ou 909 Kgs à l'ha (la superficie de la partie des civils étant de 26.265 ha). Le rapport cerise/parche est de 6.608: ce rapport est très faible.

Il y a eu beaucoup d'avortement des cerises à cause de la mauvaise saison (pas de pluies au moment de la nouaison).

Nous ne disposons pas de statistiques de production pour la partie des caféiers des militaires.

3. Traavaux réalisés au cours de l'année

1. Parcellles des Civils

Les travaux réalisés comprennent principalement l'entretien, la taille, le paillage, la récolte et la désinsectisation.

1.1. Entretien: Les travaux d'entretien ont été principalement le sarclage et l'extirpation de mauvaises herbes (chiendent, oxalis,...) ainsi que la coupe d'herbes poussant dans les pistes.

.../...

1.2. Paillage : Le paillis utilisé dans la caférière de Kanombe provient de 3 sources principales :

- a) la coupe du pennisetum et du tripsacum que l'OCIR CAFÉ produit dans le marais derrière Rwandex.
- b) la coupe du papyrus dans la vallée de la Nyabarongo (Ruyenzi)
- c) l'achat de fèves de sorgho et de maïs et les têtes de cannes à sucre (très peu) chez les paysans des alentours de Kanombe.

Nous avons beaucoup dépensé pour le paillis cette année pour l'étendre sur toute la surface occupée par les cafériers et non aux pieds des arbres comme les années précédentes afin d'augmenter la productivité et de réduire prochainement la main-d'œuvre devant assurer l'entretien (il pousse peu d'herbes dans une caférière bien paillée).

Les travaux de paillage sont effectués par la main-d'œuvre de l'OCIR CAFÉ.

Nous avons terminé la culture d'herbes à paillis dans le marais derrière Rwandex. Ces herbes ne parviennent pas à couvrir les besoins de ces cafériers, ce qui nous amène à exploiter d'autres sources.

Nous aimerais trouver un autre espace libre pour augmenter la superficie d'herbes à paillis sinon le problème va rester préoccupant.

1.3. La taille:

Des trois catégories de la taille, seule celle de production a été appliquée sur tous les cafériers tant pour les civils que pour les militaires (80.726 cafériers). Il est à noter que ces travaux ont été assurés par notre équipe spécialisée et par quelques militaires initiés (ESM, PM et Escadron de reconnaissance).

1.4. Récolte:

Elle a débuté vers fin mars pour se terminer avec fin juin. L'opération a bénéficié d'une main-d'œuvre suffisante. La production en café cerise a été de 157.832 Kgs tandis que le café parche sec est de 23.885 Kgs dont 352 Kgs de café léger.

1.5. Désinsectisation :

Cette opération a été effectuée mécaniquement par l'équipe de l'OCIR CAFÉ et ceci en deux passages séparés d'un intervalle de 15 jours.

NOMBRE DE CAFÉIERS DESINSECTISÉS :

	1er PASSAGE		2ème PASSAGE	
	: CAFÉIERS	: SUMITHION KGS	: CAFÉIERS	: SUMITHION KGS
CIVILS	: 52.529	: 525,290	: 52.529	: 525,290
MILITAIRES	: 28.197	: 281,970	: 28.197	: 281,970
TOTAL	: 80.726	: 807,260	: 80.726	: 807,260

La quantité totale du produit utilisé est de 1.714,560 Kgs.

Usine de dépulpage de MASAKA.

Cette usine a servi pour le dépulpage des cerises de la cafrière Umuganda de Kanombe (partie des civils + cellule IISM et Camp Kigali).

Comme l'année passée nous avons eu un problème de manque d'eau qui a finalement été résolu par nos mécaniciens en tendant le courroie reliant le petit groupe électrogène au dépulpeur : le dépulpage a été plus rapide et conséquemment l'eau n'était plus gaspillée.

4. Divers

4.1. Marais derrière Rwandex

La mise en place des herbes à paillis dans ce marais est terminée. Nous les avons même exploitées cette année au profit de la cafrière "Umuganda" de Kanombe mais nous regrettons que la quantité de paillis coupé dans ce marais est loin de satisfaire les besoins de cette cafrière.

4.2. Dépense et recettes café Umuganda 1982.

1) Dépenses.

a) Salaire de la main-d'œuvre/Kanombe + Marais + Usine-Masaka.

MOIS	MONTANT	OBSERVATIONS
JANVIER	450.387	Main d'œuvre + Capitas
FÉVRIER	471.199	" "
MARS	443.440	" "
AVRIL	882.283	" "
MAI	1.185.093	" "
JUIN	792.695	" "
JUILLET	763.463	" "
AOUT	806.231	" "
SEPTEMBRE	815.565	" "
OCTOBRE	901.818	" "
TOTAL	7.454.174	

Le tableau ci-dessus montre que le coût de la main-d'œuvre devient élevé depuis le mois d'avril jusqu'à pratiquement à la fin de l'année. Ceci provient de la récolte du café (avril-juin), la recherche du paillis et le paillage exigent beaucoup d'ouvriers.

b) Achat de l'outillage agricole : 116.530 F

c) Achat fanes de sorgho et de maïs : 253.050 F

Total dépenses: 7.823.754 F

.../...

2) Recettes : $120 \text{ F} \times 23.885 = 2.866.200 \text{ F}$

3) Déficit : 4.957.554 F

Remarque :

1. Le transport du paillis par les camions de l'OCIR CAFE et quelques produits utilisés pour faire fonctionner l'usine de dépulpage de Masaka ne sont pas valorisés.

2. 521 sacs en jute neufs ont été ramenés à l'OCIR CAFE - GIKONDO chargés de café parché soit une valeur de 75.545 F. Nous devrons les récupérer pendant la prochaine campagne de récolte et s'ils sont utilisés à autre chose, les dépenses pour l'achat d'un tel nombre de sacs ne seront pas imputées à la caférière "Umuganda" de Kanombe.

5. Conclusions :

Le coût de la main-d'œuvre est très élevé surtout pendant la campagne de récolte et au moment du paillage. Nous pensons que, suite à un paillis épais qu'a bénéficié cette caférière, les travaux de sarclage vont diminuer et donc la main-d'œuvre assurant l'entretien réduite.

En outre, nous allons voir comment réduire le coût de la main-d'œuvre coupant le paillis en les payant par tâche et camion chargés.

Il nous faut encore de l'espace libre pour y planter des herbes à paillis car les plantations de pennisetum et tripsacum sises derrière Rwandex (15ha seulement) ne parviennent pas à couvrir les besoins de la caférière de Kanombe.

Le contrôle à Masaka est difficile également, nous avons peur qu'on nous vole du café parché.

VI. CONCLUSIONS GENERALES.

Inutile de répéter que la suppression des zones cafés et le retrait des agronomes de zones font que la plupart de nos activités ne sont pas bien respectées. De multiples contacts ont été faits avec les agronomes de Préfecture et de communes et avec les Bourgmestres, des tournées ont été faites pour suppléer à cette carence mais les résultats ne sont pas encore satisfaisants.

C'est pourquoi le service de la production établit au début de chaque année un programme d'activités qu'il soumet au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage pour se faire épauler par les agronomes du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

Pour les cafériers "Umuganda" le service essayera de programmer les activités des ouvriers; l'achat des fanes de sorgho et de maïs devra également être poursuivi jusqu'à ce que nous serions capables de produire beaucoup de paillis.

.../...

B. SECTION " AUTRES CULTURES " :

B.1. Service Quinquina

Le travail relevant de la section "Autres Cultures" concerne tous les travaux de germoirs - pépinières de quinquina menés à Rushashi et Ndusu et ceux de replantations et d'entretien du Quinquina effectués à Mwito et à Ntendezi; le coût de tous ces travaux est financé exclusivement par l'OCIR CAFÉ. Il existe un projet quinquina financé par la Banque Mondiale et le Gouvernement Rwandais. Il opère dans les préfectures de Cyangugu, Kibuye et Gikongoro.

1. Région de Bumbogo (RUSHASHI)

Cette région compte un germeoir central (15 abris) et trois pépinières desservant 5 Communes: Rushashi, Musasa, Tare, Mbogo et Shyorongi. Ces trois chantiers (Rushashi, Gasiza, Karambo) dont la capacité est de 300.000 plants ont pu contenir cette année 192.740 plants seulement.

Distribution des plants.

La distribution a été faible, seulement 33.080 plants ont été distribués. Nous aurions pu distribuer plus si la population venait spontanément chercher les plants au niveau des pépinières. Il faut les transporter pour eux par camionnette jusqu'au niveau des secteurs et même avec cette aide, la demande n'est pas assez stimulée. Malheureusement aussi la camionnette pour transport n'était pas toujours disponible.

2. Région Bukonya (NDUSU).

Cette région est composée d'un complexe germeoir pépinière.

- Le germeoir comprend 9 abris dont 4 sont encore vides car la demande de plants reste encore faible.
- La pépinière est d'une capacité de 1 million de plants.

Distribution : Elle a été satisfaisante et se répartit comme suit :

Pépinière.	Commune	Mars 82	Octobre 82	Totale
Gasenyi	- Ndusu	: 55.470	: 64.533	: 120.003
	- Gatonde	: 13.220	: 64.530	: 77.750
	- Nyakabanda	: 700	: 385	: 1.085
	- Satinskyi	: 250	: 650	: 800
	- Giciye	: 250	: 479	: 729
		: 69.890	: 140.577	: 200.369

En fin décembre il restait encore dans la pépinière 233.846 plants.

.../...

3. Recensement de plantations dans le Bumbogo et Bukonya

Région	Nombres de planteurs	Superficie (ha)
BUMBOGO	700	74,00 ha
BUKONYA	477	41,58 ha
	1.177	115,58 ha

4. Aspect général des plantations dans le Bukonya et Bumbogo

Dans la commune de Rushashi, les plantations sont dans un état déplorable. Malgré la présence de notre Agronome, le manque de soutien de la part des autorités communales qui même publiquement critiquent cette culture est décourageant.

Dans les 4 autres communes, les planteurs font de leur mieux.

Dans le Bukonya, les plantations sont entretenues, mais vu l'éparpillement de celles-ci, on ne les voit pratiquement pas; elles sont cachées par les bananeraies.

5. Plantation de l'OCIR CAFÉ à Ntendezi

Cette plantation couvre environ 30 hectares sur un terrain de l'OCIR CAFÉ dont la superficie n'est pas encore identifiée. Nous sommes entrain d'essayer de l'évaluer.

5.1. Récolte à Ntendezi

Au cours de cette année, on a récolté les pieds malades seulement.

La quantité récoltée est la suivante : 2.119 Kgs écorces de racines
3.524 Kgs écorces de troncs
2.730 Kgs écorces de branches.

Toutes ces écorces ont été acheminées à Kigali. Il ne reste qu'environ 2,5 tonnes d'écorces (mélange) à Ntendezi.

5.2. Essai de lutte contre le phytophtora Cs

Des essais de lutte contre le phytophtora sp. avaient été installés à Ntendezi en collaboration avec l'ISAR. Devant les résultats peu satisfaisants, le coût et le désintérêt de l'ISAR (Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda) nous avons suspendu ces essais.

6. Plantations de l'OCIR CAFÉ à Mwito

C'est une vieille plantation de Quinquina localisée sur 4 hectares. Il y a en plus un boisement d'Eucalyptus en grande partie et de grevillea sur environ 60 ha et un hectare de cafiers.

Les Travaux effectués au cours de l'Année 1982 à Mwito ont consisté

- a) à l'arrachage de ces vieux plants pour la replantation, 8 ha de jeunes plants sont actuellement mis en place mais il faudra regarnir car une bonne partie des plants est morte à cause de la sécheresse.
- b) Aux travaux de labour et de replantation.
- c) à l'entretien des cafiers et de jeunes plants de quinquina .

.../...

B.2. PROJET QUINQUINA

I. Introduction

Le Projet Quinquina dont la signature d'accord date du 20 Août 1976 a effectivement démarré le 2 Mars 1977. La date de clôture était prévue au 30 Juin 1982, mais elle fut prolongée de neuf mois suite à la demande du gouvernement auprès de la Banque Mondiale.

1. Personnel.

Nous avons toujours estimé nécessaire d'affecter le personnel de vulgarisation sur le terrain eu égard à l'étendue des zones du Projet et à l'état dispersé des plantations villageoises.

1.1. Personnel de terrain du Projet Quinquina au 30/6/1982

	:Agronome A2	:Assistant Agricole	: Moniteur Agricole	:Surveillant M.O.	
Cyangugu :	1	:	3	:	4
Kibuye :	1	:	3	:	7
Gikongoro :	-	:	3	:	4
	:	2	:	9	:
				15	:
					22

1.2. Personnel de terrain du Projet Quinquina au 31/12/1982

	:Agronome A2	:Asistant	: Moniteur	: Surveillant M.O.	: Chauffeur
		:Agricole	: Agricole	:	:
Cyangugu :	1	:	1	:	6
Kibuye :	1	:	1	:	9
Gikongoro:	-	:	3	:	3
	:	2	:	5	:
				12	:
					18
					3

Un mouvement important a été opéré au sein du personnel du Projet :

- Une partie du personnel oeuvrant dans la région couverte par le Projet Café a été automatiquement reprise par celui-ci c.à.dire: - 2 Assistants Agricoles et 2 Moniteurs Agricoles.
- Un Agronome A2 a été licencié pour vol.
- Un moniteur Agricole a été également renvoyé.

L'équipe du bureau de Direction n'a pas changé, elle comprend: un Directeur de Projet, un Comptable, Une Secrétaire, une Archiviste et un Chauffeur de Direction.

.../...

2. Les moyens logistiques

Le Projet dispose de 4 véhicules dont 2 camionnettes toyota, une Land Rover affectées dans les zones et une camionnette peugeot 504 qui sert de liaison entre Kigali et les trois différentes zones du Projet.

Une voiture peugeot 305 avait été achetée en Juillet 1982, pour remplacer la camionnette peugeot 504, mais elle fut déclassée au cours d'un accident de roulage. L'affaire a été transmise à la Société Nationale d'Assurances (SONARWA).-

Le Projet dispose également de 6 motos suzuki TC 100 qui sont utilisées par les Agronomes de secteurs Quiquima. Vu les moyens financiers très limités dont dispose le projet, le parc automobile n'a pu être renouvelé en 1982 conformément à la recommandation de la dernière mission de supervision de la Banque Mondiale.

3. Le matériel Agricole.

Le Projet distribue du matériel devant servir sur les chantiers de germoirs - de pépinières, il s'agit notamment: des houes, des tridents, des machettes, des hâches, des pulvérisateurs, des arrosoirs, des pelles, des brouettes, etc.....

II. Etat d'exécution du Projet

2.1. Semences.

5 Kgs de semences achetées à Ifulungu (Zaire) nous sont parvenus en Septembre 1982. Ces semences ont été distribuées dans les trois zones du Projet en tenant compte de l'avancement des travaux de construction des pépinières.

2.2.1. Semis en germoirs

Répartition des semences.

Localisation	:	Quantité	:	Observation.
1. Cyangugu	-	-	:	:On a pas semé: toutes les pépinières
	:		:	:étaient gorgées de plants de façon qu'on
	:		:	:aurait pas de la place pour le repiquage.
2. KIBUYE	: Musasa	1 Kg	:	:Bonne germination
	Mugonero	1 Kg	:	:Résultat moyen
3. GIKONGORO	: Mvogo	0,5 Kg	:	:Bonne germination mais cas de fonte de
	:		:	:semis
	Musange	1,5 Kg	:	:Très bon résultat.
4. BUMBOMBO et BUKONYA	:	1;0 Kg	:	:Acheté par l'OCIR CAFE car cette zone
	:		:	:n'est pas couverte par ce projet.
	:		:	

Les semis ont été échelonnés entre le mois de Septembre et Décembre pour faciliter le repiquage. La densité par planche est d'environ 2,5 grammes/m². Sur base de 2.500.000 graines par kilogramme et de 50 % de perte, on peut prévoir: 3 millions de plantules à repiquer, mais ceci dépendra de la proportion des pertes dues à la fonte de semis.

2.1.1. Situation des germoirs.

Zone	:	Nombre abris	:	Abris	:	Plantules	:	Observation
CYANGUGU :	Ntendezi	:	27	:	7	:	100.000	:
	Muko	:	5	:	25	:	2.000	:
	Ntangara	:	17	:	5	:	1.000	:
	Gihundwe	:	16	:	8	:	100.000	:
		:		:		:		:
KIBUYE:	Munzanga	:	10	:	12	:	42.000	:
	Musangwa	:	2	:	-	:	18.000	:
	Musasa	:	24	:	15	:	160.000	:
	Mugonero	:	14	:	26	:	150.000	:
		:		:		:		:
GIKONGORO:	Mwogo	:	27	:	7	:	120.000	:
	Musange	:	18	:	7	:	200.000	:
	Kibilizi	:	3	:	4	:	15.000	:
TOTAUX		:	163	:	116	:	908.000	:

Les demandes des plants par les agriculteurs sont actuellement faibles. C'est pourquoi, nous avons décidé de réduire le nombre de germoirs par zone.

Cyangugu : Va rester avec 2 germoirs : Ntendezi et Gihundwe.

Kibuye : restera avec 3 germoirs : Munzanga, Musasa et Mugonero.

Gikongoro : conservera 2 germoirs : Mwogo et Musange.

.... /

2.2. Les pépinières :

2.2.1. Situation Générale des Pépinières.

Emplacement	: Stock fin	: Plants	: Total	: Plants	: Plants	: Stock fin
	: 1981	: repiqués	: 1982	: distribués	: morts	: 1982
	:	:	:	:	:	:
<u>CYANGUGU</u>	:	:	:	:	:	:
1. Gihundwe	: 378.171	: 189.606	: 567.777	: 57.000	: 32.823	: 477.954
2. Muko	: 347.438	: 43.945	: 391.383	: 5.550	: 1.521	: 384.312
3. Kibingo	: 163.992	: 85.802	: 249.794	: 10.000	: 562	: 209.232
4. Kirambo	: 176.053	: 121.422	: 297.475	: 81.200	: 12.225	: 204.050
5. Nyagahembe	: 131.842	: 135.940	: 267.782	: 12.200	: 3.486	: 252.096
6. Ntangara	: 188.224	: 3.949	: 192.173	: 32.420	: 495	: 159.258
Sous Total	: 1.385.720	: 580.664	: 1.966.384	: 198.370	: 51.112	: 1.712.447
<u>KIBUYE</u>	:	:	:	:	:	:
1. Nyabinombe	: 234.895	: 36.000	: 270.895	: 49.340	: 214.138	: 7.417
2. Munzanga	: 100.119	: 58.916	: 159.035	: 51.567	: 54.186	: 53.282
3. Musasa	: 129.518	: -	: 129.518	: 98.420	: 26.702	: 4.396
4. Songa	: 72.424	: 39.550	: 111.974	: 45.495	: 46.383	: 20.096
5. Mugonero	: 206.580	: 211.600	: 418.180	: 127.300	: 99.500	: 191.380
6. Kilimbi	: 85.686	: 130.040	: 215.726	: 29.330	: 64.007	: 122.389
7. Rutendeli	: 77.894	: 9.982	: 87.876	: 15.070	: 24.707	: 48.099
8. Murondwe	: 178.409	: 72.039	: 250.448	: 102.500	: 54.056	: 93.892
9. Nganzo	: 57.263	: -	: 57.263	: 57.263	: -	: -
10. Gasharu	: 98.278	: 107.741	: 206.019	: 88.460	: 64.200	: 53.359
11. Nyabikeli	: -	: 98.212	: 98.212	: -	: 33.405	: 64.807
Sous Total	: 1.241.066	: 764.080	: 1.304.106	: 664.745	: 681.284	: 659.117
<u>GIKONGORO</u>	:	:	:	:	:	:
1. Mwogo	: 156.716	: 11.582	: 168.298	: 88.562	: 20.736	: 59.000
2. Kibilizi	: 69.447	: 41.403	: 110.850	: 30.970	: 16.850	: 63.030
3. Mudasonwa	: 105.857	: 88.518	: 194.375	: 25.560	: 60.604	: 108.211
4. Manwali	: 130.214	: 946	: 131.160	: 64.560	: 35.600	: 31.000
5. Rukondo	: 76.288	: 505	: 76.793	: 22.437	: 37.200	: 17.156
6. Kavili	: 129.598	: 42.504	: 172.102	: 82.990	: 36.118	: 52.994
7. Musange	: 93.137	: 232.563	: 325.700	: 131.700	: 39.000	: 155.000
Sous Total	: 761.257	: 418.021	: 1.154.278	: 446.779	: 246.108	: 461.391
TOTAUX	: 3.388.043	: 1.762.765	: 4.424.760	: 1.309.894	: 978.504	: 2.832.955

2.2.2. La distribution des plants aux agriculteurs.

Emplacement	: Distribution : Mars 82 - Mai 82	: Distribution : Octobre - Novembre 82	: Distribution totale
<u>CYANGUGU</u>			
1. Gihundwe	: 44.600	: 12.400	: 57.000
2. Muko	: 3.750	: 1.800	: 5.550
3. Kibingo	: 1.350	: 8.650	: 10.000
4. Kirambo	: 28.500	: 52.700	: 81.200
5. Nyagahembe	: 8.200	: 4.000	: 12.000
6. Ntangara	: 5.020	: 17.400	: 32.420
Sous Total	: 91.420	: 106.950	: 198.370
<u>KIBUYE</u>			
1. Nyabinombe	: 12.070	: 37.270	: 49.340
2. Munzanga	: 22.835	: 28.732	: 51.567
3. Musasa	: 23.450	: 74.970	: 98.420
4. Songa	: 17.370	: 28.125	: 45.495
5. Mugonero	: 29.300	: 97.700	: 127.300
6. Kilimbi	: 19.330	: 10.000	: 29.330
7. Rutendeli	: 15.070	: -	: 15.070
8. Murondwe	: 38.110	: 64.390	: 102.500
9. Nganzo	: 57.263	: -	: 57.263
10. Gasharu	: 37.780	: 50.680	: 88.460
11. Nyabikeli	: -	: -	: -
Sous Total	: 272.578	: 391.867	: 664.445
<u>GIKONGORO</u>			
1. Mwogo	: 40.332	: 48.230	: 88.562
2. Kibilizi	: 15.850	: 15.120	: 30.970
3. Mudasomwa	: 8.760	: 16.800	: 25.560
4. Manwali	: 38.770	: 25.790	: 64.560
5. Rukondo	: 6.100	: 16.377	: 22.437
6. Kavili	: 27.820	: 55.170	: 82.990
7. Musange	: 61.650	: 70.050	: 131.700
Sous Total	: 199.282	: 247.497	: 446.779
TOTAUX	: 563.280	: 764.314	: 1.309.594

L'année qui s'achève a été caractérisée par la prolongation de la grande saison sèche de façon que la mise en place des plants a été effectuée au cours du mois de Novembre.

Malgré la mauvaise situation que connaît actuellement le quinquina, des efforts ont été déployés dans le cadre de la distribution des plants en commençant par les autorités administratives locales et en regroupant les planteurs sur des propriétés communales inoccupées.

2.2.3. Les pertes dans les pépinières.

Emplacement	Plantules repiqués	Pertes
<u>CYANGUGU</u>		
1. Gihundwe	189.606	32.823
2. Muko	43.945	1.521
3. Kibingo	85.802	562
4. Kirambo	121.422	12.225
5. Nyagahembe	135.940	3.486
6. Ntangara	3.949	495
Sous Total	580.664	51.112
<u>KIBUYE</u>		
1. Nyabinombe	36.000	214.138
2. Munzanga	58.916	54.186
3. Musasa	-	26.702
4. Songa	39.550	46.383
5. Mugonero	211.600	99.500
6. Kilimbi	130.040	64.007
7. Rutendeli	9.982	24.707
8. Murondwe	72.039	54.056
9. Nganzo	-	-
10. Gasharu	107.741	64.200
11. Nyabikeli	98.212	33.405
Sous Total	764.080	681.284
<u>GIKONGORO</u>		
1. Mwogo	11.582	20.736
2. Kibilizi	41.403	16.850
3. Mudasomwa	88.518	60.604
4. Manwali	946	35.600
5. Rukondo	505	37.200
6. Kavili	42.504	36.118
7. Musange	232.563	39.000
Sous Total	418.021	246.108
<u>TOTAUX</u>	1.762.765	978.504

Les pertes dans les pépinières ont été énormes: la mort des plants à l'âge de 4 mois a été souvent observée.

.../...

La maladie présente les symptômes de nécrose de tissus au niveau du col et suivi d'un minisme et de décoloration du feuillage. Au stade avancé, la jeune plante forme de rejets, puis meurt. Cette fois-ci, la vitesse de propagation a été rapide malgré les pulvérisations régulières du captane.

2.2.4. Résumé des statistique

	: CYANGUGU	: KIBUYE	: GIKONGORO	: Taux
Plantules répiquées	: 580.664	: 764.080	: 418.021	: 1.762.765
Les pertes	: 51.112	: 681.284	: 246.108	: 978.504
Le total des plants 1982	: 1.966.384	: 1.304.106	: 1.154.278	: 4.424.768
Distribution totale	: 198.370	: 664.445	: 446.779	: 1.309.594
Les plants en stock fin 1982	: 1.712.417	: 659.117	: 461.391	: 2.832.955

La distribution des plants se fait toujours pendant la période de pluies : Mars-Mai et Octobre-Novembre. Des plants sont vendus symboliquement à un prix relativement faible pour soutenir les paysans à un revenu fort modeste. Ce prix était de 1 Frw par plant en 1977, il est passé en 1978 de 1 Frw à 0,40 Frw le plant. De 1979 jusqu'à maintenant ce prix est ramené à 0,1 Frw le plant.

2.3. Les plantations villageoises.

Des plantations installées au cours des années passées présentent un très bon aspect végétatif et des entretiens ont été bien faits par les planteurs sauf à Cyangugu où l'arrêt de la commercialisation des écorces durant la période de Juin 1981 - Septembre 1982 avait découragé la plupart des agriculteurs. Cette année les difficultés de reprise dues à la sécheresse ont été signalées à Kibuye mais les pertes dans les champs n'ont pas été très importantes (inférieures à 5 % des plants distribués).

2.3.1. Evolution des plantations 1977-1982

ZONES	: 1977	: 1978	: 1979	: 1980	: 1981	: 1982	: TOTAL
CYANGUGU	: 204,0	: 24,3	: 24,4	: 63,1	: 26,5	: 19,8	: 362,10
KIBUYE	: 10,4	: 14,0	: 12,1	: 22,4	: 19,4	: 66,4	: 144,7
GIKONGORO	: -	: 5,6	: 22,1	: 22,4	: 47,0	: 44,6	: 141,7
	: 214,4	: 43,9	: 50,6	: 107,9	: 92,9	: 130,8	: 648,5

On se souviendra que les plants distribués en 1977, à Cyangugu et à Rwanzanu (KIBUYE) sont issus des anciennes pépinières de l'OCIR CAFE.

.../...

2.3.2. Le recensement des plantations

Le recensement repris ci-dessous englobe les réalisations du projet ainsi que les plantations réalisées avant le démarrage de celui-ci.

Commune	:	Planteurs	:	Superficies (ha).
<u>CYANGUGU</u>	:		:	
1. Karemgera	:	3.867	:	647,10
2. Gatare	:	4.809	:	586,72
3. Kirambo	:	2.201	:	319,14
4. Kagano	:	2.217	:	345,02
5. Cyimbogo	:	1.051	:	236,44
6. Gisuma	:	1.280	:	214,50
7. Gafunzo	:	1.067	:	159,36
8. Nyakabuye	:	555	:	93,84
9. Kamembe	:	466	:	85,96
10. Gishoma	:	213	:	30,11
Sous Total	:	17.726	:	2.718,19
<u>KIBUYE</u>	:		:	
1. Bwakira	:	358	:	40,49
2. Mwendo	:	215	:	75,60
3. Kivumu	:	149	:	8,35
4. Rwanatamu	:	1.430	:	256,76
5. Gishyita	:	65	:	10,30
6. Gisovu	:	27	:	8,4
Sous total	:	2.244	:	399,90
<u>GIKONGORO</u>	:		:	
1. Nyamagabe	:		:	
2. Mudasonwa	}	560	:	33,30
3. Karama	:		:	
4. Kinyamakara	}	632	:	50,96
Kivu	:		:	
5. Rukondo	:	405	:	17,47
6. Musange)	260	:	35,68
Muko)		:	
7. Karambo	:	42	:	4,30
Sous Total	:	1.899	:	141,71

Totaux : -- Planteurs : 21.869
-- Superficies : 3.259,80 ha.

2.4. Situation phytosanitaire.

2.4.1. Dans les germoirs

Les plantules de quinquina fort petites au début de leur croissance se montrent très fragiles à la lumière directe: nous les protégeons par des dispositifs entravant plus ou moins la lumière directe et les vents forts.

On évite également de favoriser une atmosphère lourde et humide dans les germoirs pour ne pas provoquer des "fontes" de semis. Celles-ci sont maîtrisées grâce aux pulvérisations tous les 15 jours du captane à la dose de 40 grammes pour 20 litres d'eau.

2.4.2. Dans les pépinières

On observe de temps en temps l'attaque des feuilles par un papillon de genre *Celerio nerii*. La pulvérisation du sumithion 3 % donne de bons résultats.

Des fortes attaques de maladies cryptogamiques ont été souvent observées et causent d'énormes pertes.

2.4.3. Dans les champs

- Maladies cryptogamiques.

Nous observons toujours une forte attaque des arbres dans les plantations de Cyangugu causée par un champignon du genre *Phytophtora cinnamomii* qui est caractérisée par un chancre linéaire sur l'écorce du tronc; c'est le seul champignon qui y cause plus de dégâts.

L'OCIR CAFE en collaboration avec l'ISAR ont installé des essais de lutte contre ce champignon, mais les résultats obtenus jusque maintenant ne permettent pas de tirer une conclusion quelconque. Cependant quelques mesures préventives sont préconisées:

- Arrachage et destruction des pieds malades.
- Eclaircies dans les plantations trop denses.
- Pulvérisation des fongicides sur des plants encore sains.
- Entretien régulier des plantations.

- Insectes nuisibles

- Le principal ennemi du feuillage du quinquina, c'est un petit insecte du genre *Helopeltis orophila*: les feuilles se recroquevillent et tombent.
L'attaque a lieu surtout en saison sèche.
- Les chenilles (larves d'un papillon du genre: *Celerio nerii* (ou sphinx du quinquina) attaquent les feuilles, les bourgeons et parfois les jeunes rameaux.

Moyens de lutte: On lutte contre ces 2 insectes par désinsectisation du sumithion 3 % à raison de 100 Kgs par hectare, de préférence au début de la saison sèche.

2.5. Récolte et commercialisation du quinquina

2.5.1. Achat des écorces

Les achats des écorces du producteur qui avaient été suspendus en Février 1981 ont repris en Septembre 1982.

Les commerçants rwandais achètent des écorces aux planteurs et les acheminent à Kigali, ils reçoivent 10 Frw au kg pour le transport. Le prix payé aux planteurs est de 105 Frw par kilogramme d'écorces de troncs et de racines sans tenir compte de leur teneur en Q.A.A.; seulement on examine sommairement l'état de séchage et on fait un triage manuel pour enlever les impuretés.

Pour limiter les récoltes prématurées, des cartes d'identification des planteurs sont mises au point pour réglementer les récoltes. L'âge de récolte est fixé à 7 ans. Quantité achetée : 400 tonnes dont 200 tonnes vont constituer le stock initial de l'Usine RWANDA, 200 autres feront l'objet d'exportation.

2.5.2. Exportation des écorces.

- Le prix moyen obtenu sur le marché international pour le sulfate de quinine est tombé de 2,70 \$ U.S. à 2,30 \$ U.S./once vers la fin de l'année 1981.
- Le prix indicatif est de 1.850 Fc/Kg de Q.A.A. CIF port ZAVENTEM. Comme les écorces de quinquina se vendent surtout en Francs Belges le taux de change reste un problème car notre franc étant lié au dollar s'est beaucoup apprécié ces dernières années avec le dollar.

2.5.3. Quantité d'écorces exportées

<u>Année</u>	<u>Quantité (tonnes)</u>
1975	333
1976	187
1977	616
1978	695
1979	325
1980	818
1981	546
1982	303

2.5.4. Stock au 31 Décembre 1982 : 298.300 Kgs d'écorces de troncs et racines.

.../...

III. Exécution du budget (1982)

5.1. Utilisation des fonds.

POSTE	MONTANT	
	Prévu	Dépenses
1.- Salaires S/Statuts et S/contrats	3.500.000 S/S	3.201.054
- Journaliers	4.500.000 S/C	4.485.637
	16.500.000	14.497.950
Equipement	4.200.000	960.000
Seences quinqua et fournitures: pépinières (outillage et produits: chimiques)	6.000.000	350.000
Frais généraux		
- Carburant & Lubrifiant	8.334.000	5.877.315
- Entretien & réparation		
- Fournitures de bureaux		
- Assurance		
- Indemnités et Soins médicaux, etc..		
TOTAUX	43.034.000	29.371.956

Les dépenses d'investissement ont été réduites aux strict minimum car: les trois camionnettes qui étaient prévues au budget n'ont pas été achetées.

Certaines fournitures des pépinières n'ont pas également été achetées (outillage agricole, tous les produits chimiques...). Ceci pour pouvoir garder des recettes permettant de continuer les pépinières quand les ressources de la Banque Mondiale seront épuisées. Ce sont ces différents éléments supprimés dans le budget qui justifient l'écart entre le montant prévu et celui dépensé.

.../...

3.2. ETAT DES REMBOURSEMENTS PAR LA BANQUE MONDIALE

Demande	Catégorie	Date d'encais-	Montant	Cumul U.S.	Montant	Cumul	Gouvern.
		sement	£	£	FRW	FRW	:rwandais
N° 35	3	3/82	68.455,71	68.455,71	6.291.764	6.291.764	
36	3	5/82	69.316,70	137.772,41	6.329.611	12.621.375	
37	3	6/82	80.354,66	218.127,07	7.324.012	19.945.387	
38	3	9/82	81.485,87	299.612,94	7.480.440	27.425.827	
39	4	10/82	6.700,00	306.312,94	615.797	28.041.624	
40	3	12/82	62.519,58	368.832,52	5.746.175	33.787.799	
		5/82					10.885.600
							Frw

Taux d'échange : 1 dollar U.S.: 91,91 Frw.

Cette fois-ci les versements de fonds par la Banque Mondiale ont été au cours de cette année réguliers. Aucune difficulté dans le paiement n'a été éprouvée comme c'était le cas les années antérieures. Nous remarquons également que le Gouvernement Rwandais a versé sa participation y compris les arriérés des années 1980 et 1981.

IV. CONCLUSIONS.

- .. Lors de l'évaluation du Projet, le commerce des écorces du quinquina était prospère; la demande des plants par des agriculteurs était importante. Ceci a conduit à une surestimation du taux de réalisation annuelle du programme par les évaluateurs de la Banque Mondiale.
- .. Les difficultés d'ordre climatique telle que la sécheresse prolongée dans certaines régions des zones du Projet surtout au moment de plantation; la situation conjoncturelle que le quinquina est en train de traverser durant ces dernières années (le planleur n'est pas payé au prix rémunérateur); tous ces différents facteurs n'ont pas permis de respecter le timing initialement prévu.
- .. Aussi les évaluateurs du Projet n'ont pas tenu compte qu'il est techniquement impossible de produire des plants à la première année et qu'il faut environ 16 mois (7 mois de germoirs + 9 mois de pépinières).

- Cependant nous constatons que les réalisations de cette année sont encourageantes par rapport à celles des années précédentes :

214,4 hectares en 1976-1977: par l'OCIR CAFÉ et une partie par le Projet.

43,9 hectares en 1978.

58,6 hectares en 1979.

108,0 hectares en 1980.

93,0 hectares en 1981

150,9 hectares en 1982.

648,8 hectares en cinq ans et six mois.

Nous attendons que l'Usine d'extraction de la quinine qu'on est entrain de construire à Kirambo (Cyangugu) soit opérationnelle pour voir dans quelles mesures on pourra relever la situation surtout dans le domaine de la replantation. En attendant, nous allons conseiller aux planteurs de ne plus arracher lors de la récolte, mais plutôt de recéper le tronc: ce qui nous permettra de résoudre en partie ce problème de ~~non~~ replantation.

.../...

CHAPITRE III. SERVICE COMMERCIAL

A. Section Licences et Taxation

Les activités de cette section portant sur :

- le contrôle du conditionnement et de l'entreposage du café et des autres produits rentrant dans les activités de l'Office;
- l'échantillonnage;
- les travaux de laboratoire, dégustation, contrôle de la qualité;
- l'administration et émission des certificats de qualité et d'origine.

1. Contrôle du Conditionnement et de l'entreposage du café

1.1. Conditionnement

Comme d'habitude, à l'entrée de chaque lot de café, nous procédons à la vérification du poids, du marquage, de la propreté des sacs et de la solidité de leur couture.

1.2. Entreposage

Les problèmes d'entreposage auxquels nous faisions allusion dans nos rapports précédents sont en voie de trouver une solution.

L'année dernière, un entrepôt de 3500 m² a été construit et nous signalions dans notre dernier rapport que nous comptions en ériger un autre cette année-ci.

Ce dernier est presque achevé et couvre une superficie de plus ou moins 6.000 m².

2. Echantillonnage

Comme d'habitude, chaque fois qu'un lot de café est complet un échantillon est prélevé suivant les règles que nous avons déjà décrites dans nos rapports précédents. Le prélèvement d'échantillons va de pair avec l'établissement des certificats d'entreposage.

3. Travaux de laboratoire, dégustation contrôle de la qualité

Le contrôle de la qualité du café est une des activités fondamentales de l'Office. Ce contrôle est effectué au cours des travaux de laboratoire et de dégustation dont nous avons déjà exposé la procédure en détail dans notre rapport de l'exercice 1980.-

.../...

4. Administration et émission des certificats de qualité et d'origine

4.1. Certificats de qualité/Licences d'exportation

Chaque lot de café exportable est couvert par une licence d'exportation et accompagné d'un certificat de qualité qui résume les caractéristiques relevées à l'examen.

Nous avons ainsi délivré au cours de cette année 1538 certificats de qualité/licences d'exportation pour un total de 23.085.000 Kgs cfr tableau "Production de café suivant le type de classification et licences émises".

Il est à déplorer que la qualité de notre café se détériore de plus en plus : le type ORDINARY prenant le dessus en quantité sur le type STANDARD.

4.2. Certificats d'origine

Nous avons signalé dans notre dernier rapport que les clauses économiques de l'Accord International de 1976 sur le café étaient entrées en vigueur le 1/10/1980.

Il est peut-être utile de rappeler que l'année cafrière d'après l'Organisation Internationale du Café commence au 1 octobre de chaque année pour se terminer le 30 septembre de l'année suivante.

Ainsi donc pour ce qui a trait aux certificats d'origine et contin-
gents d'exportation nous nous reporterons à l'année cafrière OIC 1981/82 c.à.d. la
période comprise entre le 1/10/81 et le 30/9/1982, qui couvre les 3/4 de l'année ci-
vile 1982.

Les certificats d'origine formulé "O" délivrés au cours de cette période couvrent une somme de 22.485.000 Kgs, répartis comme suit :

...../....

ANNEE/MOIS	CERT.D'ORIG. FORM. 0	TOTAL TRIM.	CERT.D'ORIG. FORMULE X.
1981 OCTOBRE	2.790.000	:	:
NOVEMBRE	2.327.200	:	:
DECEMBRE	462.800	5.580.000	:
	:	:	:
1982 JANVIER	4.290.000	:	:
FEVRIER	75.000	:	:
MARS	180.000	4.545.000	:
	:	:	:
AVRIL	1.575.000	:	:
MAI	1.215.000	:	:
JUIN	1.125.000	3.915.000	:
	:	:	:
JUILLET	4.885.400	:	3.000.000
AOUT	3.135.000	:	:
SEPTEMBRE	424.600	8.445.000	:
TOTAL	22.485.000 Kg	22.485.000 Kg	3.000.000 Kg

L'on se souvient que le quota qui nous était alloué pour l'année 1981/82 s'élevait à 375.000 sacs soit 22.500.000 Kg.
La différence de 15.000 Kg est compensée par l'excédent de l'année passée (180/81) qui s'élevait à 15.000 Kg.

Les certificats d'origine formule " X " couvrent les 3.000 tonnes vendues à l'Algérie.

Conclusion

Nous parlions dans notre dernier rapport d'une dégradation de la qualité de notre café. Nous constatons que malheureusement aucune amélioration n'a été réalisée cette année.

Nous espérons que les dernières tournées de sensibilisation des caféculteurs par le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, celui de l'Intérieur et le Directeur de l'OCTIR CAFÉ qui ont amorcé un encadrement plus assidu, ainsi que l'installation des nouvelles machines de depulpage, nous conduiront à une meilleure production en quantité et en qualité.

.../...

PRODUCTION DU CAFF SUivant LE TYPE DE CLASSIFICATION
ET LICENCES ITALIENNES

- 44 -

MOIS/TYPE	STD	GRD	T	M/M	TOTAL/KG
JANVIER	60	—	30.000 Kg	60	30.000 Kg
FÉVRIER	60	—	60.000 Kg	60	60.000 Kg
MARS	60	—	30.000 Kg	60	30.000 Kg
AVRIL	60	—	840.000 Kg	60	840.000 Kg
MAI	60	225.000 Kg	855.000 Kg	60	1.105.380 Kg
JUIN	60	2.670.000 Kg	3.030.000 Kg	60	5.700.000 Kg
JUILLET	60	4.060.000 Kg	5.495.000 Kg	60	7.575.000 Kg
AOUT	60	1.264.620 Kg	2.370.000 Kg	60	3.634.620 Kg
SEPTEMBRE	60	300.000 Kg	615.000 Kg	60	915.000 Kg
OCTOBRE	60	15.000 Kg	180.000 Kg	60	195.000 Kg
NOVEMBRE	60	30.000 Kg	375.000 Kg	60	405.000 Kg
DÉCEMBRE	60	—	1.395.000 Kg	60	1.440.000 Kg
TOTAL	60	8.584.620 Kg	13.275.000 Kg	60	22.859.000 Kg
%	60	37,19	57,50	60	100,00
			4,87	60	0,44

PRODUCTION DE CAFE MANUFACTURÉE PAR LES 5 MILITARIES ANNUELLES (EN KG)

TYPE/ANNEE	1978	1979	1980	1981	1982
STD	10.065.000	10.815.000	7.755.000	12.092.160	8.584.620 Kg
ORD	8.935.000	13.095.000	11.715.000	17.655.000	13.275.000 Kg
U.G.	1.470.000	315.000	105.000	285.000	-
TRIMAGE	1.185.000	450.000	465.000	210.000	1.125.000 Kg
DECIMES	30.000	375.000	120.000	150.000	-
M.MT	4.375.000	5.565.000	10.407.000	797.400	100.380 Kg
TOTAL	26.100.000	30.615.000	30.567.000	31.189.560	23.085.000 Kg

PRODUCTION DE CAFE SUIVANTES LICENCES (EN KG).

- 46 -

MOIS/ANNEE	STD	ORD	UG	N. INT	TOTAL
OCTOBRE '81	452.160 Kg	1.455.000 Kg	30.000 Kg		1.937.160 Kg
NOVEMBRE	15.000 Kg	495.000 Kg			510.000 Kg
DECEMBRE	90.000 Kg	345.000 Kg			435.000 Kg
JANVIER '82		30.000 Kg			30.000 Kg
FEVRIER		60.000 Kg			60.000 Kg
MARS		30.000 Kg			30.000 Kg
AVRIL		840.000 Kg			840.000 Kg
MAI	225.000 Kg	855.000 Kg			1.105.380 Kg
JUIN	2.670.000 Kg	3.030.000 Kg			5.700.000 Kg
JUILLET	4.080.000 Kg	3.495.000 Kg			7.575.000 Kg
AOUT	1.264.620 Kg	2.370.000 Kg			3.630.000 Kg
SEPTEMBRE	300.000 Kg	615.000 Kg			915.000 Kg
TOTAL	9.096.780 Kg	13.620.000 Kg	30.000 Kg		22.772.160 Kg
%	39,95	59,81	0,13	0,11	100,00

B. SECTION IMPORTATION ET EXPORTATION

I. EXPORTATIONS DE CAFÉ 1982

1. SITUATION MONDIALE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

L'année calendaire 1982 se termine sans qu'aucune catastrophe atmosphérique n'aite eu lieu au Brésil, premier producteur mondial de café. Mentionnons pour information que durant les dix dernières années, le Brésil a souffert de cinq gelées, en 1973-1975-1978-1979-1981. Actuellement la production mondiale s'est remise et on constate un regonflement des stocks mondiaux.

D'énormes surplus existent actuellement chez les pays producteurs et selon les estimations du département américain de l'agriculture, la production pour les années caférières 1981/82 et 1982/83 s'élève respectivement à 86,3 et 82,5 millions de sacs tandis que les stocks des pays producteurs à la fin de l'année 1981/82 étaient estimés par le même département à 44,743 millions de sacs.

Du côté de la demande, la consommation mondiale s'est pratiquement stabilisée, les besoins de la consommation s'élèvent à : (en millions de sacs).

Année caférière	U.S.A.	C.E.E.	Autres	Total
1980/81	17,9	23,7	14,5	56,1
1981/82	17,9	23,7	14,6	56,2
1982/83	17,5	24	14,7	56,2

Ces chiffres indiquent que l'on s'attend au recul de la consommation aux Etats-Unis pendant l'année caférière en cours qui sera heureusement compensée par les augmentations dans la Communauté Economique Européenne ainsi que dans d'autres pays membres importateurs, notamment au Japon.

Le contingent global fixé en septembre 82 à 56 millions de sacs, correspond à ces statistiques.

Pendant l'année caférière 1981/82, le contingent initial était fixé à 56 millions de sacs mais le contingent à la fin de l'année caférière, compte-tenu d'une augmentation de 700.000 sacs et de trois réductions de 1 million de sacs chacune, n'était plus que 53.700.000 sacs. Ce qui représente une différence de 2,3 millions de sacs entre le contingent initialement prévu et le contingent réellement utilisé.

A ces chiffres, il faut évidemment ajouter un peu plus de 5 millions de sacs exportés vers les pays non membres.

Cette situation excédentaire de l'offre mondiale de café rend difficile la tâche de l'Organisation Internationale du Café qui doit défendre les prix et tenter de les maintenir à un niveau acceptable pour les producteurs et consommateurs.

2. EVOLUTION DES PRIX

Comme le montre le graphique 3, du point de vue comportement des prix, l'année 1982 peut se subdiviser en 3 périodes bien distinctes :

.../...

a) De Janvier à la mi-Mars : Bonne tenue des cours.

Tendance très soutenue déjà amorcée pendant le trimestre précédent.

La bonne tenue des cours pendant cette période est essentiellement due à l'équilibre réalisé entre une demande assez forte et une offre habilement ajustée grâce à l'efficacité des mécanismes de l'Accord mis en place par la 36e session du Conseil International du Café en Septembre 1981.

Avant le début des négociations relatives à l'établissement des contingents pour l'année 1981-1982, le prix indicatif composé était de l'ordre de 96 cents par lb. Il avait atteint 137,42 cents au 8 mars 1982. On peut dire que les décisions prises par l'OIC à cette époque avaient répondu aux objectifs visés, de façon à ce qu'une majoration du contingent de 672.000 sacs a eu lieu le 25 février 1982, lorsque la moyenne de 15 jours des prix indicatifs avait franchi la barre de 135 cents la lb.

b) Mi-Mars - Début Août 1982 : Déclin des cours

Le déclin des cours observé sur cette période est dû essentiellement à une disproportion entre une offre évaluée alors à 29,2 millions de sacs (c.à.d. un quota semestriel de 28 millions de sacs + 1,2 millions de sacs de report de sous-embarquements) et une demande généralement faible sur cette période.

La politique d'achat de la main à la bouche, l'absence d'une gelée au Brésil et surtout l'échec des négociations de Juin à l'OIC n'ont fait qu'accentuer ce mouvement de déclin qui nécessitera trois coupures de 1 million de sacs chacune (20 Mai, 12 juillet et 5 août).

c) Août - Décembre : Reprise des cours.

Renversant la tendance de la période précédente, les cours du café ont depuis le 5 Août, date d'application de la troisième coupure pour l'année caférière 1981/82, enregistré une progression dont la vigueur a surpris plus d'un observateur.

L'on peut évoquer les raisons suivantes pour expliquer l'évolution favorable des cours observée durant cette période :

- C'est d'abord l'effet bénéfique de la coupure du 5 Août.
- C'est ensuite les décisions prises lors de la 38e session du Conseil International du Café en septembre - à savoir : la prorogation d'un an de l'Accord de 1976 et la mise au point de l'Accord de 1983 qui prendra la suite dès le 1er Octobre 1983. Ces décisions ont eu pour effet de rétablir la confiance du marché.
- Enfin, la situation statistique créée au 1er trimestre (Octobre - Décembre 1982) par l'application des mécanismes adoptés par la 38e session du Conseil et la panique créée par l'absence de timbres pour permettre le dédouanement de certaines origines y ont également contribué.

Nous ne pouvons pas conclure cette analyse sans souligner deux faits essentiels dont on a beaucoup parlé au cours de l'année caférière 1982, à savoir : rétrécissement du différentiel, entre "autres doux et robustas" et les exportations vers les pays non membres.

.... /

.. En 1977, à cause de la gelée catastrophique au Brésil de Juillet 1975, la torréfaction en remplacement d'un éventuel manque de café brésilien se porta acheteur en grande quantité de robustas et les cours des robustas New York ont été à une certaine époque supérieurs aux cours des "autres doux New York".
Le 4/8/1977, les robustas cotaient 205 cents/lb, et les "autres doux" : 199 cents/lb pour atteindre au 5/10/1977 : robustas 198, others Milds 165,61, soit un différentiel de 32,39 cents en faveur des robustas.
En 1982, avec des clauses économiques en vigueur donc avec des quotas d'exportation, pour chaque pays l'impact de l'importante récolte Brésilienne a eu par rapport à 1977 l'effet inverse.
La crainte de la chute des cours de certains pays producteurs de robustas les encourageait à vendre Octobre/Décembre et Janvier/Mars dès le mois de Juin/juillet et le différentiel "autres doux"/"Robustas" ayant déjà atteint le 4/2/1982 plus de 43,43 cents en faveur des "autres doux", a chuté durant toute l'année pour atteindre au 22/12/82 4,99 cents.
Compte-tenu cependant de la surproduction au Brésil, on peut aisément pronostiquer, dans un proche avenir, une baisse des cours des robustas laquelle sera sûrement suivie, dans une mesure moindre, d'une baisse des cours des "autres doux" causée par la pression des colombiens.

.. Concernant maintenant les cafés exportés vers les pays non membres de l'Accord ; ces cafés sont souvent exportés à plus de 50 % moins chers que vers les pays consommateurs membres. Ceci a conduit certains pays à se retirer de l'Accord pour pouvoir bénéficier des prix réduits du marché non contingenté. Ces pays sont la Hongrie et Israël. Plus grave encore est que ce café exporté à moitié prix vers les pays non membres de l'Accord, finit par être réexporté par ces derniers vers les pays membres.

L'Organisation Internationale du Café étudie actuellement les moyens de contrôler les embarquements de café vendu à des non membres de façon à éviter leur importation par les pays membres.

Pour conclure ce chapitre sur les prix, il faut signaler que suivant les dépêches de presse en provenance de Londres et de sources variées, tels que les représentants du Fonds Monétaire International, les différents analystes de la profession, tous semblent unanimes dans leur pessimisme concernant les développements des prix pour diverses matières premières durant 1983.

En particulier pour le café, bien qu'admettant que l'Accord International du Café a avec succès stabilisé le marché, ces spécialistes opinent que pour cette année cafrière, la moyenne des prix ne dépassera pas le juste milieu des fourchettes de l'Accord qui sont de 120 et 140 cents. Autrement dit, leurs prévisions tenant compte des excédents de café dans le monde, laissent entrevoir un tassement de prix puisque la moyenne est à 130,97 cent/lb au 31 décembre 1982. Bien que peu encourageantes, il n'y a pour le moment aucun élément pour réfuter ces projections, mais seul l'avenir nous le dira.

3. LES EXPORTATIONS DU RWANDA EN 1982

Pendant l'année cafière 1981/82 nous avions un contingent de 375.000 sacs (22.500 tonnes) et pendant l'année cafière en cours qui a commencé le 1er Octobre 1982 nous avons obtenu un contingent de 430.000 sacs (25.800 tonnes). Parmi les éléments positifs qui ont marqué l'année 1982, il faut souligner l'augmentation de notre contingent d'exportation décidée lors de la 38ème session du Conseil International du Café en Septembre dernier.

Nous avons enregistré une augmentation d'environ 15 %, passant de 375.000 sacs à 430.000 sacs. C'est pourquoi il y a eu accroissement des exportations durant le dernier trimestre de l'année civile.

Si l'on retient comme référence la date du visa de la douane, nos exportations totales de l'année 1982 s'élèvent à 438.673 sacs dont 49.500 sacs exportés vers l'Algérie, pays non membre de l'Organisation Internationale du Café.

Les contrats de vente passés au cours de l'année portent sur un volume de 307.040 sacs de Standard et Ordinary pour une valeur de 4.853.580.251 Frw.

Si on met en parallèle ces ventes avec l'évolution des prix, on constate que la grande partie des contrats ont été passés au mois de Janvier et entre Juin et Octobre, périodes où l'on constate une évolution ascendante des prix (voir graphique 1). Enfin si l'on compare le mouvement des stocks à celui de 1981 on constate d'abord qu'il y a eu moins d'entrées de café en 1982 avec 23.168 tonnes contre 30.695 tonnes en 1981. Il en résulte un stock de fin d'année relativement faible de 6.811 tonnes contre 9.727 tonnes en 1981.

...../.....

Tableau I.

VOLUME ET VALEUR DES EXPORTATIONS DE CAFE SUR BASE DES CONTRATS PENDANT L'ANNEE 82.

Mois	Nombre de sacs/type	Valeur F.R.W	Prix moyen g./lb	Indic. OIC(Autres doux)
Janvier	53•750 STD/ORD	859•268•031	131,38	143,90
	750 UG	9•824•765	-	152
Février	10•000 STD/ORD	168•981•391	138,98	155
	500 UG	6•549•844	-	
Mars	16•000 STD/ORD	268•363•988	137,96	144,83
	750 UG	9•809•568	-	
	1•750 T	20•796•893	-	
Avril	12•500 STD/ORD	303•511•538	128,02	141,14
Mai	21•000 ORD	317•553•905	124,38	137,00
Juin	37•213•STD/ORD	564•498•907	124,77	141,02
	423 N	4•409•799	-	
JUILLET	24•000 ORD	344•026•806	117,90	133,11
Août	43•750 STD/ORD	631•696•102	118,75	132,83
Septembre	55•000 STD/ORD	834•366•440	124,78	136,73
Octobre	20•577 STD/ORD	327•037•517	130,72	141,18
	673 MT	7•196•899	-	
Novembre	8•750 STD/ORD	140•783•643	132,34	138,12
	11•000 UG/T	139•932•617	-	
Décembre	4•500 STD/ORD	73•491•983	134,33	134,85
TOTAL	307•040 STD/ORD	4•833•580•251	129,49	139,98
	14•500 UG/T	186•913•687	-	
	1•096 MT	11•606•698	-	

Tableau II.

RECETTES PROVENANT DU CAFE
(Base = factures Rwandex)

Année : 1982

Mois	: Nombre de sacs (60 Kg):	: Valeur U.S \$
Janvier	: 22.786	: 3.620.762,34
Février	: 60.750	: 10.583.004,47
Mars	: 19.500	: 3.425.477,77
Avril	: 24.750	: 4.458.960,96
Mai	: 5.250	: 890.904,25
Juin	: 29.500	: 4.063.567,15
Juillet	: 25.636	: 4.181.032,07
Août	: 34.000	: 5.073.542,51
Septembre	: 54.750	: 9.520.108,85
Octobre	: 43.750	: 7.214.817,12
Novembre	: 20.097	: 3.371.300,86
Décembre	: 27.153	: 4.339.266,67
TOTAL	: 367.922 Sacs : 22.075.320 KGS	: 60.742.745,02 US \$: 5.582.865.695 FRW

EXPORTATIONS PAR PAYS DE DISTINCTION PENDANT L'ANNEE 1962
(SACS DE 60 KGS)

Visa douane case 16 du C.O. Formule 0
17 du C.O. Formule X

Pays/Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
U.S.A.	29.750	500	—	—	18.750	11.000	14.000	36.250	30.000	4.000	—	—	—
C.E.E.	41.750	750	3.000	7.500	7.250	—	—	—	—	—	—	—	—
- R. UMT	4.750	250	250	1.000	1.000	500	4.673	1.000	—	—	—	—	—
- P. BAS	11.000	500	1.750	6.250	6.250	2.250	10.000	4.750	1.000	—	—	—	—
- DANEMARK	—	—	—	—	—	—	—	—	500	—	—	—	—
R.F.A.	17.750	—	—	1.000	250	—	—	—	17.750	6.500	750	—	—
- FRANCE	500	—	—	—	—	—	—	250	3.750	500	750	—	—
- IRLANDE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	250	—	—	—
- ESPAGNE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
- BELGIQUE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
NORVIGIE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SUEDE	3.500	—	—	—	—	—	—	750	4.500	1.500	577	—	—
FINLANDE	250	—	—	—	—	—	—	—	1.000	2.250	2.750	—	—
JAPOON	4.000	—	—	—	—	—	—	—	—	250	4.750	—	—
SINGAPOUR	—	—	—	—	—	2.000	—	—	—	—	—	—	—
ALGERIE	12.000	1.250	4.750	11.250	11.500	5.750	3.000	—	—	—	—	—	—
TOTAL	83.500	2.500	7.750	37.500	31.750	24.500	84.423	52.250	7.077	56.423	24.750	24.250	438.673

• • • / • • •

Feuille IV.

MOUVEMENT DES STOCKS DE CAFE : 1982

Mois	STOCK DEBUT	ENTRÉES	SORTIES	STOCK FIN
Janvier	9.726.540	28.200	2.107.980	7.646.760
Février	7.646.760	29.580	2.025.000	5.651.340
Mars	5.651.340	45.000	1.085.400	4.610.940
Avril	4.610.940	850.000	1.022.580	4.428.360
Mai	4.428.360	1.204.680	2.339.640	3.293.400
Juin	3.293.400	5.810.700	2.524.800	6.579.300
Juillet	6.579.300	7.275.000	3.695.760	10.158.540
Août	10.158.540	3.720.000	3.229.440	10.649.100
Septembre	10.649.100	994.620	1.528.800	10.114.920
Octobre	10.114.920	910.380	2.384.400	8.640.900
Novembre	8.640.900	1.200.000	1.509.000	8.331.900
Décembre	8.331.900	1.110.000	2.630.760	6.811.140
TOTAL		23.168.160	26.083.560	

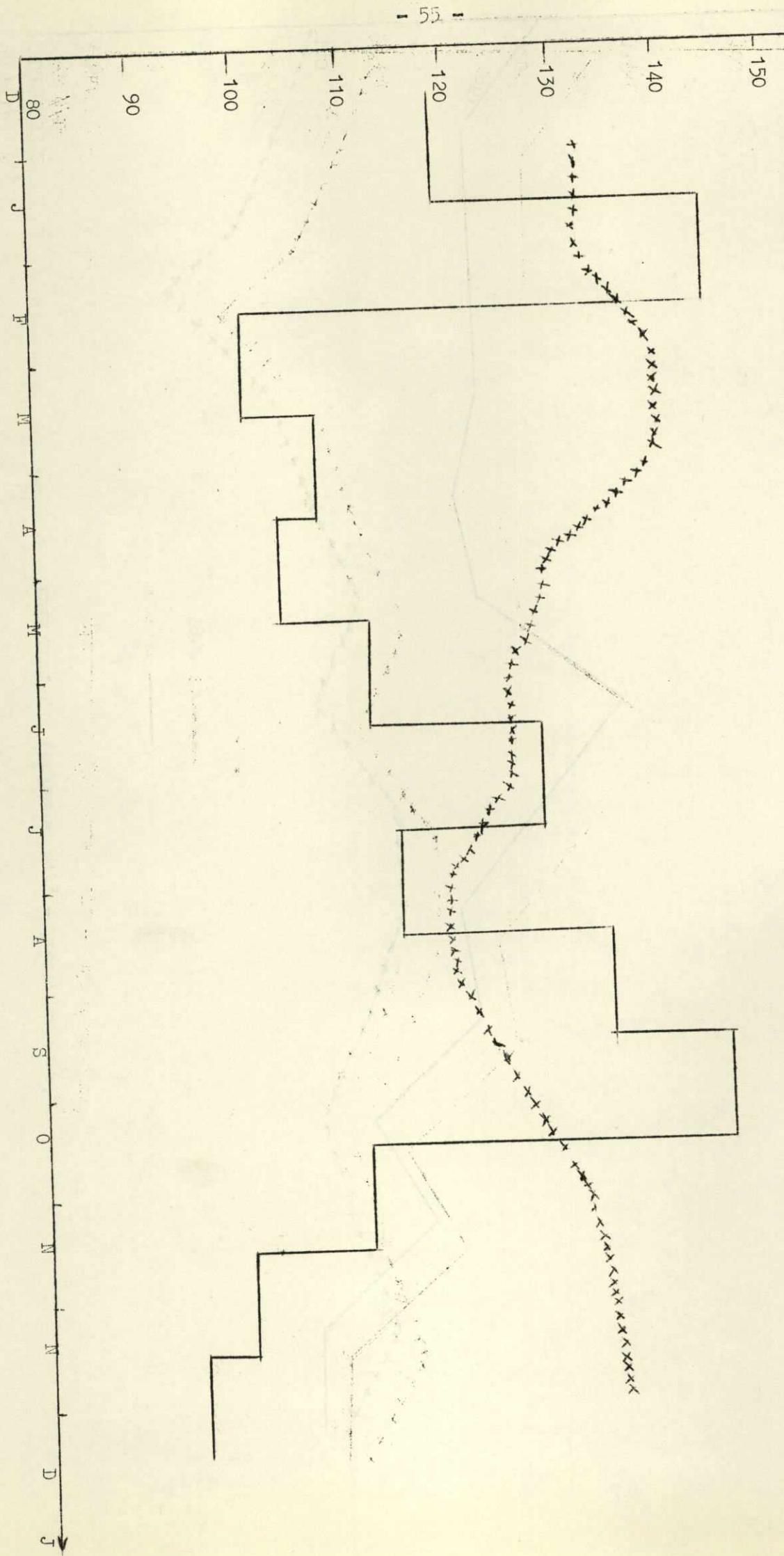
GRAPHIQUE 1

US \$/lb

1982

Volume des Ventes

1982 x x x x x Prix de réalisation (moyennes mensuelles)



US \$/lb

GRAPHIQUE 2

Prix ind. OIC (Moyenne N.Y. - Brême/Hambourg)

160

1981 —

150

1982 X *XX

140

1982

130

- 56 -

120

1981

100

D

J

F

M

A

M

J

A

S

I

O

N

D

J

90

110

1981

100

120

1982

110

1982

100

1982

90

1982

80

1982

70

1982

60

1982

50

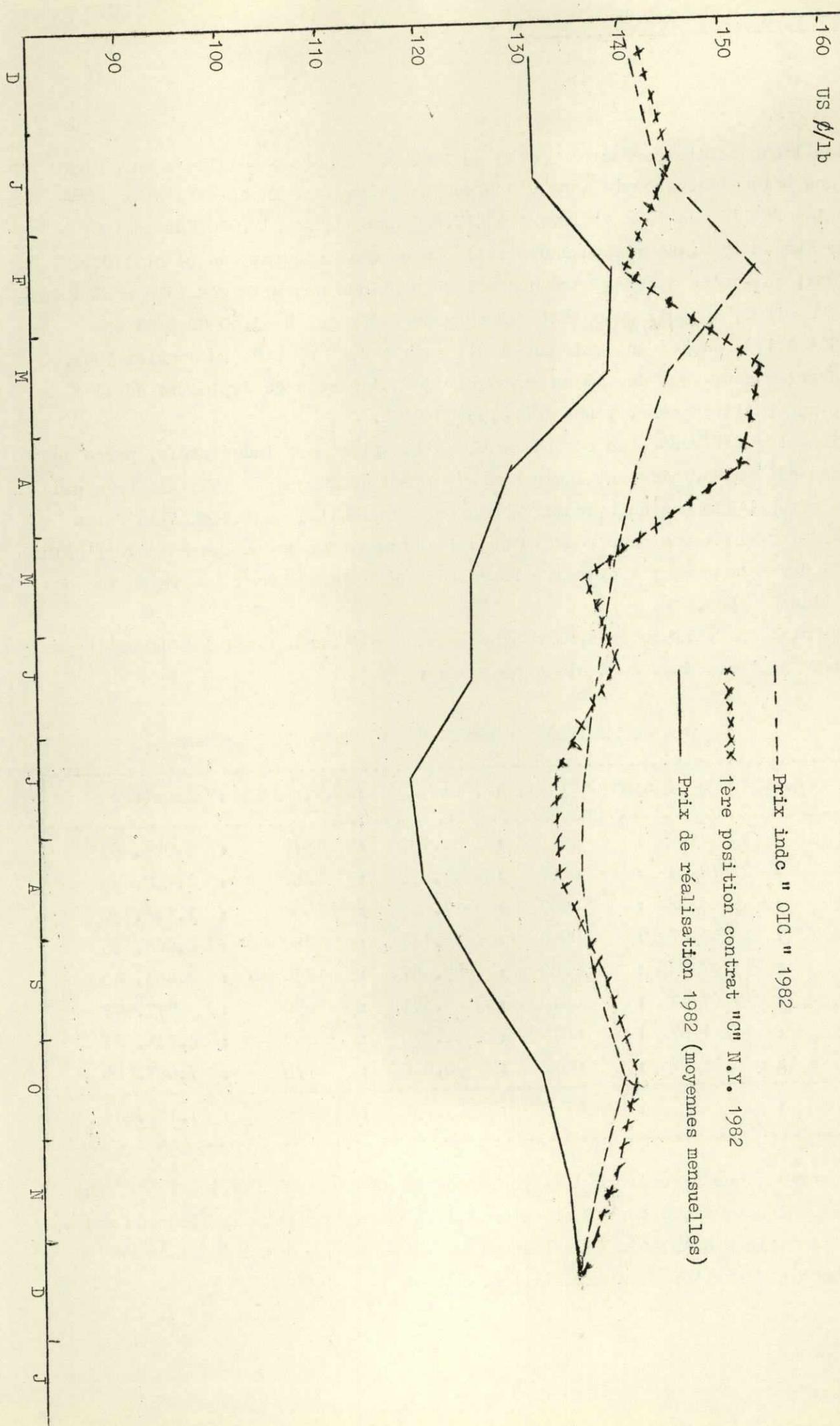
1982

40

1982

GRAPHIQUE 3

- 57 -



II. EXPORTATIONS DES ECORCES DE QUINQUINA

1. EXPORTATIONS

Suivant les licences d'exportation émises en 1982, on constate qu'il y a eu encore une fois une baisse des exportations d'écorces de quinquina. En effet les exportations totales de l'année 1982 s'élèvent à 417.440 Kgs contre 546.000 Kgs en 1981 et 928.000 Kgs en 1980. La raison essentielle en ce qui concerne les plantations villageoises, est qu'on a enregistré une baisse continue des prix sur le marché international. En effet, le prix du sulfat de quinine est passé de 3,30 US \$/OZ en janvier 1981 à 1,95 US\$/OZ en Septembre 1981, puis à 2,15 US \$/OZ en Janvier 1982. C'est ce dernier cours qui devait se maintenir jusqu'au mois de Septembre où il a enregistré une petite hausse, passant à 2,35 US \$/OZ.

La situation est différente, en ce qui concerne les planteurs industriels, parce que ces derniers qui approvisionnent leurs maisons mères en Europe se soucient très peu du prix du marché. Ils ont donc continué à exporter jusqu'au moment où il a fallu modérer leurs exportations pour pouvoir constituer un stock de roulement pour l'usine Rwakina qui devra commencer à extraire le sulfat de quinine avant la fin du 1er semestre de l'année 1983.

Pour les plantations villageoises, les exportations réelles suivant les dates d'expédition sont reprises dans le tableau ci-après :

EXPORTATIONS ECORCES DE QUINQUINA PAR RWANDEX

Date d'expéd.:	Date du cont:	n° de fact. :	P.net (Kg) :	P.U. QAA :	Valeur(FB) :
21/01/82	:	23/11/81	: 0065	: 60.157	: 1570 : 4.928.467
29/01/82	:	21/12/81	: 0066	: 50.255	: 1650 : 2.730.664
29/03/82	:	9/03/82	: 0067	: 17.960	: 1550 : 1.142.750
12/05/82	:	19/04/82	: 0068	: 30.141	: 1950 : 2.968.135
10/09/82	:	13/07/82	: 0069	: 29.857	: 1850 : 2.833.580
10/09/82	:	13/07/82	: 0070	: 3.391	: 1650 : 277.522
18/11/82	:	10/11/82	: 0071	: 41.970	: 1850 : 4.231.625
2/12/82	:	4/11/82	: 0072	: 90.000	: 1775 : 7.987.500
TOTAL	:			: 303.731	: 27.100.243

Il est à remarquer que ce chiffre diffère largement de celui du tableau V basé sur les licences émises puisque certaines exportations se rapportent aux licences émises en 1981, et certaines quantités pour lesquelles les licences ont été émises en 1982 n'ont pas encore fait l'objet d'exportation.

2. PRODUCTION - STOCK.

Comme il a été difficile d'obtenir les renseignements concernant les autres plantateurs industriels, nous nous limiterons dans ce rapport aux achats des plantations villageoises (achats Rwandex). Au 31 Décembre 1981, le stock d'écorces chez Rwandex était évalué à 198.000 Kgs. Les achats de toute l'année 1982 totalisant 404.031 Kgs. Sur cette quantité 200.000 Kgs ont été acheté afin de constituer un stock de départ pour l'usine Rwakina. Le stock d'écorces au 31 Décembre 1982 est évalué à 298.300 Kgs dont 200.000 Kgs appartiennent à l'Usine Rwakina.

.....

EXPORTATIONS ECORCES DE QUINQUINA CALCULEE
SUR BASE DE LICENCES D'EXPORTATIONS DELIVREES EN 1982 (EN KG)

Mois/Export	Rwandex	Pharmakina	A.C.F.	Plant. Biguti	Totaux
Janvier	30.000	-	-	17.000	47.000
Février	-	-	16.000	-	16.000
Mars	18.000	-	-	-	18.000
Avril	30.000	-	-	-	30.000
Mai	-	-	-	-	-
Juin	-	-	-	-	-
Juillet	-	-	48.000	-	48.000
Août	33.440	-	-	-	33.440
Septembre	42.000	-	-	-	42.000
Octobre	-	28.000	-	-	28.000
Novembre	90.000	-	-	12.000	102.000
Décembre	-	21.000	32.000	-	53.000
TOTALUX	243.440	49.000	96.000	29.000	417.440

.../...

Tableau VI.

EXPORTATIONS DES ECORCES DE QUINQUINA
VENTILLEES PAR PAYS DE DESTINATION EN 1982 (EN KG)

MOIS/PAYS	BELGIQUE	FRANCE	R.F.A.	HOLLANDE	TOTAUX
JANVIER	-	30.000	17.000	-	47.000
FEVRIER	-	-	-	16.000	16.000
MARS	-	18.000	-	-	18.000
AVRIL	-	30.000	-	-	30.000
MAI	-	-	-	-	-
JUIN	-	-	-	-	-
JUILLET	-	-	-	-	48.000
AOUT	-	33.440	-	-	33.440
SEPTEMBRE	42.000	-	-	-	42.000
OCTOBRE	-	-	28.000	-	28.000
NOVEMBRE	90.000	-	12.000	-	102.000
DECembre	-	-	21.000	32.000	53.000
TOTAUX	132.000	114.440	78.000	96.000	417.440

.../...

III. IMPORTATIONS EN 1982

Tous les articles commandés au courant de l'exercice 1982 sont consignés dans le tableau n° VII en annexe.

Il convient cependant d'ajouter quelques commentaires à certains dossiers pour établir leurs positions.

a) C'est ainsi que pour les dossiers inscrits dans la catégorie des "COMMANDES ANTÉRIEURES HONORÉES EN 1982", nous pouvons relever les diverses raisons de la non livraison au courant de l'exercice pendant lequel ils ont été ouverts.

Doss. 459 : 346 Dépulpeurs MC KINNON à un disque

Ce dossier a été ouvert en début 1981 et clôturé en 1982. Cela a été dû essentiellement à la longue procédure d'adjudication.

Doss. 460 : Scies égoïnes pour cafiers

La commande initiale était de 14.700 unités mais le fournisseur n'a pu livrer que 9.228 pièces; pour le solde de 5.472, l'Office a dû être obligé de les laisser en notifiant l'annulation au fournisseur. Il n'y avait plus moyen de les payer en 1982 car aucun budget n'avait pas été prévu pour l'achat de ce matériel.

Doss. 461 b et c : Pièces de rechange dépulpeurs à café

Le budget réservé à l'achat des pièces de rechange en 1981 étant de loin inférieur au besoins du service, l'Office a procédé à des manipulations de réduction des quantités à acheter, ce qui a nécessité des demandes de nouvelles proforma en conformité avec le budget établi, ce qui a provoqué des retards dans les démarches d'achat d'où retards dans les livraisons également.

Doss. 465 : Tentes individuelles de camping

Les tentes nous fournies habituellement ayant été jugées peu solides par les utilisateurs, il nous a pris du temps pour trouver un échantillon plus solide.

Doss. 466 b : Sachets d'emballage café torréfié de 1 Kg

La non livraison de cette commande en 1981 provient du fait qu'il fallait introduire un nouveau modèle de sachet. Pour ce faire, il a fallu préalablement présenter le projet au fournisseur pour étude et établissement de la maquette et de l'épreuve du nouveau sachet, laquelle épreuve nécessitait des retouches par nos soins. Toutes ces démarches ont fait aboutir à une commande tardive en fin 81 pour une livraison en 1982.

Doss. 467 : 1.600 tonnes de Sumithion 3%

Ce dossier n'a pas connu de retard mais son ouverture en 1981 plutôt qu'en 1982 provient de la nécessité de sa mise en adjudication. Il fallait entamer les formalités avant la période à laquelle se rapportent les marchandises pour les avoir au moment précis de leur utilisation.

.../...

Doss. 469 d : Pièces de rechange MC KINNON P.C.C.V.

Ce dossier nous transmis par le Projet Café et Cultures Vivrières n'a débuté effectivement qu'en Octobre 1981; il n'y avait donc pas moyen de compter le terminer au courant de cet exercice.

b) COMMANDES PASSEES ET LIVRÉES EN 1982

Ce chapitre illustre bien le problème de délais long de livraison de marchandises. En effet, sur 8 commandes placées en 1982, seulement 2 ont pu être livrées au courant de la même année, ce qui ne représente que 25 %.

Les raisons sont évidentes si l'on considère que certains dossiers ont fait l'objet de procédures de mises en adjudications qui nécessitent beaucoup de temps pour permettre une plus ample diffusion aux fins d'espérer avoir plusieurs soumissionnaires et d'obtenir des prix intéressants.

Tandis que pour les commandes passées gré à gré, il a fallu procéder aux révisions des proforma pour rester dans les limites du budget, ce qui a allongé les délais de livraison. Ainsi un très petit nombre de dossiers ouverts en 1982 a pu être clôturé au cours du même exercice.

c) Dossiers en cours

Il n'a pas été possible d'être en possession de tous les articles commandés en 1982 pour des raisons évoquées au chapitre précédent, ce qui justifie l'existence de cette rubrique "Dossiers en cours".

Doss. 260 c : Moulins à café

La livraison des moulins à café était prévue aux environs du mois d'Août 1982. Nous avons par la suite prorogé la lettre de crédit jusqu'au 31/10/82 puisque la marchandise ne nous parvenait pas, opération qui n'a donné aucun résultat car le fournisseur nous disait n'avoir toujours pas reçu le paiement de la part du correspondant de notre banquier.

La Banque Nationale est elle-même intervenue auprès de son correspondant aux U.S.A. mais ce dernier ne donnait pas de réponse.

De commun accord avec le fournisseur, nous avons annulé la lettre de crédit pour la remplacer par un chèque bancaire à lui adresser directement. L'opération de transfert est en cours d'exécution et nous espérons que cette fois-ci elle aboutira aux résultats attendus.

Doss. 440 : Usine de formation de pesticides

Afin de pouvoir présenter à la B.R.D. une estimation de prix pour un projet complet "clé en mains" la Société Sumitomo et la Société SOBERTI veulent de fournir une offre conjointe à la fois pour les machines et la partie génie civil.

Cette offre devra constituer une base pour examiner les possibilités de financement du projet.

Doss. CTA : Outilage agricole

La coopération Technique Allemande a accordé à l'OCIR CAFE un montant de 300.000 DM dans le cadre du Fonds "Aide en marchandises" pour la période 1981/82. Lors de la commission mixte de Novembre 82, la partie allemande a insisté sur le fait que les commandes doivent être placées auprès des firmes allemandes. Les proforma déjà en notre possession émanant des fabricants non allemands, nous avons essayé de contacter les fournisseurs allemands et au stade actuel nous attendons qu'ils nous envoient leurs factures pour nous permettre d'entreprendre les démarches bancaires.

Doss. 469 c : Pièces de rechange dépulpeurs J.GORDON

Si le transport s'effectue dans de bonnes conditions, cette commande nous parviendra en fin février 83 car elles sont attendues à Mombasa le 16/01/83.

Doss. 470 : Pièces de rechange dépulpeurs à café

Après achat des dépulpeurs prévus au projet "Installation petits dépulpeurs à mains" nous avons constaté qu'il restait un reliquat important et il a été décidé de l'affectionner à l'achat des pièces de rechange. Les commandes ont été placées et nous attendons la livraison en 1983.

Doss. 471 : 1.550 tonnes de Sumithion 3 %

Le fournisseur accepté par le Conseil des Adjudications vient de nous annoncer la dévaluation du shilling kényan, monnaie dans laquelle sa soumission était exprimée. Les négociations avec lui sont en cours pour fixer de commun accord le montant de l'augmentation car celle qu'il nous a proposée nous semble exagérée.

Doss. 472 : 130 dépulpeurs MC KINNON à un disque pour P.C.C.V.

Ce dossier évolue normalement, nous n'attendons que la validation de la licence d'importation demandée à la B.N.R. pour introduire la demande de retrait de fonds en faveur du fournisseur.

d) DOSSIER EN SUSPENS

Doss. 443 : Equipement pour montage dépulpeurs à café

L'OCIR avait conçu un projet d'installation d'une unité pour le montage des dépulpeurs à café par ses propres mécaniciens vu que les problèmes d'approvisionnement à l'extérieur ne cessent de se manifester notamment par l'augmentation constante des prix et par les retards dans les livraisons. Le dossier a été transmis au MINAGRI pour chercher un bailleur de fonds et nous attendons toujours la suite.

Doss. 468 b : Machine à timbrer à sec

L'idée d'acheter une presse à timbrer à sec a été conçue suite à la nouvelle dénomination de l'Office. Nous avons déjà trouvé un fournisseur et nous n'attendons que le budget pour procéder aux démarches d'achat de cet appareil.

.... /

A. COMMADES ANTERIEURES HONOREES EN 1982

B. CONTENDES PASSÉES ET LIVRÉES EN 1982

C. DOSSIERS EN COURS

C. DOSSIERS EN SUSPENS.

C. DOSSIERS EN SUSPENS.									
443	: 8/6/78	: Equipment pour	: BGD	: DIVES	: -	: -	: -	: -	: -
	:	montage démoliteurs	:	:	:	:	:	:	: Voir commentai-
458b	: 30/4/81	: Machine à timbrer SERCO	: MAVANE/	: FB 39-295	: C&E:FB 2-670	: -	: -	: -	: re
	:	à sec	: BELGIQUE	:	:	:	:	:	: Voir commen-

C. SECTION PROPAGANDE

I. Introduction

La Section Propagande a continué à vaquer à ses attributions définies par le décret-loi n° 27/78 du 05/09/78.

Dans le cadre des publications, la Section a sorti 12 numéros de la Gazette Umuhinzi-Mworozi et 4 numéros du Bulletin Agricole du Rwanda. Ces publications ont été comme par le passé le fruit d'une fructueuse collaboration entre la section et le Comité de Rédaction. Il faut signaler que la composition de celui-ci a subi une modification et que le personnel s'est accru d'une unité (Un Secrétaire de Rédaction). Sur le plan financier, en comparaison avec l'année précédente, les recettes ont augmenté.

II. Administration

a) Le personnel au 31/12/82 se présente comme suit :

-- NZENDUKIYIMANA Augustin : Chef de Section

Rédacteur en Chef du Bulletin Agricole du Rwanda (S/statut)

-- UWINEZA Euphrasie : Secrétaire administrative elle a été en stage pour archives et documentation depuis Août 82 jusqu'en février 83 (S/statut)

-- NSHIMYIMANA Camille : Secrétaire de Rédaction du Bulletin Agricole du Rwanda (début service, mai 1982) S/statut.

-- MVIZERWA William : Rédacteur près la Gazette Umuhinzi-Mworozi S/statut

-- MUKANTABANA Créssence : Préposée aux archives et à l'expédition des revues S/Contrat

-- HABIYAMBERE Ildephonse : Préposé à la photographie et planton de la Section S/Contrat.

b) Le Comité de Rédaction

Par décision du Conseil d'Administration prise en sa séance du 11 juin 82 le Comité de Rédaction est devenu organe consultatif du Conseil d'Administration de l'OCIR CAFE pour veiller à la qualité des articles à publier dans le Bulletin Agricole du Rwanda.

Il sera doté d'un règlement d'ordre intérieur.

Le Comité de Rédaction modifié se présente comme suit :

-- Monsieur GAHAMANYI Léopold, Président

-- Monsieur NTEZILYAYO Anastase, Membre

-- Monsieur RUHIGIRA Enoch, Membre

-- Monsieur NDEGEYA Antoine, Membre

-- Monsieur IYAMULEMYE Faustin, Membre

-- Monsieur MBAGUTA Jean Marie Vianney, Membre

-- Monsieur BIGAYA Mathias, Membre

-- Monsieur NDOREYAHO Valens, Membre.

Au cours de l'année, le Comité de Rédaction a tenu des réunions aux dates suivantes
- 01/09/82 : Prise de contact entre les nouveaux membres.

- Examen des articles à publier dans le BAR 4/82
- 29/09/82 : Examen des articles à publier dans le BAR 4/82
- 06/10/82 : Examen des articles à publier dans le BAR 4/82
- 10/11/82 : Examen des articles à publier dans le BAR 4/82.

En raison de la difficulté de réunir souvent tous les membres à cause de leurs nombreuses attributions, il est prévu d'organiser l'examen des articles en groupes de travail dès l'année 1983.

III. Articles parus

a) Articles parus dans le Bulletin Agricole du Rwanda

JANVIER 1982

- Editorial
- La fertilité des sols du Rwanda
- Mise en valeur des vallées marécageuses de la région du Mutara
- A la recherche de critères objectifs de détermination de la qualité du thé noir
- Aphidophages et méthodes d'utilisation sur la culture du chou
- Coin du chercheur
 - Irrigation par aspersion à la station de recherches agronomique de Karanya
 - Acrocarpus fraxinifolius Wight à l'arboretum de Ruhande
 - Evaluation des pertes au cours du stockage du haricot et du sorgho sur la colline Gatovu
 - Résultats de la sélection sur orge à la station de Rwerere pour la période 1976-1979
 - Comparaison des meilleures variétés pures de l'ISAR avec leurs mélanges locaux
 - Problèmes de fertilisation des sols de prairie à eragrostis de haute altitude (à Mata) (1971-1980).
- Vie des projets agricoles
- Nos échos
 - L'agriculture en Chine
 - Un riz hybride prometteur place la Chine en première position dans le monde
 - la multi-récolte en Chine
- L'année de la lutte contre l'érosion
 - Réunion des Agronomes et Chefs de projets sur l'année 1982 : "Lutte contre l'érosion".
 - Plan d'opération en matière de protection et conservation des sols et du développement du secteur forestier.
- Journées d'études sur le problèmes de l'eau liés à l'agriculture
- Statistiques.

.....

AVRIL 1982: Numéro spécial sur la conservation, amélioration et fertilité des sols

- Editorial
- Message du Président de la République
- Allocution de bienvenue du Recteur de l'Université Nationale du Rwanda
- Mot de bienvenue du Préfet de Préfecture de Butare
- Allocution de clôture

Exposés

- La politique nationale de conservation, amélioration et fertilité des sols
- Les régions agro-climatiques en relation avec l'intensité de l'érosion du sol
- Les différents types de fossés et de terrasses applicables au Rwanda pour la conservation et amélioration des sols et des eaux
- La fertilité et amélioration des sols
- Les méthodes agronomiques et biologiques en conservation des sols
- Les bases écologiques de la protection, de la conservation et de la fertilité des sols au Rwanda dans la formulation de plans et projets de développement agricole et forestier
- Le labour et ses effets sur l'érosion des sols
- Le reboisement au Rwanda et ses problèmes

Annexes

- Résolutions et recommandations du séminaire
- Travaux d'aménagement au Centre de Gitara
- La méthode de terrassement: l'expérience de Kisaro
- Statistiques

JUILLET 1982

- Editorial
- Le conditionnement de l'arachide avant utilisation
- Importance de l'enquête agricole pour le suivi et l'évaluation des projets de développement rural
- Enquête nationale agricole
- Le déclin de la productivité après la deuxième révolution des boisements à base d'essences à croissance rapide
- Situation actuelle de l'élevage des oies et perspectives d'avenir
- Deux principales maladies de la pomme de terre au Rwanda et leurs moyens de lutte
- La production d'indigo au Rwanda
- Influence de l'aluminium sur la croissance et le développement du maïs
- L'exploitation des ressources terrestres par télédétection

Nos échos

- Utilisation de l'insémination artificielle dans l'élevage en Chine
- Pisciculture industrialisée
- La page forestière
- 1982 : Année de la lutte anti-érosive

- La voie possible de développement agricole au Rwanda
- Séminaire sur les projets de développement rural
- Nouvelles de l'O.I.C.
- Statistiques

OCTOBRE 1982

- Editorial

- Les problèmes de la vulgarisation agricole au Mutara
- Agriculture de Couverture du Sol : Un impératif pour la lutte contre l'érosion au Rwanda
- Les vertisols et leurs problèmes d'irrigation au Rwanda
- Au sujet des interventions sur le marchés des produits agricoles; l'exemple du lait
- Enquête caféicole dans la région du projet agro-pastoral de Nyabisindu

Echos et Nouvelles

- Production d'acide citrique au Rwanda
- Le Ginseng
- La nouvelle politique rurale favorise le développement de l'Agriculture chinoise
- La semaine des Projets
- Nouvelles de l'O.I.C.
- Courrier du Lecteur
- Nouvelles de l'OCIR
- La 2ème journée mondiale de l'alimentation

Table générale des articles parus de 1968 à 1982

- Statistiques.

.../...

b) Articles parus dans la Gazette Umuhinzi-Mwerozi.

N° 1: - Editorial: Invugo siyo ngiro

- Irushanwa ly'abchinzi-borozi, za segiteri na za komini
- Uko irushanwa lyogenze mu makomini yasuwe na Ministri w'Ubuhinzi n'Ubworozi
- Abatsinze irushanwa

N° 2: - Editorial : 1982 Turwanye isuli

- Muli OCIR ishami lya kawa: Umushinga w'ubuhinzi bwa kinini usezeye murese
- Twihugure mu buhinzi n'ubworozis: ubuhinzi bw'ingano

N° 3: - Muli OPYRWA baralira ayo kwaliha

- Muli OVAPAM : irushanwa ly'aborozi
- Mulitondere gukoresha imiti
- Muli make

N° 4-5: - Gufata neza ubutaka

- Inama ya 13 y'impuguke mu byerekeye amashyamba
- Ruli hose
- Twihugure mu buhinzi n'ubworozis: kurwanya isuli
- Ivenjili ntikwiye gusuzugura umuntu
- Ubworozi bw'inka mu Kinigi

N° 6: - Kurwanya isuli: Abategetsi baracyafite aknzi

- Ubuhinzi bwa kawa: Umushinga utsura ubuhinzi bwa kawa n'imyaka ngandura-rugo
- Imashini zihera kawa zabaye iyanga

N° 7: - Ubuhinzi bwa kawa: Imitunganyilize y'ikata lya kawa

- Kurwanya isuli : inilimo yo kurwanya isuli ntiyahagaze
- Intambara y'avoka n'urutoki izakizwa na nde ?
- Ubuki bulimo imiti ihombaye

N° 8: - Editorial : Imishinga si akabuze

Umuceli uliyongera mu Rwanda

N° 9: - Ubuhinzi bwa kawa : hagawe nde (Umuhinzi, Agronomie, Moniteregiri cyangwa Umucuru)

- Kurwanya isuli : Byumba irovomera mu rutete
- Urubuga rw'abchinzi-borozi: Ni unwe mu baturage bagera ku bihumbi
- Dufatire urugero ku kigo gitsura ubuhinzi cyo ku Kisaro
- Twihugure mu buhinzi n'ubworozis: Dushake, dukoreshe ifumbire

N° 10: - Ubuhinzi bwa kawa : Aho inzovu zirwaniye ibyatsi birayacekwa

- Icyunweru cy'imishinga: ibikorwa bitsura amajyambere biriyongera
- Twihugure mu buhinzi n'ubworozis: Dushake, dukoreshe ifumbire

- N° 11: - Ubuhinzi bwa kawa: Gukorera kowa biracyali ibyihutirwa
- Kurwanya isuli: Umwaka wo kurwanya isuli udusigiye iki ?
- Inshuro ya kibili twizihiza umunsi w'ibilibwe
- Dushake, dukoreshe ifumbire: ifumbire y'imvaruganda

- N° 12: - Ubuhinzi bwa kawa: Yilirwa ahandi igataha i Rwanda
- Peyizana zaba zarataye agaciro
- Mera igiye kutugoboka ku bicanwa
- Ni impuha, avoka ntiyigeze ikorwamo ibibili
- 12 Werurwe: Umunsi w'igitu mu Bushinwa.

.../...

IV. Aperçu sur la situation financière

L'OCIR CAFÉ a continué à subventionner la publication de ces 2 revues et un montant de 2.500.000 F était prévu pour 1982.

Les dépenses se sont élevées à 2.975.271 F au cours de l'année. Il convient de souligner que ces dépenses ne comprennent pas le coût des salaires et indemnités diverses versés au personnel affecté à la section. Les recettes quant à elles ont atteint un niveau record de 934.539 F jamais enregistré durant les années antérieures. Ce record a été favorisé en grande partie par la récupération des créances de publicité, l'achat de certains numéros en stock et l'accroissement de l'abonnement. L'année 1983 sera consacrée sur le plan financier à recouvrer toutes les créances se rapportant aux exercices antérieurs, il sera également mis un accent particulier aux contacts avec les abonnés potentiels en milieu urbain. Sur le plan technique de la publication, des contacts sont amorcés pour l'impression des revues à Kigali pour éviter les frais de voyage et indemnités de mission quand le personnel se rend à Kabgayi pour suivre les travaux d'impression.

.../...

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

CHAPITRE IV:

A. INTRODUCTION:

Le Service Administratif et Financier devant épauler les activités des sections Comptabilité Générale et Trésorerie, Inspection et Contentieux, Gestion et Approvisionnement, nous n'allons pas reprendre toutes les activités les unes après les autres, elles vont se retrouver sous la rubrique de chaque section.

Le Service étant appelé à jouer d'autres rôles d'ordre administratif dont la présence dans le rapport annuel n'a pas tellement d'importance, nous insisterons surtout sur l'élaboration des prévisions budgétaires, car le budget est une pierre angulaire de toute entreprise.

Un rapport annuel sans budget est moins parlant.

Dans le cadre d'une gestion rationnelle, nous présenterons certains comptes soldés ou transférés au cours de l'exercice 1982.

Nous adoptons donc l'ordre ci-après :

- I Prévisions budgétaires 1982 et 1983 comparées
- II Exécution du budget au 30 Juin 1982
- III Prévisions budgétaires 1982 revisées
- IV Exécution du budget 1982 au 31/12/1982
- V Comptes transférés
- VI Comptes soldés ou à solder.

I. PREVISIONS BUDGETAIRES 1982 ET 1983 COMPARÉES:

Si nous n'avons pas voulu présenter les deux prévisions séparément, c'était pour pouvoir montrer leur ressemblance.

A part le budget d'investissement dans lequel nous avons supprimé certains postes non parce qu'ils ne sont pas urgents mais par faute de moyens de financement, les autres postes budgétaires se rapprochent de plus près voire même identiques pour les deux exercices.

PREVISIONS BUDGETAIRES 1982 ET 1983 COMPARÉES.

FONCTIONNEMENT.

a) Dépenses d'Exploitation:

N° du Compte	Intitulé des comptes	Prévisions des dépenses 1982	Prévisions des dépenses 1983
61	<u>MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMÉES:</u>		
6100	Outils agricoles	146.565.500	130.266.000
6120	Produits chimiques	125.500	13.716.000
6130	Pièces de rechange	120.440.000	108.950.000
6150	Matériaux pour centres de dépulpage	20.000.000	2.000.000
6160	Fournitures de bureaux	1.500.000	1.500.000
6170	Eau et Electricité	3.000.000	3.000.000
6190	Fournitures diverses	500.000	500.000
		1.000.000	600.000
62	<u>TRANSPORTS CONSOMMÉS:</u>		
6210	Transports et déplacements du personnel	3.200.000	3.100.000
6220	Transports effectués par les tiers	200.000	200.000
		3.000.000	2.900.000
63	<u>AUTRES SERVICES CONSOMMÉS:</u>		
6300	Entretien et réparation bâtiments	20.150.000	25.035.000
63010	Entretien véhicules + carburants	2.500.000	3.000.000
63020	Entretien et réparation machines et autres mat.	9.200.000	11.785.000
63210	Frais de représentation	800.000	800.000
63220	Frais de voyages et missions	300.000	300.000
63230	Frais de P.T.T.	3.500.000	6.500.000
63240	Frais et commissions bancaires	3.000.000	2.000.000
63250	Documentation et abonnements	200.000	200.000
63300	Jetons de présence	500.000	250.000
		150.000	200.000
64	<u>CHARGES ET PERTES DIVERSES:</u>		
64000	Assurances entrepôts	18.400.000	17.400.000
64020	Assurances véhicules	7.000.000	5.500.000
64100	Validation café	3.000.000	3.000.000
64110	Cotisation au budget OIC et OIAC	600.000	600.000
64160	Frais et pertes div. (fêtes, animation, uniformes)	3.500.000	3.500.000
64170	Subvention publication BAR	1.800.000	1.800.000
		2.500.000	3.000.000
65	<u>FRAIS DU PERSONNEL:</u>		
650	<u>Personnel sous-statut</u>	32.171.276	17.413.164
6500	Salaires	23.666.764	14.307.864
6501	Charges sociales	1.807.212	1.904.376
6502	Indemnités diverses	1.698.000	1.200.924
651	<u>Personnel sous-contrat</u>	20.116.668	31.728.072
6510	Salaires	17.556.816	26.082.684
6511	Charges sociales	861.052	3.683.388
6512	Indemnités diverses	1.698.000	1.962.000
652	<u>Personnel managris</u>	23.966.400	29.145.804
6520	Salaires	27.488.000	27.659.076
6521	Charges sociales	1.334.400	1.342.728
6522	Indemnités diverses	144.000	144.000
653	<u>Personnel manoeuvres (temporaires)</u>	7.927.252	8.211.280
6530	Salaires	7.797.252	8.001.280
6532	Avantages divers	130.000	130.000
65	Soins médicaux (Dispensaire)	1.000.000	1.000.000
	Total	278.497.796	263.299.920

b) BUDGET D'INVESTISSEMENT ET AUTRES DEPENSES.

N° du compte	Intitulé des comptes	Prévisions 1982	Prévisions 1983
2200	Construction d'une usine d'insect. et entrepôt	300.000.000	20.000.000
2210	Réfection des entrepôts Kigali et Ruhengeri	1.000.000	-
2220	Construction deux maisons d'habitation	9.000.000	9.000.000
2230	Aménagement de 4 maisons de passage	1.500.000	-
2240	Voiture	1.200.000	1.500.000
2240	Grand minibus pour le personnel (voiture)	3.000.000	-
2240	2 camionnettes Toyota (1 cette Toyota + 1 Suzuki)	2.200.000	2.200.000
22510	Matériel et Mobilier de bureaux	2.000.000	880.000
22520	Matériel et Mobilier de maisons	1.676.300	502.000
22540	Autres biens d'équipement	6.000.000	3.500.000
2500	Prêts au personnel à plus d'un an	3.500.000	3.500.000
2520	Remboursement dette Rwandex	40.000.000	-
		371.076.800	221.082.000

c) RECETTES.

N° du compte	Intitulé des comptes	Prévisions des recettes 1982	Prévisions des recettes 1983
	Solde de Trésorerie au 31/12/1981	144.500.000	120.000.000
74100	Taxes sur café Arabica	195.300.000	193.750.000
7100	Vente café Umuganda	5.950.000	7.094.640
70	Ventes diverses	12.000.000	13.771.000
	Dividende Rwandex	58.000.000	42.000.000
200	Récupération sur prêts au personnel	3.375.000	3.375.000
	Financement Rwandex	100.000.000	-
	Financement B.R.D.	200.000.000	200.000.000
		719.125.000	579.990.640

FONDS DE PROPAGANDE

a) DEPENSES:

N° du compte	Intitulé des comptes	!Prévisions des dépenses 1982	!Prévisions des dépenses 1983
6002	Achat café vert	! 6.588.750	! 6.819.168
611.2	Semences et pépinières	! 2.163.000	!
619.2	Bonbonnes à gaz	! 500.000	! 500.000
6326.2	Publicité et distribution gratuite du café	! 600.000	! 600.000
6411.2	Paiement Fonds de Propagande OIC	! 1.500.000	! 1.500.000
6411.2	Paiement Fonds Spécial OIC	! 2.000.000	! 2.000.000
653.2	Salaires m.o.pépinières, concours café	! 5.000.000	! 3.000.000
	Résultat à affecter	! 1.825.750	! 2.292.632
		! 20.177.500	! 16.711.800
		=====	=====

b) RECETTES:

N° du compte	Intitulé des comptes	!Prévisions 1982	!Prévisions 1983
7012.1	Vente café	! 13.177.500	! 10.805.550
7414.2	Provision cotisation OIC	! 7.000.000	! 5.906.250
		=====	=====
		! 20.177.500	! 16.711.800
		=====	=====

FONDS D'EGALISATION

a) DEPENSES:

N° du Compte !	Intitulé des comptes	! Prévisions des ! dépenses 1982	! Prévisions des ! dépenses 1983
641210	Taxes négatives sur 28.000 T. à 125 /lb	! 65.380.000	! -
641211	Stabilisation transport du café	! 65.520.000	! 65.520.000
641212	Différence de change 0,7 Frw.sur 1321 Shs kényans ! la tonne soit 924.7 x 28.000 tonnes	! 25.891.600	! 21.846.037
	Résultat à affecter	! -	! 91.002.713
		!	!
		! 156.791.600	! 178.368.750
		!=	=

b) RECETTES:

N° du compte !	Intitulé des comptes	! Prévisions ! 1982	! Prévisions ! 1983
7411.1	Taxes d'égalisation positives	! -	! 119.306.250
7412.1	Taxes relais transport 25.200 T à 2000 Frw/T	! 50.400.000	! 47.250.000
7413.1	Provision pour augmentation	! 28.000.000	! 11.812.500
7415	Fonds STABEX	! 78.391.600	! -
		!	!
		! 156.791.600	! 178.368.750
		!=	=

II. EXECUTION DU BUDGET AU 30 JUIN 1982: - 80 -

A cause des dépenses qui devenaient de plus en plus considérables pour certains postes, tel que :

- Entretien véhicules + carburants
- Frais de voyages et missions (problème sur l'exportation du café)
- Charges sociales (soins médicaux)
- Entretien et réparation bâtiments (maisons Cyangugu et Kibungo)

Afin de pouvoir réajuster le budget pour éviter des dépassements à la fin de l'exercice, nous avons dressé un état d'exécution du budget du 1er janvier au 30 juin 1982.

Ce n'est que par extrapolation des chiffres du budget revisé que nous avons élaboré les prévisions budgétaires pour l'exercice 1983.

FONCTIONNEMENT : EXECUTION DU BUDGET : EXERCICE 1982 (Du 01/01/1982 au 30/06/1982):

a) Dépenses d'Exploitation.

N° du Compte	Intitulé des comptes	Prévisions des dépenses semestrielles	Dépenses semestrielles effectives	Ecart négtif
61	MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMÉES:	73.282.750	10.386.301	
6100	Outilages agricoles	62.750	76.762	(14.012)
6120	Produits chimiques	60.220.000	3.108.287	
6130	Pièces de rechange	10.000.000	5.136.030	
6150	Matériaux pour centres de dépulpage	750.000	85.300	
6150	Fournitures de bureaux	1.500.000	1.209.305	
6170	Eau et Electricité	250.000	246.683	
6190	Fournitures diverses	500.000	443.934	
62	TRANSPORTS CONSOMMÉS:	1.600.000	462.970	
6210	Transports et déplacements du personnel	100.000	20.480	
6220	Transports effectués par les tiers	1.500.000	442.490	
63	AUTRES SERVICES CONSOMMÉS:	10.075.000	11.119.263	
6300	Entretien et réparation bâtiments	1.250.000	373.174	
63010	Entretien véhicules + carburants	4.600.000	5.905.954	(1.305.954)
63020	Entretien et rép. machines et autres matériels	400.000	398.046	
63210	Frais de représentation	150.000	97.185	
63220	Frais de voyages et missions	1.750.000	3.608.100	(1.858.100)
63230	Frais de P.T.T.	1.500.000	501.412	
63240	Frais et commissions bancaires	100.000	43.426	
63250	Documentation et abonnements	250.000	123.966	
63300	Jetons de présence	75.000	68.000	
64	CHARGES ET PERTES DIVERSES:	9.200.000	2.984.830	
64000	Assurances entrepôts	3.500.000	-	
64020	Assurances véhicules	1.500.000	-	
64100	Validation café	300.000	493.879	(193.879)
64110	Cotisation au budget OIC et OIAC	1.750.000	-	
64160	Frais et pertes divers (fêtes, anim.uniformes)	900.000	1.294.910	(394.910)
64170	Subvention publication BAR	1.250.000	1.196.041	
65	FRAIS DU PERSONNEL:	43.887.474	38.294.764	
650	Personnel sous-statut	8.854.660	8.957.289	
6500	Salaires	7.845.210	6.897.649	
6501	Charges sociales	387.942	1.216.814	{ 828.872 }
6502	Indemnités diverses	621.508	842.826	(24.318)
651	Personnel sous-contrat	16.085.988	16.717.079	
6510	Salaires	14.333.382	13.373.715	
6511	Charges sociales	903.606	2.292.414	(1.388.808)
6512	Indemnités diverses	849.000	1.050.950	(201.950)
652	Personnel monagris	14.483.200	9.903.168	
6520	Salaires	13.744.000	9.393.315	
6521	Charges sociales	667.200	483.977	
6522	Indemnités diverses	72.000	25.876	

Dépenses d'Exploitation (suite)

- 81 -

653	Personnelle temporaire (manoeuvres)	3.963.626	2.717.228
6530	Salaires	3.898.626	2.587.228
6532	Avantages divers	65.000	130.000 (65.000)
65	Soins médicaux (Dispensaire)	500.000	-

b) BUDGET D'INVESTISSEMENT ET AUTRES DEPENSES:

N° du compte	Intitulé des comptes	Prévisions... Annuelles	Dépenses effectives jusqu'au
			30/06/1982
2200	Construction d'une usine d'insect. et entrepôt	300.000.000	45.400
2210	Réfection des entrepôts Kigali et Ruhengeri	1.000.000	-
2220	Construction 2 maisons d'habitation	9.000.000	-
2230	Aménagement de 4 maisons de passage	1.500.000	-
2240	Voiture pour le Service Commercial (Suzuki)	1.200.000	605.000
2240	Grand minibus pour le personnel (voiture)	3.000.000	1.425.000
2240	2 camionnettes Toyota (1 cette Toyota + 1 Suzuki)	2.200.000	1.585.000
22510	Matériel et mobilier de bureaux	2.000.000	-
22520	Matériel et mobilier de maisons	1.676.800	218.000
22540	Autres biens d'équipement	6.000.000	59.200
2500	Prêts au personnel à plus d'un an	3.500.000	3.467.000
2520	Remboursement dette Rwandex	40.000.000	-
		371.076.800	7.404.600

c) RECETTES:

N° du compte	Intitulé des comptes	Prév. Recettes semestrielles	Recettes semestrielles effect.
	Solde de Trésorerie au 31/12/1981	144.500.000	144.500.000
74100	Taxes sur café Arabica	97.650.000	54.421.740
7100	Vente café Umuganda	2.975.000	1.140.920
70	Ventes diverses	6.000.000	334.159
	Dividende Rwandex	29.000.000	-
200	Récupération sur prêts au personnel	1.687.500	2.235.668
	Financement Rwandex	50.000.000	-
	Financement B.R.D.	100.000.000	-
		431.812.500	202.632.487

FONDS DE PROPAGANDE

DEPENSES:

du ! ipte!	Intitulé des comptes	!Prévisions semestrielles !Dépenses semes-!Ecart !dépenses semes!trielles !négatifs !mestrielles !effectives !
02	!Achat café vert	! 3.294.375 ! - !
.2	!Semences et pépinières	! 1.081.500 ! - !
.2	!Bonbonnes à gaz	! 250.000 ! - !
26	!Publicité et distribution gratuite du café	! 300.000 ! 164.327 !
1.2	Paiement Fonds de Propagande OIC	! 750.000 ! - !
1.2	Paiement Fonds Spécial OIC	! 1.000.000 ! 277.128 !
.2	!Salaires M.O.pépinières	! 2.500.000 ! 2.771.838 ! (271.838)
		! 9.175.875 ! 3.213.293 !

RECETTES:

du ! ipte!	Intitulé des comptes	!Prévisions !Recette semestrielle !Ecart !semestrielles !trielle effectives !négatifs !des recettes !tives !
2.1	Vente café	! 6.588.750 ! 2.847.895 ! - 3.740.855
4.2	Provision cotisation OIC	! 3.500.000 ! 934.915 ! - 2.565.085
		! 10.088.750 ! 3.782.810 ! - 6.305.940

FONDS D'EGALISATION

a) DEPENSES:

N° du compte	Intitulé des comptes	Prév. dépense ! semestriel- les	Dépenses ! senestr. ! effectives!	! Ecarts ! négatifs
641210	Taxes négatives.	32.690.000	1.397.520	
641211	Stabilisation transport du café	32.760.000	30.524.086	
641212	Différence de change 0,7 Frw.sur 1321 Shs kényans la tonne soit 924.7 x 28.000 tonnes	12.945.800	-	
		78.395.800	31.921.606	

b) RECETTES:

N° du compte	Intitulé des comptes	Prévisions de recettes ! semestral-	Recettes ! effectives!	! Ecarts ! négatifs
7411.1	Taxes d'Egalisation positives	-	17.576.835	+17.576.835
7412.1	Taxes relais transport	25.200.000	14.044.320	-11.155.680
7413.1	Provision pour augmentation	14.000.000	11.772.780	-2.227.220
7415	Fonds STABEX	39.195.800	-	-39.195.800
		78.395.800	43.393.935	-35.001.865

III. BUDGET REVISE : EXERCICE 1982

FONCTIONNEMENT:

a) Dépenses d'Exploitation:

N° du compte	Intitulé des comptes	Montants
61	<u>MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMÉES:</u>	
6100	Outils agricoles	146.565.500
6120	Produits chimiques	125.500
6130	Pièces de rechange	120.440.000
6150	Matériaux pour centres de dépulpage	20.000.000
6160	Fournitures de bureaux	1.500.000
6170	Eau et Electricité	3.000.000
6190	Fournitures diverses	500.000
		1.000.000
62	<u>TRANSPORTS CONSOMMÉS:</u>	
6210	Transports et déplacements du personnel	3.200.000
6220	Transports effectués par les tiers	200.000
		3.000.000
63	<u>AUTRES SERVICES, CONSOMMÉS:</u>	
6300	Entretien et réparation bâtiments	26.824.000
63010	Entretien véhicules + carburants	3.562.000
63020	Entretien et réparation machines et autres matériels	11.812.000
63210	Frais de représentation	300.000
63220	Frais de voyages et missions	300.000
63230	Frais de P.T.T.	6.500.000
63240	Frais et commissions bancaires	3.000.000
63250	Documentation et abonnements	200.000
63300	Jetons de présence	500.000
		150.000
64	<u>CHARGES ET PERTES DIVERSES:</u>	
64000	Assurances entrepôts	18.400.000
64020	Assurances véhicules	7.000.000
64100	Validation café	3.000.000
64110	Cotisation au budget OIC et OIAC	600.000
64160	Frais et pertes divers (fêtes, animation et uniformes)	3.500.000
64170	Subvention publication BAR	1.800.000
		2.500.000
65	<u>FRAIS DU PERSONNEL:</u>	
650	<u>Personnel sous-statut</u>	88.774.948
6500	Salaires	15.690.420
6501	Charges sociales	1.775.884
6502	Indemnités diverses	1.243.016
651	<u>Personnel sous-contrat</u>	
6510	Salaires	20.666.764
6511	Charges sociales	1.807.212
6512	Indemnités diverses	1.698.000
652	<u>Personnel managris</u>	
6520	Salaires	27.488.000
6521	Charges sociales	1.334.400
6522	Indemnités diverses	144.000
653	<u>Personnel manoeuvres (temporaires)</u>	
6530	Salaires	7.797.252
6532	Avantages divers	130.000
65	Soins médicaux (Dispensaire)	1.000.000
	Total	283.764.448

b) BUDGET D'INVESTISSEMENT ET AUTRES DEPENSES:

N° du compte!	Intitulé des comptes	Montants
2200	! Construction d'une usine d'insecticides et entrepôt	300.000.000
2220	! Construction 2 maisons d'habitation	9.000.000
2240	! Voiture pour le Service Commercial	1.200.000
2240	! Grand minibus pour le personnel (voiture)	3.000.000
2240	! 2 camionnlettes Toyota (1 ctte Toyota + 1 Suzuki)	2.200.000
22510	! Matériel et mobilier de bureaux	2.000.000
22520	! Matériel et mobilier de maisons	1.676.800
22540	! Autres biens d'équipement	6.282.000
2500	! Prêts au personnel à plus d'un an	3.500.000
2520	! Remboursement dette Rwandex	40.000.000
	Total	368.858.800

c) RECETTES:

N° du compte!	Intitulé des comptes	Montants
	! Solde de trésorerie au 31/12/1981	144.500.000
74100	! Taxes sur café Arabica	195.300.000
7100	! Vente café Umuganda	5.950.000
70	! Ventes diverses	12.000.000
	! Dividende Rwandex	58.000.000
200	! Récupération sur prêts au personnel	3.375.000
	! Financement Rwandex	100.000.000
	! Financement B.R.D.	200.000.000
	Total	719.125.000

FONDS DE PROPAGANDE

a) DEPENSES:

N° du compte!	Intitulé des comptes	Montants
6002	Achat café vert	6.588.750
611.2	Semences et pépinières	2.163.000
619.2	Bonbonnes à gaz	500.000
6326.2	Publicité et distribution gratuite du café	600.000
6411.2	Paiement Fonds de Propagande OIC	1.500.000
6411.2	Paiement Fonds Spécial OIC	2.000.000
653.2	Salaires m.o.pépinières	5.000.000
	Résultat à affecter	1.825.750
	Total	20.177.500

b) RECETTES:

N° du compte!	Intitulé des comptes	Montants
7012.1	Vente café	13.177.500
7414.2	Provision pour cotisation OIC	7.000.000
	Total	20.177.500

FONDS D'EGALISATION

a) DEPENSES:

N° du compte	Intitulé des comptes	Montants
641210	Taxes négatives	65.380.000
641211	Stabilisation transport du café	65.520.000
641212	Différence de change 0,7 Frw. sur 1321 Shs kényans la tonne soit 924.7 x 28.000 tonnes	25.891.600
	Total	156.791.600

b) RECETTES:

N° du compte	Intitulé des comptes	Montants
7412.1	Taxes relais transport	50.400.000
7412.1	Provision pour augmentation	28.000.000
7415	Fonds STABEX	78.391.600
	Total	156.791.600

IV. EXECUTION DU BUDGET : EXERCICE 1982 - DU 1er/01/1982 AU 31/12/1982

FONCTIONNEMENT.

a) Dépenses d'Exploitation:

° du compte!	Intitulé des comptes	! Prévisions des dépenses	Dépenses effectives	Ecart
1	<u>MATIERES ET FOURNITURES DIVERSES:</u>			
100	Outilages agricoles	146.565.500	123.853.168	22.712.332
120	Produits chimiques	125.500	85.520	+ 39.980
130	Pièces de rechange	120.440.000	93.411.376	+ 27.028.624
150	Matériaux pour centres de dépulpage	20.000.000	26.794.007	- 6.794.007
1160	Fournitures de bureaux	1.500.000	172.300	+ 1.327.700
170	Eau et Electricité	3.000.000	2.253.465	+ 746.535
190	Fournitures diverses	500.000	555.956	- 55.956
		1.000.000	580.544	+ 419.456
2	<u>TRANSPORTS CONSOMMÉS:</u>			
210	Transports et déplacements du personnel	3.200.000	4.493.810	- 1.293.810
220	Transports effectués par les tiers	200.000	44.020	+ 155.980
		3.000.000	4.449.790	- 1.449.790
3	<u>AUTRES SERVICES CONSOMMÉS:</u>			
300	Entretien et réparation bâtiments	26.824.000	26.728.834	+ 95.166
3010	Entretien véhicules + carburants	3.562.000	3.885.787	- 323.787
3020	Entretien et rép.mach. et autres matériels	11.812.000	13.251.096	- 1.439.096
3210	Frais de représentation	800.000	793.054	+ 6.946
3220	Frais de voyages et missions	300.000	242.379	+ 57.621
3230	Frais de P.T.T.	6.500.000	6.336.550	+ 163.450
3240	Frais et commissions bancaires	3.000.000	1.737.250	+ 1.262.750
3250	Documentation et abonnements	200.000	117.249	+ 82.751
3300	Jetons de présence	500.000	247.469	+ 252.531
		150.000	118.000	+ 32.000
4	<u>CHARGES ET PERTES DIVERSES:</u>			
4000	Assurances entrepôts	18.400.000	11.264.295	7.135.705
4020	Assurances véhicules	7.000.000	-	+ 7.000.000
4100	Validation café	3.000.000	2.205.176	+ 794.824
4110	Cotisation budget OIC et OIAC	600.000	493.879	+ 106.121
4160	Frais et pertes div. (fêtes, anim. uniformes)	3.500.000	3.691.496	- 191.496
4170	Subvention publication BAR	1.800.000	1.619.442	+ 180.558
		2.500.000	3.254.302	- 754.302
5	<u>FRAIS DU PERSONNEL:</u>			
50	Personnel sous-statut	88.774.948	81.620.755	+ 7.146.193
500	Salaires	15.690.420	14.138.418	+ 1.552.002
501	Charges sociales	1.775.884	2.357.052	- 581.168
502	Indemnités diverses	1.243.016	1.322.350	- 79.334
51	Personnel sous-contrat			
510	Salaires	28.666.764	26.931.070	+ 1.735.694
511	Charges sociales	1.807.212	5.001.135	- 3.193.923
512	Indemnités diverses	1.698.000	1.841.250	- 143.250
52	Personnel monagris			
520	Salaires	27.488.000	23.612.058	+ 3.875.942
521	Charges sociales	1.334.400	1.215.939	+ 118.451
522	Indemnités diverses	144.000	30.000	+ 114.000
53	Personnel manoeuvres (temporaires)			
530	Salaires	7.797.252	5.034.283	+ 2.762.969
532	Avantages divers	130.000	145.200	- 15.200
	Soins médicaux (Dispensaire)	1.000.000	-	+ 1.000.000
		283.764.448	247.795.586	35.795.586

b) BUDGET D'INVESTISSEMENT ET AUTRES DEPENSES:

N° du compte!	Intitulé des comptes	Prévisions	Dépenses	Ecart
2200	Construction d'une usine d'insect. et entrepôt	300.000.000	84.940	299.910.060
2220	Construction de 2 maisons d'habitation	9.000.000	-	9.000.000
2240	Voiture pour le Service Commercial	1.200.000	605.000	595.000
2240	Grand minibus pour le transport du pers. (voit.)	3.000.000	1.425.000	1.575.000
2240	2 camionnettes Toyota (1 cette Toy. + 1 Suzuki)	2.200.000	1.585.000	615.000
225100	Matériel et mobilier de bureaux	2.000.000	1.035.235	964.765
22520	Matériel et mobilier de maisons	1.676.800	1.144.440	532.360
22540	Autres biens d'équipement	6.282.000	3.529.700	2.752.300
2500	Prêts au personnel à plus d'un an	3.500.000	3.467.000	33.000
2520	Remboursement dette Rwandex	40.000.000	47.507.000	7.507.000
		368.858.800	60.383.315	308.475.485

c) RECETTES:

N° du compte!	Intitulé des comptes	Prévisions des Recettes	Recettes effectives	Ecart
	Solde de trésorerie au 31/12/1981	144.500.000	286.166.159	141.666.159
74100	Taxes sur café Arabica	195.300.000	174.759.825	- 20.540.175
7100	Vente café Umuganda	5.950.000	4.532.460	- 1.417.540
70	Ventes diverses	12.000.000	497.368	- 11.502.632
	Dividende Rwandex	58.000.000	42.771.760	- 15.228.240
200	Récupération sur prêts au personnel	3.375.000	4.047.801	+ 672.801
	Financement Rwandex	100.000.000	-	+100.000.000
	Financement B.R.D.	200.000.000	-	+200.000.000
		719.125.000	512.775.373	- 206.349.627

FONDS D'EGALISATION

EPENSES:

Intitulé des comptes	Prévisions des dépenses	Dépenses effectives	Ecart
Taxes négatives	65.380.000	65.419.734	- 39.734
Stabilisation transport du café	65.520.000	64.212.074	1.307.926
Différence de change 0,7 Frw. sur 1321 Shs kényans la tonne soit 924.7 x 28.000 tonnes	25.891.600	-	25.891.600
	156.791.600	129.631.808	27.159.792

RECETTES:

Intitulé des comptes	Prévisions des recettes	Recettes effectives	Ecart
Taxes d'égalisation positives	-	12.015.823	+ 12.015.823
Taxes relais transport	50.400.000	45.154.320	- 5.245.680
Provision pour augmentation	28.000.000	19.257.780	- 8.742.220
Fonds STABEX	78.391.600	-	- 78.391.600
	156.791.600	76.427.923	- 80.363.677

FONDS DE PROPAGANDE

a) DEPENSES:

N° du ! compte!	Intitulé des comptes	! Prévisions ! des dépenses	Dépenses effectives	Ecart
• 6002	Achat café vert	! 6.588.750	! -	! 6.588.750
611.2	Semences et pépinières	! 2.163.000	! 159.720	! 2.003.280
619.2	Bonbonnes à gaz	! 500.000	! 308.000	! 192.000
6326.2	Publicité et distribution gratuite du café	! 600.000	! 175.902	! 424.098
6411.2	Paiement Fonds de Propagande OIC	! 1.500.000	! -	! 1.500.000
6411.2	Paiement Fonds Spécial OIC	! 2.000.000	! 1.930.712	! 69.288
653.2	Salaires M.O. pépinières	! 5.000.000	! 3.136.726	! 1.863.274
	Résultat à affecter	! 1.825.750	! -	! 1.825.750
		! 20.177.500	! 5.711.060	! 14.466.440

b) RECETTES:

N° du ! compte!	! Prévisions ! des recettes	Recettes effectives	Ecart
7012.1	! 13.177.500	! 2.847.895	! -10.329.605
7414.2	! 7.000.000	! 5.512.500	! - 1.487.500
	! 20.177.500	! 8.360.395	! -11.817.105

POSTES EN DEPASSEMENT (pour un montant à 200.000)

6130 : PIECES DE RECHANGE.

Ce poste accuse un dépassement de 6.794.007

Ceci est dû aux fluctuations des cours sur le marché des changes et à l'élevation des frais de transport.

6220 : TRANSPORTS EFFECTUES PAR LES TIERS.

Ce poste accuse un dépassement de 1.449.790

Ceci est dû à l'augmentation du coût du transport et il fallait nécessairement distribuer le sumithion 3% dans les communes et transporter le paillis pour les cafiers "Umuganda".

6300 : ENTRETIEN ET REPARATION BATIMENTS.

Ce poste accuse un dépassement de 323.787

Ceci est dû au fait que nous avons fait des grosses réparations qui s'avéraient nécessaires au cours du deuxième semestre telles que la réparation de notre maison sise à Kibungo, la réparation des maisons de l'Office à Cyangugu et les réparations + peinture des maisons à Kigali avec remplacement du mobilier usagé.

63010: ENTRETIEN VEHICULES + CARBURANTS.

Ce poste accuse un dépassement de 1.439.096

Ceci est dû au fait qu'il y a eu beaucoup de déplacements au cours du deuxième semestre dans les travaux de désinsectisation, l'augmentation du prix de l'essence, les réparations sur nos deux camions et deux **vieux** véhicules (A.1845 et A.2584).

6501 et 6511: CHARGES SOCIALES POUR LE PERSONNEL SOUS-STATUT ET SOUS-CONTRAT.

Ces postes ont un dépassement de 3.775.091 à cause d'une main-d'œuvre nombreuse qui est exposée à de maladies multiples. A cela il faut ajouter les factures des soins médicaux pour notre agent qui a reçu des soins médicaux à l'étranger à cause de la complexité de sa maladie.

CONCLUSION:

Tous les dépassements de certains postes budgétaires n'apparaissent qu'au cours du deuxième semestre. Ceci a fait donc que la révision budgétaire effectuée au cours de l'exercice 1982 n'a pas atteint son objectif, car elle n'a pas pu absorber tous les dépassements possibles, ladite révision étant préparée sur base des opérations du premier semestre.

Toutefois, pris globalement, notre budget n'accuse aucun dépassement.
Le budget du Fonds de Fonctionnement est excédentaire de 137.921.444.
Le budget du Fonds de Propagande est excédentaire de 2.649.335.
Le budget du Fonds d'Egalisation est par contre déficitaire de 53.203.885.
Ceci se résume dans le tableau ci-après :

Compte	Déficit sur les recettes prévues	Excédent sur les dépenses prévues	Résultat
FONCTIONNEMENT	- 206.349.627	+ 344.271.071	+ 137.921.444
PROPAGANDE	- 11.817.105	+ 14.466.440	+ 2.649.335
EQUALISATION	- 80.363.677	+ 27.159.792	- 53.203.885
Ensembles des Fonds consolidés	- 298.530.409	+ 385.897.303	+ 87.366.894

Si nos prévisions de recettes sont déficitaires de 298.530.409, montant qui n'est pas négligeable, ce n'est pas parce que nous avons été trop optimistes mais c'est parce que nous avons espéré recevoir deux financements externes (Rwandex et BRD) pour un montant de 300.000.000. Les travaux n'étant pas achevés ou commencés, ces financements restent encore en cours.

D'autre part, les recettes du Fonds d'Egalisation ont été trop surestimées par le Ministère des Finances lors de la correction du budget avant de le soumettre au Conseil du Gouvernement. C'est pourquoi le résultat du Fonds d'Egalisation est déficitaire.

PROPOSITION:

Dans le souci d'éviter des dépassements budgétaires, au lieu de faire chaque fois une série de petites commandes difficiles à contrôler, il faudrait adopter un système de commandes groupées pour un trimestre, laquelle commande serait d'abord soumise au contrôle pour voir si elle reste dans les limites budgétaires avant l'établissement du bon de commande.

V. COMPTES TRANSFERES.

- Pour éviter des opérations similaires dans tous les fonds gérés par l'Office,
- Pour regrouper les valeurs immobilisées de l'Office dans un seul fonds,
- Pour laisser à chaque fonds des opérations spécifiques à son objet,
- Pour mettre en application le souci du Conseil d'Administration lors de l'examen des bilans antérieurs,

Le Conseil d'Administration du 30/11/1982 a recommandé à la Direction, que dorénavant, le fonds de Propagande financera l'achat du gaz pour la torréfaction, l'achat du café à torréfier et la publicité. La vente du café vert et torréfié permettra de dégager des ressources permettant de couvrir la distribution du café de publicité. Par conséquent, il n'aura pour stock que :
- café vert et torréfié
- bonbonnes à gaz
- sacs en jute et sachets d'emballage.

Le fonds d'Egalisation servira uniquement aux décaissements et encassemens suivant la situation du marché et le prix de revient du café rendu Mombasa. Ainsi donc, le Conseil a autorisé la Direction d'effectuer les transferts ci-après :

COMPTES DE FONDS DE PROPAGANDE A TRANSFÉRER DANS FONCTIONNEMENT EN 1982

Situation au 31/08/1982

N° compte	Nom du compte	Montant		Libellé
		Débiteur	Créditeur	
400.2	<u>FOURNISSEURS LOCAUX ORDINAIRES:</u>	786	110.320	Trop payé s/fact. 131/80 fournit. sachets pép.café
400.2.8	Mironko Plastic Industries	36		Trop payé s/fact. n°1/80 et 87/80 constr.réserv. à eau Masaka pour l'usine de traitement des cafés cérises
400.2.12	A.I.D.R.	750		l'usine de garantie sur construction de l'usine à Masaka
400.2.13	Murenzi Jean, Entrepreneur		50.000! Retenue de garantie sur insertion publicitaire dans Kinyamateka	
400.2.17	Kinyamateka-Hobe		2.720! Frais d'insertion publicitaire dans Kinyamateka	
400.2.18	Alexakis Christophe		1.710! Fourniture essence lors de la campagne café à Butare: fze 51/8/75	
400.2.19	Magérwa		350! Frais de manutention vêtements de dessus	
400.2.23	Inflirwa		60! Reste à payer s/fact. 7440/76 fourniture tissus pour uniformes	
400.2.25	! Au Coeur de l'Afrique		10.000! Publicité : Fact.n°76/111	
400.2.26	BIZIMANA Christophe		5.600! Frais de réception lors de la campagne café à Gitarama en 1975	
400.2.28	Hôtel des Diplomates		19.755! " Agripréfs lors de la camp.café à Kigali en 1975	
400.2.29	Etiru		1.100! " de nettoyage moteur Ruhengeri, fact.n°17289/71	
400.2.30	Munyakabindo Gervais		1.440! " de récept.lors de la camp.de distribution des prix	
400.2.34	Publrwa		agricoles à Butare en 1975	
400.2.35	Assurances Charles Le Jeune		1.925! Frais de publicit! : fact.n°21/76	
401.2	<u>FOURNISSEURS ORGANISMES OFFICIELS:</u>	13.120	11.760	Frais de transport couseuse portative pour sacs
401.2.20	Office du Thé		15.660! Frais de transport couseuse portative pour sacs	
401.2.23	ISAR Rubona		" " 100.000 sachets cellophanes emballage du café	
			" " 5.000.000 sachets pép.café (échantillons)	
				11.760! Fourniture du thé noir - facture n°129/75
				Frais de réception
402.2	<u>FOURNISSEURS ETRANGERS:</u>	13.120	41.538	
402.2.22	Organisation Internationale du Café		1.737! Frais de communic.tél.fact.n°84/265,84/246,84/245/75	
402.2.24	George Gordon Paton & Cie		9.891! Frais pour publicité : en 1975	
402.2.27	Lorenz und Bogo		3.325! Fact.n°0270/74 communication téléphonique	
402.2.28	Office Belge du Café		26.585! Fact.n°134/75 renouv.publicité dans le courrier du Café	
411.2	<u>CLIENTS ORGANISMES OFFICIELS:</u>	21.600		Sacs de jute neufs achetés pour son compte chez Rwdxex
411.2.23	ISAR Rubona			

46.2 AUTRES DEBTTEURS ET CREDITEURS	
DIVERS:	
46.2.33 Commune Muhazi	47.152 38.134
46.2.34 Commune Kagano	1.350
46.2.35 Havigimana Aloys	4.950
46.2.36 Commune Nyabikenke	6.000
46.2.36 Commune Nyamumba	11.800
46.2.37 Commune Kidaho	25.488
46.2.38 Café Impala.	1.944
46.2.39 Kagina Drien	32.134
46.2.41 Commune Kivumu	120
46.2.47	1.500

L'ensemble principal
des actifs est évalué au passif et
les actifs sont reportés au bilan
à leur valeur de vente au 31/12

- 97 -

VALEURS IMMOBILISEES DU FONDS DE PROPAGANDE A TRANSFÉRER AU FONDS DE FONCTIONNEMENT

Désignation	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Amortissements cumulés	Valeur résiduelle au 1/1/1982
-Usine de traitement café cérises Masaka	1980	15.531.668!	1.242.534	14.289.134
-Agrandissement de l'aire de séchage de l'usine de Masaka	1981	950.000!	38.000	912.000
-W.C. et douches à l'usine de Masaka	1981	558.400!	22.336	536.064
-Machine dépulpeuse électrique	1981	1.162.142!	464.856	697.286
-Pompe à graisse Masaka	1979	3.800!	1.773	2.027
-Groupe électrogène (Moteur) Yanmar TS 11/13 CV n°801014 (Masaka)	1980	173.000!	69.200	103.800
-Un grand torréfacteur Probat	1974	2.134.539!	2.134.539	-
-Deux moulins petit modèle	1974	421.124!	121.124	- (en panne)
-Deux moulins à café Alsdorf mod.490 n°373 et 381 R	1978	143.638!	100.548	43.090 (en panne)
T o t a l		20.778.311!	4.194.910	16.583.401

COMPTE DU FONDS D'EGALISATION A TRANSFERER DANS FONCTIONNEMENT EN 1982

Situation au 31/03/1982

N° du compte	1 Nom du compte	Montant	Débiteur	Créditeur	L i b e l l é
<u>254.1</u>	<u>!AUTRES PRETS A PLUS D'UN AN:</u>				
254.1.89	!Ndyana banzi Emmanuel	4.223.786	426.409*	Vente insecticides	
254.1.110	Coopérative Bishenyi	12.369	842.169*	Vente insecticides, engrais et tubing	
254.1.111	Usine à thé Mulindi		85.410*	Vente engrais	
254.1.112	Coopthe Mwaga-Gisakura		123.604*	Vente engrais et sans en nylon	
254.1.113	Coopthé Shagasha		109.314*	Chq n°625061/73 revenu impayé (factures diverses)	
254.1.114	Usine à thé Pfunda	525.000*	525.000*	Vente engrais	
254.1.115	Régie thé Mulindi	2.099.511		Diverses avances à Appelmans, ventes diverses	
<u>400.1</u>	<u>FOURNISSEURS LOCAUX ORDINAIRES:</u>	892.287	158.354	133.954	
400.1.1	!Amirwanda			Solde s/facture transport caisses à thé	
400.1.2	Magérwa	493.585		Doub.pt.fact.diverses de manutention insecticides	
400.1.9	!Sonarwa	99.990		Pt.en trop s/assurance transp.toile de jute & N.Créd.assu-	
400.1.18	Karambizi Michel	6.000		Trop payé s/facture de transport café	
400.1.20	Ugirashabuja Joseph	6.720		Avance s/facture de transport café non récupérée	
400.1.22	Kapitole	185.972		Avance s/facture de transport café non récupérée	
400.1.24	Rwigamba Innocent	75.640		Double paiement facture de transport café	
400.1.25	Maniraguba Jacques		24.400	Facture de transport café en 1977	
400.1.26	Matabazi David	24.380		Café et sacs endommagés lors du transport	
<u>401.1</u>	<u>FOURNISSEURS ORGANISMES OFFICIELS:</u>		1.950	1.950	
401.2	!O.G.I.R.Thé			Facture n°125/75 fourniture tubing	
<u>402.1</u>	<u>FOURNISSEURS ETRANGERS:</u>				
402.1.2	K.A.T.E.	379.072	379.072	Transport arrosoirs	
<u>410.1</u>	<u>CLIENTS LOCAUX ORDINAIRES:</u>	1.046.710			
410.1.6	!Pharmakina	990.000		Facture vente engrais et insecticides	
410.1.11	Coopérative Légumière du Rwanda	52.000		Facture vente sacs en polypropylène	
410.1.14	Benda Sabin	4.710		Reste dû sur facture vente sheeting en 1976	
<u>411.1</u>	<u>CLIENTS ORGANISMES OFFICIELS:</u>	1.675.050	102.192		
411.1.1	Service des Semences Sélectionnées	32.040		Vente d'engrais en 1974	
411.1.2	H.B.G.M.	17.500		Vente malathion en 1980	
411.1.4	Office du Thé	1.512.977		Vente caisses à thé, engrais et insecticides	
411.1.7	Miniplan	51.520		Vente tubing	

411.1.12	!Mini just	99	35.000	102.192	Vente malathion
411.1.13	!TSAR Rubona	26.013			!Pt.fact.n°1636/74 non comptabilisée à son débit
411.1.18	!Minadéf (Escadron de Reconnaissance)				Vente insecticides, engrais et sheeting
413.1	!CLIENTS DOUTEUX: *				
413.1	!Projet thé Mata	1.610.947			Vente tubing et insecticides
413.1	!F.E.D.	51.506			Vente aldrin
413.1	!PNUD	1.950			Vente insecticides
413.1	!FED Thé Villageois Gihéke	26.900			Vente d'engrais et insecticides
413.1	!Thé Cyohoha	509.425			Vente d'insecticides
413.1	!Gutt	18.200			Vente engrais
413.1	!Projet Icyanya	40.000			Vente de sachets pour pépinières à eafé
413.1	!Sucrerie Rwandaise	654.500			Vente huile de cardium
413.1	!ORTPN	520			Vente tubing
413.1	!Collchimie Bruxelles	439			Manquant s/achat et transport insecticides
	* Montant provisionné en totalité, voir compte provisoire à l'Actif (Bilan au 31/12/1981)	307.507			
430.1	<u>NATIONAUX:</u>				
430.1.0	Etat Rwandais : Taxe professionnelle	25.102			Trop payé s/ taxe prof. des monagris en 1976
430.1.1	Etat Rxandais : Caisse Soc. du Rwanda	7.833			Idem pour la pension à la Caisse Sociale
		17.349			
46.1	<u>AUTRES DÉBITEURS ET CRÉDITEURS DIV.:</u>	13.269.788		17.640	Trop perçu s/sal.gardiens centres de dépulpage
46.1.28	Rwampungu Edouard	4.000			Avance s/fact.de transport café
46.1.29	Nduhirabandi Vénérand	664.150			Sal.m.o.pép.à thé et semences à thé supportés par OCIR/CAFE
46.1.30	Pépinières centrales	12.409.530			jusqu'en 1976
					Vente malathion en 1974
46.1.31	Sanatorium Gishali *	215			Vente malathion en 1974
46.1.33	Commune Mugambazi *	25.056			Vente d'insecticides en 1973
46.1.34	Nkezabera P.Damien *	298			Reste dû s/notre fact.pour vente d'engrais et insecticides
46.1.36	Willems *	4			Erreur s/pt.salaire 3e trim.78 gardiens CD Gisuma et Kagan
46.1.38	Commune Kagano	3.750			Frais s/achat outillages agricoles
46.1.83	A.T.A. Nyabisindu	17.640			
46.1.85	Fonds de Diversification	162.785			

* Montant provisionné à 100%, voir colonne provision à l'Actif du Bilan au 31/12/1981.

411.1.6 !MINAGRI:
430.1 Etat Rwandais: Organ.Afric.& Intern.:

281.000
301.177

430.13 !Etat Rwandais: O.T.R.

275.995

46.1 !AUTRES DEBTEURS & CREDITEURS DIV.:

15.895

46.1.39 !Bavugilije Nicolas

1.090

46.1.40 !Gahanaayi Léopold

19.386

46.1.43 !Habyarimana John

134*

46.1.44 !Harelimana Jean

675*

46.1.45 !Hityeze Emmanuel

52.243

46.1.46 !Kabagabo Philippe

"

46.1.47 !Kabandana Alexandre

"

46.1.48 !Karekezi Gélestin

"

46.1.49 !Lekayo Pierre

"

46.1.50 !Mafura Augustin

"

46.1.52 !Muganga Narcisse

"

46.1.53 !Munyangabe Désiré

"

46.1.54 !Munyanziza Tharcisse

"

46.1.55 !Musefano Didace

"

46.1.56 !Musoni Boniface

"

46.1.57 !Ndabalalinze Juvénal

"

46.1.58 !Ndegeya Antoine

"

46.1.59 !Ngendahimana J.Chrysostome

"

46.1.60 !Nirere Pierre

"

46.1.62 !Nyirubutabi Martin

"

46.1.63 !Nzamurambaho Frédéric

"

46.1.64 !Rugwizangoga Paulin

"

46.1.65 !Rushemeza Révérier

"

46.1.66 !Sahaha Benjamin

"

46.1.67 !Selinda Célestin

"

46.1.68 !Senyana Enhère

"

46.1.70 !Twagirayezu Léonard

"

46.1.72 !Usabase Augustin

"

32.847

"

46.1.74 !Gashugi Casimir

"

46.1.75 !Fundi Théophile

"

46.1.76 !Kanyarukiko Donat

"

46.1.77 !Iriboneye Albert

"

46.1.78 !Halindintwali Théobald

"

46.1.79 !Nkurunziza Grégoire

"

46.1.80 !Rwanzagushira Aloys

"

46.1.82 !Nsanzumuhire François

"

46.1.86 !Birasa...Emmanuel-Claude

"

!Prêt achat véhicule à Mukeshimana Léopold

!Montant non encore versé par l'O.T.R. pour remboursement prêt
véhicules (retenu par le MINIFOPE)

!Solde sur prêt véhicule

!Solde impayé sur prêt véhicule

95.454!Dépassement s/remboursement prêt véhicule

* Montant provisoirement à 100%, voir à l'Actif du Bilan à la colonne prvision au 31/12/1981

VALEURS IMMOBILISEES DU FONDS D'EGALISATION A TRANSFERER DANS FONCTIONNEMENT

Désignation	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Amortissements cumulés au 31/12/1981	Valeur résiduelle au 1er/01/1982
1 Stectrophotomètre	1980	6.300!	3.780	2.520
1 Lit pliante	1978	5.000!	3.417	1.583
4 moteurs VW montés sur atomiseurs	1978	3.093.436!	1.392.045	1.701.391
Total		3.104.736!	1.399.242	1.705.494

FONDS D'EGALISATION
STOCK A TRANSFERER AU FONDS DE FONCTIONNEMENT

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Valeur du stock	Observations
Thiodan liquide	! 360 litres!	! 382	! 137.520	! 18 bidons sont en bon état, 6 autres en mauvais état, n'ont pas été pris en considération, ils sont tous troués, à déclasser.
Mitigan	! 560 Kgs	! 365	! 204.400	
Alodan	! 50 Kgs	! 301	! 15.050	
DDT 10%	! 46 Kgs	! 35	! 1.610	
Sécateurs	! 2298 Pces	! 190	! 436.620	
Herbazol	! 130 litres!	! 106	! 13.780	
Amitrol	! 126,1 Kgs	! 329	! 41.487	
Sachets emballage malathion	! 799.971 Pcs	! 571 Kg. 0,273	! 218.236	(571 Kgs)
Laticide	! 2,5 Kgs	! 400	! 1.000	
Total			! 1.069.703	

VI. COMPTES A SOLDER OU SOLDES

Afin de pouvoir présenter des états financiers clairs et d'avoir une situation qui traduit exactement l'image de l'Office, nous avons dû trier un bon nombre de comptes fournisseurs, avances au personnel et débiteurs divers qui accusaient des soldes créditeurs depuis longtemps.

En nous basant sur nos analyses et après avoir demandé la situation de l'Office chez les intéressés, ces soldes seront remboursés ou soldés suivant les justifications reçues de nos créanciers. A l'heure actuelle, pour la plupart de ces comptes, ils sont déjà soldés. (Voir tableau des comptes soldés ci-après)

Il s'agit donc des comptes suivants :

FONCTIONNEMENT

SITUATION DES SOLDES CREDITEURS (à payer ou à solder après avoir demandé la situation de l'Office dans les livres des intéressés).

Compte 1981	Noms et Prénoms	S.D.au ! 01/01/82	S.C.au ! 31/12/82
250.0.27	Bizimana P. Célestin	1.000	1000
250.0.61	Nsengiyunva Christophe	150	150
250.0.81	Kagaba Félix	8	8
250.0.90	Ahorwendeye J. Baptiste	625	625
254.0.27	Muhinde Sylvestre, Comm. Musambira Gitarama	863	863
400.0.2	La Rwandaise, BP.713 Kigali	121.747	108.787
400.0.15	Namdhari Furniture Works, BP.696 Kigali	155.300	38.800
400.0.23	Rwandamotor, BP.448 Kigali	2.125	220
400.0.43	C.T.A.	1	1
400.0.46	Pharmacie Ramji, BP.580 Kigali	67.038	41.401
400.0.62	Garage Ruzimeca Cyangugu	67.822	67.822
400.0.68	Douanes, BP.158 Kigali	2.371.236	2420.636
400.0.76	Sonarwa, BP.1035 Kigali	95.936	95.936
400.0.88	Fonds Spéc.pour la Promotion Agricole et Zootech.	2.900	2.900
400.0.90	Martin Gérard C.H.de Kigali, Clinique	3.797.736	3.797.736
400.0.100	Assurances Charles Le Jeune	800	800
400.0.102	Coopérative Mera Gikondo	3.000	3.000
400.0.106	Rucamucyago Pancrace	65.616	65.616
400.0.108	Scierie Mécanique	10.980	10.980
400.0.112	Commune Tare (Loyer Nkurunziza)	1.030	1.030
400.0.116	Usine à Thé Pfunda	186.196	186.196
400.0.120	Morandini, Entrepreneur	6.000	6.000
400.0.133	Projet Agricole Kibuye	525.664	175.881
400.0.155	Kagaragu Antoine	18.300	18.300
400.0.178	Majugiro Dominique	7.200	7.200
400.0.179	Matabaro André	6.600	6.600
400.0.180	Kalisa Fidèle	850	850
401.0.9	Orinfor, BP.83 Kigali	8.100	8.100
401.0.11	REBAR	1.050	1.050
401.0.12	ORTPN, BP.905 Kigali	11.968	11.968
401.0.14	Commune Kiyombe	6.125	6.125
402.0.2	Transcargo Nairobi	12.450	12.450
402.0.3	Agence Economique et Financière	6.643	6.643
402.0.4	AMI Nairobi	1.065	1.065
402.0.5	Au Chariot d'Or	6.710	6.710
402.0.6	Europa Publications	22.685	22.685
402.0.7	Patrimoine de la Fac.des Sciences Agronom.de Gemb.	45.466	55.357
402.0.8	George Gordon Paton & Cie	36.550	36.550
402.0.10	Maisonneuve et Larose	27.526	27.526
402.0.15	Agence Européenne d'Informations	259.368	259.368
402.0.20	INERA Mulungu		

410.0.12	Nzabonimpa Aloys	!	360	!	360
410.0.19	Coopérative Mera	!	643	!	643
410.0.74	Rwanda-Paints	!	18.450	!	18.450
410.0.76	Sekamandwa	!	1.630	!	1.630
420.0.32	Nzindukiyimana Augustin	!	245	!	245
420.0.108	Bagilishya Paul	!	1	!	1
420.0.209	Banziyekare Fabien	!	400	!	400
420.0.320	Gasana Denys	!	150	!	150
420.0.324	Kamugisha Bernard	!	10	!	10
420.0.343	Munyemana Charles	!	5	!	5
46.0.55	Serubibi Soter	!	4.000	!	4.000
46.0.56	Ndagijimana Jean	!	9.565	!	9.565
46.0.58	Bizimungu Evariste	!	20.000	!	20.000
46.0.60	Gasana Antoine	!	3.000	!	3.000
46.0.95	Karegeya Mathias	!	2.500	!	2.500
46.0.96	Bendantunguka Daniel	!	132.232	!	132.232
46.0.105	Kagoyinyonga Godélieve	!	1.746	!	1.746
46.0.111	Bulletin Agricole du Rwanda	!	2.900	!	2.900
46.0.144	Pépinières café' Ngenda	!	13.000	!	13.000
46.0.217	Bâtiments Civils	!	5.187	!	5.187
411.0.6	Minéduc	!	69.316	!	69.316

FONCTIONNEMENT:

COMPTES CREDITEURS SOLDES AU 31/12/1982

Compte	Noms	S.C.
1981		au 1/1/1982
400.0.12	Pétrorwanda	644.000
400.0.19	Amégérwa	484.525
400.0.26	Sirwa Color	42.050
400.0.35	Garage Rwanéca	10.244
400.0.41	Ets. Sisi Evariste	74.200
400.0.57	I.R.M.P.	1.248.750
400.0.70	Air Rwanda	323.320
400.0.71	Egéméca	25.670
400.0.81	Hôtel Umubano	105.195
400.0.175	Munyakazi Jean	14.400
400.0.176	Sakindi Martin	4.000
400.0.177	Nzaziharanira Jacques	7.200
400.0.181	Gashirabake Jean-Damascène	2.400
400.0.182	Habiyambere Léonidas	3.000
400.0.183	Université Nationale du Rwanda	2.000
400.0.186	Balimutara	7.200
400.0.187	Kanyenzi Ignace	7.200
400.0.188	Ntamerekezo Sylvestre	2.160
400.0.193	Mvugebalijyane Oswald	6.000
400.0.194	Ntungiyaho Paul	6.000
401.0.5	Oprovia	400.000
402.0.12	Organisation Internationale du Café	11.471
410.0.26	B.G.M.	1.200.000
420.0.27	Sebakiga Emmanuel	58
420.0.43	Nsengiyunva Ephrem	21
420.0.73	Bizimana Alexandre	790
420.0.81	Nsigayehe Joseph	550
420.0.112	Murekezi François	8
420.0.122	Munyazesha Aaron	6
420.0.127	Senyanzobe Déogratias	500
420.0.135	Ahorwendeye Jean	250
420.0.162	Munyawera Enéas	113
420.0.172	Gatanazi André	329
420.0.223	Ntampuhwe Pierre	761
420.0.280	Nzabandora Janja	1
420.0.333	Mushokambere Silas	60
46.0.119	Hategekimana Jean	21.780
250.0.2	Karegeya Mathias	1.768
250.0.4	Mbonigaba Ambroise	4.833
250.0.41	Ndayisaba J.M.Vianney	2.884
250.0.45	Nyagahakwa Silas	500
250.0.51	Bikira Thomas	1.875
250.0.64	Mwizerwa William	216
250.0.87	Hacineza Iyaremye	1.375
Total		4.669.663

FONDS DE PROPAGANDE

SITUATION DES SOLDES CREDITEURS AU 1/1/1982

(Soldé au 31/12/1982 Après leur analyse et vérification chez les fournisseurs)

Compte 1981	Noms	! au 31/12/1982
400.2.13	!Murenzi Jean, Entrepreneur	! 50.000
400.2.14	!Commune Mwendo	! 2.000
400.2.17	!Kinyamateka - Hobe	! 2.720
400.2.18	!Alexakis Christophe	! 1.710
400.2.19	!Magerwa	! 17.812
400.2.21	!Coopérative Légumière du Rwanda	! 8.000
400.2.23	!Inflirwa	! 60
400.2.24	!Amirwanda	! 560.201
400.2.25	!Au Coeur de l'Afrique	! 10.000
400.2.26	!Bizimana Christophe	! 5.600
400.2.27	!Caritas	! 2.215
400.2.28	!Hôtel des Diplômates	! 19.755
400.2.29	!Etiru	! 1.100
400.2.30	!Munyakabindo Gervais	! 1.440
400.2.31	!Sabena	! 75.765
400.2.34	!Publirwa	! 1.925
400.2.35	!Assurances Charles Le Jeune	! 16.918
401.0.2	!OCIR/THE	! 11.760
401.0.3	!ISAR RUBONA	! 8.000
402.2.2	!Organisation Internationale du Café	! 1.737
402.2.6	!Coffee & Tea	! 29.245
402.2.7	!Lorenz und Bogo (RFA)	! 3.325
402.2.8	!Office Belge du Café	! 26.585
46.2.39	!Café Impala	! 32.134
46.2.35	!Havugimana Aloys	! 6.000

FONDS D'AGALISATION
SITUATION DES SOLDES CREDITEURS AU 1/1/1982: (Soldés au 31/12/1982 après analyse et vérification)

Compte	Noms	Solde crédit. au 31/12/1982
1981		! 133.954
400.1.1	! Amirwanda	! 1.420.810
400.1.3	! CECOBM	! 2.296.168
400.1.6	! Singaye André	! 6.010
400.1.8	! Douanes	! 19.410.070
400.1.10	! Rwandex	! 24.400
400.1.25	! Maniraguha Jacques	! 1.372.148
400.1.32	! Coopishyaka	! 1.950
401.1.2	! OCIR/THE	! 379.072
402.1.1	! K.A.T.E.	! 102.192
411.1.13	! ISAR RUBONA	! 17.640
46.1.83	! A.T.A.Nyabisindu	

FONDS D'EGALISATION

Situation des soldes créditeurs découlant de l'~~exé~~dent sur le remboursement
crédit véhicules (restitués au cours de l'exercice 1982).-

Compte 1981	N o m s	! Soldes ! Créditeurs
254.153	! Ndereyimana Edouard	!
46.1.47	! Kabandana Alexandre	45
46.1.48	! Karekezi Célestin	28.114
46.1.49	! Lekayo Pierre	3.572
46.1.50	! Mafura Augustin	11.640
46.1.54	! Munyanziza Tharcisse	23.964
46.1.56	! Musoni Boniface	8.737
46.1.62	! Nyirubutabi Martin	57.866
46.1.64	! Rugwizangoga Paulin	23.793
46.1.67	! Selinda Sélestin	4.877
46.1.68	! Senyana Enchère	7.360
46.1.72	! Usabase Augustin	8.522
46.1.74	! Gashugi Casimir	8.425
46.1.76	! Kanyarukiko Donat	10.764
46.1.86	! Birasa Emmanuel-Claude	1.737
	!	95.454

B. COMPTABILITE GENERALE ET TRESORERIE

INTRODUCTION

Toute comptabilité a pour mission d'assurer un enregistrement systématique des opérations pour une présentation claire de tous les faits économiques d'une entité sociale quelconque.

Or, le volume des faits économiques peut prendre des dimensions importantes surtout si l'entité sociale concernée a l'envergure de l'OCIR CAFE.
C'est pourquoi nous avons voulu nous fixer un "mot d'ordre" à chaque exercice pour être plus efficace.

Notre mot d'ordre en 1981 était "l'assainissement des comptes d'actif" par un provisionnement à 100 % des actifs fictifs.

Il s'agissait de mauvaises créances dont les soldes étaient immobiles depuis 1976. Nous ne nous sommes pas contentés de provisionner ces comptes, nous avons essayé par tous les moyens possibles d'obtenir des remboursements également. Quelques résultats positifs ont été enregistrés encore que ce soit difficile d'obtenir un remboursement d'une dette après plus de cinq ans de silence.

Pour l'exercice 1982, nous avons été encore plus ambitieux en nous fixant trois "mots d'ordre" :

1. Un système de gestion budgétaire efficace;
2. Des rendements optima pour notre trésorerie;
3. Une scine structure financière.

.... /

1. SYSTEME DE GESTION BUDGETAIRE EFFICACE

Il s'agit d'un système de comparaison constante entre les dépenses prévues au budget et le montant des dépenses effectives. Pour y arriver, un agent s'est exclusivement consacré à cette tâche d'exécution du budget depuis le début de l'année. Nous avons ainsi pu réussir un ajustement continué entre les dépenses prévues et les montants effectifs.

Ce système a en outre offert assez tôt une documentation fiable à l'élaboration du budget pour l'exercice suivant.

2. RENDEMENTS OPTIMA POUR LA TRESORERIE

La trésorerie c'est avant tout la caisse et la Banque.

A première vue, on peut affirmer que la gestion de la Trésorerie ne pose pas de problèmes.

Il ne s'agit pas d'un stock de marchandises qui peut se détériorer, ni de valeurs immobilisées à entretenir, ni de débiteurs à faire payer, mais de la monnaie.

Cette monnaie ne court aucun risque si l'on la laisse tranquille, hormis les problèmes d'inflation qui préoccupent plus l'économiste que le comptable.

Pourtant des problèmes surgissent lorsque la monnaie est mal gérée : c'est ce que nous avons essayé d'éviter.

Il n'est pas facile non plus d'en tirer des rendements optima: c'est ce que nous avons tenté de réussir.

2.1. La Caisse.

Notre caisse permet d'assurer le règlement des opérations courantes aux montants souvent très modestes. C'est pourquoi un plafond de 100.000 Frs a été décidé.

Ce plafond est d'autant plus raisonnable qu'il y a un risque de garder une somme importante dans une caisse.

En général, notre caisse est alimentée par les ventes de café torréfié (ventes locales).

Un contrôle journalier des mouvements de caisse et du stock de café en vente a été instauré avec succès. Nous avons ainsi pu respecter non seulement notre plafond des 100.000 Frs mais aussi maintenir un niveau suffisant d'encaisses pour assurer le règlement d'urgences éventuelles.

.../...

Il s'agit de deux attitudes en contradiction qu'il n'est pas toujours aisé de réussir. C'est dire qu'un dépassement de plafond n'est pas impossible, mais strictement à des seules périodes où les dépenses importantes sont prévisibles.

2.2. La Banque

Au 31 Décembre 1981 nos encaisses se chiffraient à 89.340 Frw et nos avoirs en Banque étaient alors de 624.150.753 Frw i.e. 99,98 % de toutes les liquidités. C'est donc dire l'importance des comptes en banques pour l'OCIR CAFFÉ.

2.2.1. La Banque Nationale

La Banque Nationale est notre banque privilégiée. C'est elle qui encaisse nos diverses taxes à l'exportation, c'est par elle que nous réglons la quasi-totalité de nos paiements. Au cours de l'année 1982, le total de nos comptes à la B.N.R. oscillait autour de 400.000.000 Frw.

Un trop gros montant probablement pour des comptes non productifs d'intérêts.

Nous y avons songé.

2.2.2. Les autres établissements bancaires.

Le rapport d'audit de nos compte de l'exercice clos le 31 décembre 1980 a fait la remarque suivante :

Nous recommandons que le maximum de fonds soit placé dans les comptes de préavis. Il serait nécessaire de se renseigner au préalable, sur le taux d'intérêts, les dates de valeur et de la durée du préavis, de manière à sélectionner les conditions les plus intéressantes (*).

Cette recommandation était d'autant plus pertinente que le Décret-Loi n° 27/78 du 05 Septembre 1978 portant création de l'Office des Cafés autorise le Conseil d'Administration de pouvoir faire ouvrir des comptes (sauf qu'à la B.N.R.) à près d'autres établissements bancaires (ART. n° 33. al.3.).

Les placements en comptes courants n'étaient pas intéressants. Au début nous avons opté pour des dépôts en comptes à préavis qui eux avaient l'avantage d'être productifs d'intérêts. Malheureusement nous avons constaté que les comptes à préavis ne permettaient pas une capitalisation des intérêts.

Des démarches ont alors été entreprises auprès de nos banquiers pour pouvoir obtenir des rendements sur les intérêts produits. Nous utilisons actuellement le système de comptes à terme fixe d'un mois avec capitalisation mensuelle des intérêts. Il est intéressant de suivre l'évolution de ces comptes depuis l'instauration de ce système :

TABLEAU D'EVOLUTION DES DEPOTS EN B.K., B.C.R., & C.E.R.

(En milliers de Frw).

Mois	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
Montant	388.563	390.424	392.336	394.284	396.271

L'augmentation de ces montants est exclusivement liée à la capitalisation mensuelle des intérêts.

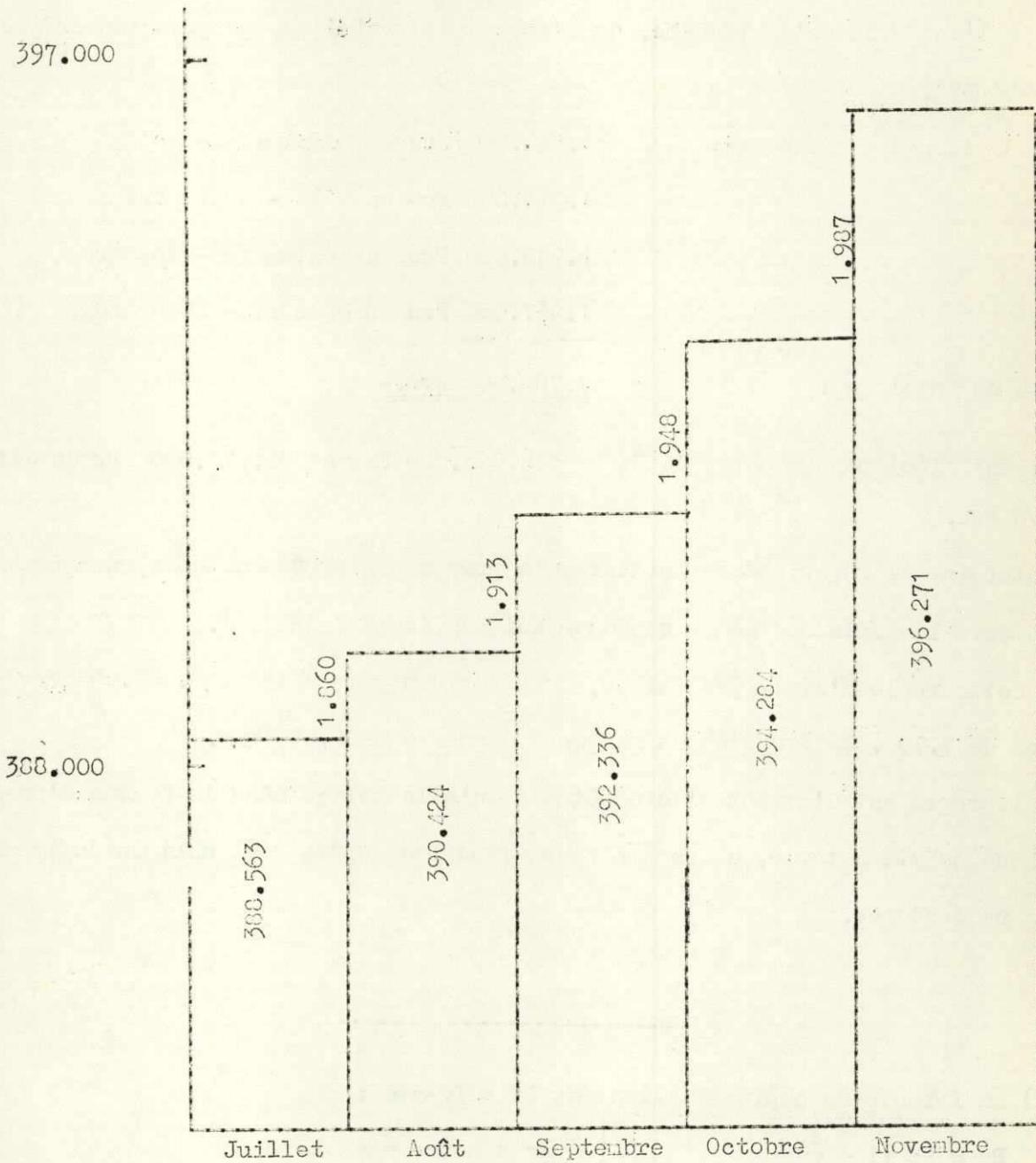
(*) Concorde Européenne Audit, OCIR CAFÉ Rapport d'Audit des comptes de de l'exercice clos le 31 Décembre 1980, p.20

... / ...

Un graphique met cette augmentation beaucoup plus en évidence :

Montant en milliers

de Frw



Nous voulions surtout un système de capitalisation **mensuelle** des intérêts par le truchement de comptes à terme fixe d'un mois.

Il suffisait alors de donner "ordre permanent" à la banque pour obtenir automatiquement la capitalisation **mensuelle** des intérêts.

Comme l'on devait s'y attendre, ce système a entraîné une progression croissante de nos dépôts.

L'accroissement a été de :	1.860.000 Frw Juillet - Août
	1.915.000 Frw en Août - Septembre
	1.948.000 Frw en Septembre - Octobre
	1.987.000 Frw en Octobre - Novembre
d'où un total de :	<u>7.708.000 Frw.</u>

faissant ainsi passer notre dépôt de 388.563.000 Frw à 396.271.000 Frw de Juillet en Novembre.

Toutefois, il importe de constater qu'à propos des dépôts à terme, nos banques ont instauré la règle des somme rondes - qui handicape le client.

Si cette règle n'avait pas existé, nous aurions pu engrisser 7.988.000 Frw (1) au lieu de 7.708.000 Frw d'où un manque à gagner de 280.000 Frw.

Cette règle est d'autant plus embêtante qu'elle oblige même la banque d'associer à chaque compte à terme, un compte courant où les dépôts sont obligés de transiter à chaque échéance.

(1) La formule de capitalisation est la suivante :

$$P_n = P_0 \left(1 + \frac{i}{n}\right)^n$$

avec P_n = Dépôt à l'année

P_0 = Dépôt initial

n = période ou fréquence de capitalisation

i : taux d'intérêt

Dans notre exemple

$$P_n = 388.563.000 \left(1 + \frac{0,06}{12}\right) 1 \times 12 = 412.520.700$$

L'accroissement après une année =

$$412.520.700 - 388.563.000 = 23.963.700$$

L'accroissement après 4 mois (Juillet-Novembre) =

$$23.963.700 \times \frac{4}{12} = 7.988.596$$

Par ailleurs, la période de capitalisation joue aussi un rôle très important au niveau du rendement d'un dépôt. En effet, avec un placement de 300.000.000 Frw, le rendement espéré à un taux de 6 % est de 18.000.000 Frw, 18.549.393 Frw si la période de capitalisation est respectivement d'une fois, 12 fois ou 365 fois par an (2)

Sans la règle des sommes rondes, OCIR CAFE pourrait espérer ainsi retirer de ses dépôts environ 18.503.000 Frw grâce à son système de capitalisation mensuelle des intérêts (12 fois/an). C'est déjà financièrement très intéressant.

Et si nous pouvions obtenir de nos banquiers une capitalisation journalière (365 fois/an), nous ne serons plus très loin de l'idéal "continuous compounding" (3).

(2) Il suffit d'appliquer la formule

$$P_n = P_0 \left(1 + \frac{i}{n}\right)^{nm}$$

$$P_0 = 300.000.000$$

$$i = 6 \%$$

$$n = 1, 12, 365 \text{ (respectivement).}$$

$$n = 1.$$

En général les banques associent un taux d'intérêt spécifique (*i*) à chaque période de capitalisation (*n*). C'est pour souligner l'importance de *n* que nous avons utilisé un *i* constant.

(3) Il s'agit d'une capitalisation "continue"

$$\text{avec } P_n = P_0 \lim_{n \rightarrow \infty} \left(1 + \frac{i}{n}\right)^{nm} = P_0 e^{in}$$

$$\text{Si } P_0 = 300.000.000 \text{ Frw}$$

$$i = 6 \%$$

$$n = 1$$

$$n \rightarrow \infty$$

$$P_n = 300.000.000 (2,7182890)^{0,06} = 318.555.102.$$

3. UNE SAINE STRUCTURE FINANCIERE.

L'état de la structure financière de l'OCIR CAFE ressort de la lecture des états financiers de chacun des trois fonds à savoir : le Fonds de Propagande, le Fonds d'Egalisation et le Fonds de Fonctionnement.

3.1. Propagande

Dans notre rapport annuel de l'année dernière, nous retrouvons la conclusion suivante :

"Toutefois, il y a lieu de croire à l'amélioration des finances du Fonds de Propagande en 1982. En effet, les comptes semences et pépinières et les frais de personnel seront sensiblement réduits". (1)

Eh bien, nous avons la grande satisfaction de constater que nous ne nous sommes pas trompés.

La situation financière était très grave pour le Fonds à la clôture de 1981. La perte de 37.311.907 Frw était de loin supérieure à la situation nette (capital + report à nouveau) de 25.473.813 Frw. Le report de cette perte aurait entraîné une situation nette négative i.e.

L'année 1982 a vu des changements importants notamment le transfert des frais personnel des pépinières dans le Fonds de Fonctionnement. Ces changements étaient d'autant plus pertinents que le résultat de l'exercice s'en est vu amélioré : résultat d'exploitation positif de 6.119.407 Frw. La perte fut ainsi ramenée de 37.311.907 Frw (année 1981) à 31.214.399 Frw (année 1982).

(1) Office des Cafés, Rapport Annuel 1981, p. 111.

3.2. Egalisation

Le Fonds a bénéficié d'une conjoncture internationale des cours du café relativement bonne surtout jusqu'au mois d'octobre 1982. La Taxe d'Egalisation positive a été de 85.268.093 Frw en 1982 contre 2.443.890 Frw seulement en 1981.

La Taxe négative (stabilisation prix au producteur) s'est limitée à 65.419.734 Frw contre 876.828.045 Frw en 1981.

Notre politique de placement notamment en comptes à terme fixe d'un mois (exposé plus haut au point 2.2.2) a permis d'encaisser des intérêts de 11.009.946 Frw.

Nous avons aussi pu récupérer 219.363 Frw de nos débiteurs "douteux" d'où une reprise sur provision équivalente.

De tous ces aspects positifs, il en a résulté un bénéfice de 25.979.786 Frw contre une perte de 226.232.091 Frw en 1981.

3.3. Fonctionnement

Pour veiller à la santé financière de l'OCIR CAFÉ, il est important de se poser deux questions suivantes à la clôture de chaque exercice :

- L'Office est-il toujours financièrement "indépendant" ?
- L'Office a-t-il toujours suffisamment de fonds pour son fonctionnement normal ?

a) L'OCIR CAFÉ est-il toujours financièrement indépendant ?

A cette question on peut répondre positivement et l'Office n'a pas de difficultés de remboursement.

En effet le coefficient d'indépendance financière (1) est nettement supérieur à 0,55. Ce coefficient était de 0,92 en 1981 et de 0,88 en 1982.

Cependant, on peut constater une légère détérioration de ce coefficient en 1982.

b) L'OFFICE a-t-il suffisamment de fonds ?

L'analyse du fonds de roulement (2) permet de répondre à cette question. Malheureusement, la réponse est loin d'être satisfaisante.

(1) Le Coefficient d'indépendance financière (C.I.F.) =

Il est suffisant au delà de 0,55;

Fonds Propres ± Résultat.

Total du bilan

excessif au delà de 0,66

(2) Le Fonds de Roulement : Valeurs d'exploitation

- + Valeurs réalisables à court terme
- + Valeurs disponibles
- Passif à court terme.

Le Fonds de roulement qui était de 473.264.460 Frw en 1981 est tombé à 419.381.584 Frw en 1982. Cette chute a affecté le résultat d'exploitation où les chiffres sont encore pires. Le Résultat d'Exploitation qui était bénéficiaire de 19.125.479 Frw en 1981 est déficitaire de 7.515.275 Frw en 1982. Bien sûr le problème est moins sensible dans la gestion courante car un fonds de roulement de plus de 400.000.000 Frw reste malgré tout assez important. Mais ce déficit ne doit pas passer inaperçu d'autant plus que ses causes risquent de persister.

Cette perte est le résultat d'un faible niveau de la taxe rémunératoire (1) d'une part et d'un important volume de charges à supporter d'autre part. En effet, la taxe rémunératoire est la presque seule ressource du Fonds. Ainsi il suffit que la production baisse pour enregistrer une perte.

Le problème est d'autant plus sérieux que le seuil de rentabilité - à l'état des charges de 1982 - se situe à un niveau de production record rarement atteint : 30.473 tonnes de café marchand (2).

Trois solutions possibles s'offrent : b.1. Réduire les charges
b.2. Prévoir une subvention en périodes difficiles
b.3. Augmentation des Recettes (-Taxes)

b.1. Réduire les charges.

C'est une solution à laquelle on peut penser au premier abord. Mais il s'agit d'une arme à double tranchants. En effet, si les produits permettent le financement des charges, ce sont ces mêmes charges qui créent les produits.

(1) La taxe rémunératoire = Recettes de 7.750 Frw par tonne de café marchand produit.

(2) Il suffit de calculer la proportion entre le total des charges (312.343.918) et le total des recettes par tonne i.e. taxes rémunératoires (7.750 Frw/t) taxes relais transport (2.000/t) et taxes provision pour augmentation (500 Frw/t).

Par ailleurs, il faut constater que dans le cas de l'Office plus de 65 % des charges sont constituées par l'achat des produits chimiques (sumithion) pour 88.898.676 Frw, des pièces de rechange pour les centres de dépulpage pour 26.427.240 Frw et par les salaires pour 88.256.958 Frw.

Une réduction de l'une d'elles serait à notre avis plutôt dangereuse pour la production. Il faut aussi remarquer que le total de ces seules trois charges de 203.582.874 Frs dépasse le montant de toutes les recettes provenant des taxes rémunératoires de 174.759.825 Frw seulement.

Alors que faire ?

b.2. Prévoir une subvention en périodes difficiles

L'on peut prévoir ce genre de subvention. Et on l'a d'ailleurs déjà fait précisément en 1982 par le truchement du Projet Installation Petits Dépulpeurs. Ce projet a assuré le financement d'une partie des dépulpeurs ce qui a allégé le poids des charges destinées à l'achat des "pièces de rechange pour les centres de dépulpage".

Cette solution est intéressante mais elle interrompt le lien produits ~~↔~~ charges tellement qu'il est impossible d'en mesurer l'efficacité. Ensuite il sera difficile de recourir à des subventions, car l'Etat lui-même a des difficultés budgétaires et nous n'aurons pas de projets tout le temps pour nous épauler.

b.3. Augmentation des Recettes - Taxes

Cette solution est à notre avis la plus pertinente. En l'occurrence, l'augmentation de la taxe rémunératoire s'impose si l'on ne veut pas voir l'Office s'engager dans la voie de l'appauvrissement progressif. Actuellement le problème ne s'est vraiment pas encore posé. L'OCIR CAFE a suffisamment de "Réserves" pour absorber plus d'une perte sans trop de risques. Mais une réaction tardive pourrait être dangereuse.

COMPTE FONCTIONNEMENT

Bilan au 31 Décembre 1982

Initié des comptes		Montants	Amortiss. et prov. cumulés	Montants	Intitulé des comptes	Montants nets
<u>VALEURS IMMOBILISEES:</u>						
Terrains	38.520.077	104.662.814	278.857.263	CAPITAUX A LONG ET MOYEN TERME:	697.943.884	
Plantations Ntendzezi Mwito	1.043.005		1.043.005	Capital	59.000.000	
Immeubles industriels et bureaux	6.691.071		6.691.071	Réserves réglementaires	65.620	
Immeubles d'habitation	112.330.299	22.513.473	89.816.826	Report à nouveau	638.878.264	
Autres constructions	38.835.338	12.915.058	25.920.280			
Materiel roulant	1.318.880	318.443	1.000.437	DETTES A COURT TERME:	139.341.185	
Machines et matériels agricoles	29.385.840	22.953.165	6.432.675	Fournisseurs locaux ordinaires	61.011.335	
Mobilier et matériel de bureaux	1.162.142	697.284	464.858	Fournisseurs organismes officiels	52.077.4	
Mobilier et matériel de maisons	12.331.802	9.256.617	3.075.185	Fournisseurs étrangers	1.121.287	
Autres biens d'équipement	7.792.402	5.627.148	2.165.254	Personnel	58.863	
Immeubles industriels et bureaux en cours	27.059.987	19.363.037	7.696.950	Rémunerations dues	4.778.225	
Autres biens d'équipement en cours	454.910		454.910	Etat Rwandais : T.P.	405.321	
Prêts au personnel à plus d'1 an	265.079		265.079	Etat Rwandais : Pensions	1.979.301	
Avances consenties à plus d'1 an	5.381.519		5.381.519	Autres créditeurs divers	42.958.941	
Dépôts et cautionnements	546.888		546.888	Fonds de Diversification	21.604.098	
Autres prêts à plus d'A an	133.000		133.000	Caisse d'entraide mutuelle	5.991	
Participation au capital B.R.D.	18.638.501	10.471.701	8.166.800	Comptes de régularisation passif	5.304.749	
Participation au capital Rwandex	44.571.000		44.571.000	COMPTES FINANCIERS:	5.051.332	
Participation au capital Tabarwanda	33.478.414		33.478.414	Effet émis et paiement	5.051.332	
Participation au capital Amirwanda	5.000.000		5.000.000	RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFACTATION		
Participation au capital Pétrorwanda	5.000.000		5.000.000	(Bénéfice):		
Participation au capital Rwakina	27.000.000		27.000.000			
Participation au capital Sonafruits	100.000		100.000			
<u>VALEURS D'EXPLOITATION:</u>		36.400.360	36.400.360			
Stock marchandises outillages agricoles	1.550.674		1.550.674			
Stocks café Umuganda	4.508.030		4.508.030			
Stocks marchandises insect. herbicides, fong.	412.237		412.237			
Stocks fournitures outillages agricoles	1.098.101		1.098.101			
Stocks fournitures produits chimiques	21.758.464		21.758.464			
Stocks carburants et lubrifiants	659.730		659.730			
Stocks fournitures de bureaux	3.159.321		3.159.321			
Stocks d'emballages à consommer	696.433		696.433			
Stocks fournitures diverses	2.557.370		2.557.370			
<u>VALEURS REALISABLES A COURT TERME:</u>						
Clients locaux ordinaires	169.426.531		13.883.905		155.542.626	
Clients organismes officiels	7.475.208		5.712.155		1.763.053	
Clients étrangers	18.073.782		1.105		18.072.677	
Personnel : avances à moins d'un an	9.514.435		7.190.250		2.324.185	
	1.144.464				1.144.464	

Etat Rwandais : O.T.R.	20.000	980.395	1128.884.909	20.000
Autres débiteurs divers	129.865.304			
Comptes de régularisation actif	3.333.338		3.333.338	
VALEURS DISPONIBLES:	371.871.287	371.871.287		
Effets émis à l'encaissement	88.110.178		88.110.178	
Banque Nationale du Rwanda Fonctionnement	141.790.110		141.790.110	
Banque de Kigali compte courant	143		143	
Banque de Kigali compte à terme fixe d'un mois	58.581.000		58.581.000	
Banque Commerciale du Rwanda compte courant	1.807		1.807	
Banque Commerciale du Rwanda compte à terme fixe d'un mois	82.849.000		82.849.000	
Caisse Kigali	299.403		299.403	
Caisse Gisenyi	124.676		124.676	
Crédits documentaires	114.970		114.970	
T O T A U X	961.218.255	118.546.719	842.671.536	842.671.536

Soldes caractéristiques de gestion au 31 Décembre 1962

D E B I T		C R E D I T	
Intitulé des comptes	Montants	Intitulé des comptes	Montants
Détermination de la Marge Brute.	647.129	Détermination du Résultat d'Exploitation.	5.007.641
Stocks vendus outillages agricoles	68.790	Ventes outillages agricoles	66.633
Stocks vendus insecticides, herbicides et fongicides	135.253	Ventes insecticides, herbicides et fongicides	4.626.535
Stocks vendus emballages	1.740	Ventes emballages	7.560
Stocks vendus carburants et lubrifiants	283.453	Ventes carburants et lubrifiants	950.842
Stocks vendus autres produits de consommation	91.260	Ventes autres produits de consommation	1.416.962
MARGE BRUTE	66.633		1.407.193
			174.759.825
Outilages agricoles consommés	555.956	Taxes rémunératoires café Arabica	346.695
Semences et pépinières	23.775	Taxes relais transport	45.150.000
Produits chimiques	88.898.676	Production vendue café Unuganda	19.212.780
Pièces de rechange centres de dépulpage	26.427.240	Production vendue plants quinquina	19.500
Carburants et lubrifiants	6.355.597	Production stockée café Unuganda	60.746
Matériaux centres de dépulpage	86.500	Travaux faits par l'entreprise elle-même	3.235
Fournitures de bureau	1.345.752	Loyers perçus	46.715
Eau et Electricité	555.956	Taxes rémunératoires café Robusta	250.674
Emballages consommés	463.772	Taxes relais transport	2.566.764
Fournitures diverses	363.586	Taxes provision pour augmentation	787.614
Transports et déplacements du personnel	43.020	Taxes rémunératoires quinquina	1.614.400
Transport effectués par les tiers	4.449.790	Recettes s/location véhicules	1.100.000
Entretien et réparation bâtiments	3.635.787	Indemnisation s/sinistres véhicules	7.662.208
Entretien et réparation matériel roulant	3.838.808	Excédents s/stocks	42.771.760
Entret. et réparation machines	793.054	Boni de change	
Frai de Conseils et Assemblées	242.379	Boni de caisse	
Frais de voyages et missions	6.336.550	Profits divers	
Frais P.T.T.	1.768.425	Frais récupérés	
Frais et commissions bancaires	1.31.176	Subventions d'exploitation reques de l'Etat	
Frais de documentation et abonnements	247.408	Subventions d'exploitation reques d'autres collect.	
Frais de publicité et de propagande	190.269	Intérêts reçus s/autres placements	
Frais de campagne café	58.500	Dividendes reçus	
Frais divers	116.240		
Assurances incendie	5.376.306	<u>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</u>	
Assurances véhicules	2.356.432		
Assurances marchandises	6.230		
Cotisation aux organismes africains et internationaux	3.691.496		
Stabilisation transports intérieurs café	33.096.974		
Mali de change	58.347		
Frais et pertes divers	1.619.442		
Subventions publication du B.A.R.	2.410.417		
		<u>7.515.275</u>	

Manquants de stocks	19.482
Jetons de présence	19.500
Salaires personnel sous-statut	13.932.719
Charges sociales personnel sous-statut	2.357.052
Indemnités de restaurant personnel sous-statut	1.160.000
Avantages divers personnel sous-statut	1.162.350
Salaires personnel sous-contrat	26.931.070
Charges sociales personnel sous-contrat	5.001.135
Indemnités de brousse personnel sous-contrat	1.772.250
Avantages divers personnel sous-contrat	69.000
Salaires monagris	23.295.549
Charges sociales pour monagris	1.183.911
Indemnités de brousse monagris	28.500
Salaires personnel temporaire	12.216.722
Avantages divers personnel temporaire	146.700
Dotations aux amortissements	16.469.835
Dotations aux provisions	5.582.098
	312.343.918

Détermination du Résultat hors Exploitation	
Produits chimiques hors exploitation	76.436
Carburants et lubrifiants hors exploitation	4.295
Matériaux pour C.D.hors exploitation	85.800
Fournitures de bureaux hors exploitation	14.450
Fournitures diverses hors exploitation	38.240
Transports et déplacements du personnel hors exploitation	1.000
Entretien et réparation véhicules hors exploitation	93.714
Frais P.T.T.hors exploitation	54.110
Frais de documentation et abonnements hors exploitation	61
Frais de publicité et de propagande hors exploitation	18.104
Frais de campagne café hors exploitation	28.560
Honoraires hors exploitation	100.000
Frais divers hors exploitation	45.400
Assurances véhicules hors exploitation	2.213.049
Cotis aux organismes afri.& internationaux hors exploit.	1.095.954
Stabilisation transy.intérieurs café hors exploitation	6.652.687
Mali de change hors exploitation	8.422
Subventions publication BAR hors exploitation	843.885
Jetons de présence hors exploitation	18.000
Salaires personnel sous-statut hors exploitation	205.699
Charges sociales personnel sous-statut hors exploitation	32.550
Indts de restaurant pers.s/statut hors exploitation	71.000
Avantages div.pers.sous-statut hors exploitation	86.000
	312.343.918
Détermination du Résultat hors Exploitation	6.010
Stocks vendus insect.,herbic.,fongicides hors exploitation	315.384
Outillages agricoles consommés hors exploitation	92.257
Pièces de rechange C.D.hors exploitation	30.054
Entretien et rép.bâtiments hors exploitation	95.397
Frais et commissions bancaires hors exploitation	1.200
Frais et pertes divers hors exploitation	10.020
Ventes emballages hors exploitation	41.220
Ventes carburants et lubrifiants hors exploitation	39
Boni de caisse hors exploitation	9.223
Reprises sur amortissements hors exploitation	2.600
Reprises sur provisions hors exploitation	21.476.251

Salaires personnels s/contrat hors exploitation	55.755	
Charges sociales personnel s/contrat hors exploitation	16.007	
Indemnités de brousse hors exploitation (pers.s/contrat)	41.000	Résultat hors exploitation (pers.s/contrat)
Salaires nonagris hors exploitation	316.509	Résultat hors exploitation
Charges sociales nonagris hors exploitation	31.948	Résultat hors exploitation
Indemnités de brousse monagris hors exploitation	1.500	Résultat hors exploitation
Salaires personnel temporaire hors exploitation	1.150.022	Résultat hors exploitation
Taxes provisions pour augmentation hors exploitation	45.000	Résultat hors exploitation
Indemnisation sur avaries et au nanquants de marchandises H.Exp.	907.321	Résultat hors exploitation
Excédents s/stocks hors exploitation	8.360	Résultat hors exploitation
Profits divers hors exploitation	6	Résultat hors exploitation
Frais récupérés hors exploitation	84.127	Résultat hors exploitation
Intérêts reçus s/autres placements hors exploitation	166.849	Résultat hors exploitation
RESULTAT HORS EXPLOITATION:	7.467.835	
	22.079.655	
		Détermination du Résultat s/cession d'éléments d'Actif.
Valeurs d'acquisition immobilisations	11.983.746	Amortissements immobilisations
RESULTAT S/CESSIION D'ELEMENTS D'ACTIF	382.575	Prix de cession immobilisations
	12.366.321	
		Détermination du Résultat de la période à affecter.
Résultat d'exploitation	7.515.275	Résultat hors exploitation
BESUULTAT DE LA PERIODE A AFFECTER	335.135	Résultats s/cession d'éléments d'actif
	7.850.410	
		Détermination du Résultat net en attente d'affectation.
RÉSULTAT	335.135	Résultat de la période à affecter
RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECTATION	335.135	

COMPTE FONCTIONNEMENT

Balance de clôture des comptes au 31 Décembre 1982

N° du compte	Intitulé des comptes	Soldes au 1er janv. 1982	Mouvements de la période	Soldes au 31 Déc. 1982
		Débit	Credit	Débit
1. CAPITAUX A LONG ET MOYEN TERME:				
10.0 Capital		362.076.363		335.867.521
11.0 Réserves réglementaires		59.000.000		
12.0 Report à nouveau		303.010.743		335.867.521
2. VALEURS IMMOBILISEES:				
210.0 Terrains		313.949.264	89.295.137	42.448.343
211.0 Plantations Ntendezi - Mwito		210.0	1.043.005	210.0
220.0 Immeubles industriels et bureaux		211.0	116.691.071	200.0
221.0 Immeubles d'habitation		200.0	149.268.089	138.835.338
222.0 Autres constructions		221.0	221.0	760.480
224.0 Véhicules lourds		224.0	29.104.600	29.104.600
224.0.1 Véhicules légers		224.0	165.567.069	165.567.069
224.0.2 Motos		224.0	644.540	644.540
225.0 Machines et matériels agricoles		225.0	111.515.376	111.515.376
2251.0 Mobilier et matériel de bureaux		2251.0	817.326	817.326
2252.0 Mobilier et matériel de maisons		2252.0	6.818.163	1.122.440
2254.0 Autres biens d'équipement		2254.0	19.910.169	8.658.927
2310.0 Immeubles industriels et bureaux en cours		2310.0	454.910	454.910
23154.0 Autres biens d'équipement en cours		23154.0	Avances acquises s/comm. d'immobilisation en cours	265.079
250.0 Prêts au personnel à plus d'un an		250.0	6.160.417	15.234
251.0 Avances consenties à plus d'un an		251.0	Avances acquises s/comm. d'immobilisation en cours	327.628
253.3.0 Dépôts et cautionnements		253.3.0	10.063	4.259.359
254.0 Autres prêts à plus d'un an		254.0	Participation au capital B.R.D.	5.381.519
260.1 Participation au capital Rwandex		260.1	116.346.735	388.726
260.2 Participation au capital Tabirwanda		260.2	44.571.000	18.638.501
260.3 Participation au capital Amirwanda		260.3	33.478.414	44.571.000
260.4 Participation au capital Pétrorwanda		260.4	5.000.000	33.478.414
260.5 Participation au capital Rwakina		260.5	5.000.000	5.000.000
260.6 Participation au capital Sonafruits		260.6	27.000.000	5.000.000
260.7 Participation au capital Sonafruits		260.7	100.000	27.000.000
22810.0 Amortissements immobiliers industriels et bureaux		22810.0	149.000	100.000
02811.0 Amortissements s/immeubles d'habitation		02811.0	149.000	100.000
02812.0 Amortissements s/autres constructions		02812.0	149.000	100.000
02813.0 Amortissements s/matériel roulant		02813.0	149.000	100.000
02814.0 Amortissements s/nachincs et matériels agricoles		02814.0	149.000	100.000
028141.0 Amortissements s/mat. et mobilier de bureaux		028141.0	149.000	100.000
028142.0 Amortissements s/mob. et matériel de maisons		028142.0	149.000	100.000
028144.0 Amortissements s/autres biens d'équipement		028144.0	149.000	100.000
0290.0 Provisions pour dépréciation comptes classe 2		0290.0	149.000	100.000
				11.018.550
				3.292.835
				11.018.550

3. COMPTES DE STOCKS:

300.0	Stocks outillages agricoles
301.0.0	Stocks café Umuganda
3021.0	Stocks insecticides, herbicides et fongicides
3022.0	Stocks poudre de pyrèthre
310.0	Stocks outillages agricoles
312.0	Stocks produits chimiques
314.0	Stocks carburants et lubrifiants
316.0	Stocks fournitures de bureaux
317.0	Stocks d'emballages à consommer
319.0	Stocks fournitures diverses
33.0	Stocks d'emballages commerciaux
3901.0.0	Achats produits agricoles
3910.0	Achats outillages agricoles
3911.0	Achats produits agricoles
3912.0	Achats produits chimiques
3913.0.0	Achats d'emballages
3914.0	Achats carburants et lubrifiants
3915.0	Achats autres produits de consommation

4. COMPTES DE TIERS ET DE REGULARISATION:

400.0	Fournisseurs locaux ordinaires
401.0	Fournisseurs organismes officiels
402.0	Fournisseurs étrangers
410.0	Clients ordinaires locaux
411.0	Clients organismes officiels
412.0	Clients étrangers
413.0	Clients douteux
420.0	Avances au personnel à moins d'un an
421.0	Rémunerations dues au personnel
430.0.0	Etat Rwandais : T.P.retenues
430.0.1	Etat Rwandais : Pensions
430.0.2	Etat Rwandais : C.P.M.
430.0.3	Etat Rwandais : O.T.R.
46.0	Autres débiteurs et créditeurs divers
467.0	Fonds de Diversification
468.0	Caisse d'entraide mutuelle
470.0	Charges à payer d'avance
471.0	Produits à payer constatés d'avance
472.0	Comptes à régulariser
480.0	Charges payées d'avance
481.0	Produits à recevoir
482.0	Comptes à régulariser
49.0	Comptes d'attente
0491.0	Prov. pour dépréciation des comptes clients
0492.0	Prov. pour dépréc. des comptes autres débiteurs

15. COMPTES FINANCIERS:

530.0	Effets émis en paiement	297.443.313	10.751.803	1.759.669.723	1.679.541.283	371.871.287	5.051.332
541.0	Effets émis à l'encaissement	1.853.074	10.751.803	81.659.137	75.958.666	3.580.277	88.110.178
55.0	Chèques à encaisser			89.837.381	5.055	5.055	
5600.0	Banque Nationale du Rwanda : Fonctionnement	137.751.752		408.012.738	403.974.380	141.790.110	
56010.0	B.K.: compte courant	55.477.431		347.225.143	347.225.000	143	
56011.0	B.K.: compte à préavis d'1 mois			55.477.431	55.477.431		
56014.0	B.K.: compte à terme fixe d'1 mois			347.225.000	288.644.000	58.581.000	
56020.0	B.C.R.: compte courant			12.494.807	12.493.000	1.807	
56020.0	B.C.R.: compte courant Service Quinquina	14.030.997			14.030.997		
56021.0	B.C.R.: compte à préavis d'1 mois	78.816.639			81.612.801		
56024.0	B.C.R.: compte à terme fixe d'1 mois			32.849.000	65.595.229	82.849.000	
57.0.0	Caisse Kigali	58.584		1.323.836	65.354.410	299.403	
57.0.1	Caisse Gisenyi	23.251		1.222.411	1.222.411	124.676	
57.0.2	Caisse Ruhengeri	7.505		884.031	891.536		
581.0	Crédits documentaires	9.424.080		103.712.188	193.021.298	114.970	
59.0	Virements internes			136.050.021	136.050.021		

6. COMPTES DE CHARGES ET PERTES:

600.0	Stocks vendus outillages agricoles	327.641.641	327.641.641	68.790	68.790	68.790	
6021.0	Stocks vendus insect., herbicides, fongic.			135.253	135.253	135.253	
603.0	Stocks vendus emballages			1.740	1.740	1.740	
604.0	Stocks vendus carburants et lubrifiants			283.453	283.453	283.453	
605.0	Stocks vendus autres prod. de consommation			91.260	91.260	91.260	
610.0	Outillages agricoles consommés			5.007.641	5.007.641	5.007.641	
611.0	Semences et pépinières			23.775	23.775	23.775	
612.0	Produits chimiques consommés			88.898.676	88.898.676	88.898.676	
613.0	Pièces de rechange centres de dépulpage			26.427.240	26.427.240	26.427.240	
614.0	Carburants et lubrifiants			7.083.636	7.083.686	7.083.686	
615.0	Matériaux pour centres de dépulpage			86.500	86.500	86.500	
616.0	Fournitures de bureaux			1.345.770	1.345.770	1.345.770	
617.0	Eau et Electricité			555.956	555.956	555.956	
618.0	Emballages consommés			463.772	463.772	463.772	
619.0	Fournitures diverses			394.924	394.924	394.924	
621.0	Frais de déplacements du personnel			43.020	43.020	43.020	
622.0	Transports effectués par les tiers			4.449.790	4.449.790	4.449.790	
6300.0	Entretiens et réparations bâtiments			3.885.787	3.885.787	3.885.787	
6301.0	Entret. et rép. matériel roulant			3.888.808	3.888.808	3.888.808	
6302.0	Entretien et réparation nat. d'exploitation			796.304	796.304	796.304	
6321.0	Frais de Conseils et d'Assemblées			242.379	242.379	242.379	
6322.0	Frais de voyages et missions			6.594.270	6.594.270	6.594.270	
6323.0	Frais P.T.T.			1.768.425	1.768.425	1.768.425	
6324.0	Frais et commissions bancaires			31.176	31.176	31.176	
6325.0	Frais de documentations et abonnements			247.408	247.408	247.408	

6326.0	Frais de publicité et de propagande	190.269	190.269
6328.0	Frais de campagne café	58.500	58.500
6329.0	Frais divers	116.240	116.240
6401.0	Assurances incendie	3.050.566	5.376.806
6402.0	Assurances véhicules	6.230	3.050.566
6403.0	Assurances marchandises	3.691.496	6.230
6411.0	Cotis aux organismes africains et internationaux	33.896.974	3.691.496
6412.0.1	Stabilisation transports intérieurs café	58.347	33.896.974
6414.0	Mali de change	1.620.942	58.347
6416.0	Frais et pertes divers	2.410.417	1.620.942
6417.0	Subventions publication BAR	19.482	2.410.417
6418.0	Manquants de stocks	19.500	19.482
6430.0	Jetons de présence	13.932.719	19.500
6500.	Salaires personnel sous-statut	13.932.719	13.932.719
6501	Charges sociales personnel s/statut	2.357.052	2.357.052
6502	Indemnités de restaurant personnel s/statut	1.160.000	1.160.000
6503	Avantages divers pers. s/statut	162.350	162.350
6510	Salaires personnel sous-contrat	26.931.070	26.931.070
6511	Charges sociales personnel s/contrat	5.001.135	5.001.135
6512	Indemnités de brousse personnel s/contrat	1.772.250	1.772.250
6513	Avantages divers personnel s/contrat	69.000	69.000
6520	Salaires monagris	23.295.549	23.295.549
6521	Charges sociales monagris	1.183.911	1.183.911
6522	Indemnités de brousse monagris	28.500	28.500
6530	Salaires personnel temporaire	12.219.822	12.219.822
6533	Avantages divers personnel temporaire	146.700	146.700
681.0	Dotations aux amortissements	16.469.835	16.469.835
682.0	Dotations aux provisions	5.582.098	5.582.098
06021.0	Stocks vendus insect., herb. fong. hors exploit.	6.010	6.010
0610.0	Outillages agricoles consommés hors exploit.	315.384	315.384
0612.0	Produits chimiques hors exploitation	130.875	130.875
0613.0	Pièces de rechange C.D.hors exploitation	92.257	92.257
0614.0	Carburants et lubrifiants hors exploitation	4.295	4.295
0615.0	Matériaux pour C.D.hors exploitation	85.800	85.800
0616.0	Fournitures de bureaux hors exploitation	14.450	14.450
0619.0	Fournitures diverses hors exploitation	39.980	39.980
0621.0	Transports et déplac. du pers. hors exploitation	1.000	1.000
06300.0	Entret. et rép. bâtiments hors exploitation	30.054	30.054
06301.0	Entret. et rép. nat. roulant hors exploitation	93.714	93.714
06323.0	Frais PTT hors exploitation	54.110	54.110
06324.0	Frais et commissions banc. hors exploitation	95.397	95.397
06325.0	Frais de documentations et abonnements hors E.	61	61
06326.0	Frais de publicité et de propagande hors Exp.	18.104	18.104
06328.0	Frais de campagne café hors exploitation	30.000	30.000
06330.0	Honoraires hors exploitation	100.000	100.000

0634.0	Frais divers hors exploitation	45.400
06402.0	Assurances matériel roulant hors exploitation	2.213.049
06411.0	Cotis. aux organismes afric. et intern.H.E.	1.095.954
06412.0.1	Stabilisation transpo.intérieurs café H.E.	6.652.687
06414.0	Mali de change hors exploitation	8.422
06416.0	Frais et pertes divers hors exploitation	1.200
06417.0	Subventions publication BAR hors exploitation	843.885
0643.0	Jetons de présence hors exploitation	18.000
06500	Salaires personnel s/statut hors exploitation	205.699
06501	Charges sociales pers.s/statut hors exploitat.	32.550
06502	Indemnités de restaurant pers.s/statut hors E.	71.000
06503	Avantages divers pers.s/statut hors exploit.	86.000
06510	Salaires personnel sous-contrat hors exploit.	55.755
06511	Charges soc.pers.sous-contrat hors exploitation	16.007
06512	Indemnités de brousse pers.s/contrat hors e.	41.000
06520	Salaires monagris hors exploitation	316.509
06521	Charges sociales Monagris hors exploitation	31.948
06522	Indtés diverses nonagris hors exploitation	1.500
06530	Salaires personnel temporaire hors exploitation	1.150.022

7. COMPTES DE PRODUITS ET PROFITS:

700.0	Ventes outillages agricoles	331.388.260
7021.0	Ventes insect.herb., et fongicides	76.830
703.0	Ventes emballages	163.890
704.0	Ventes carburants et lubrifiants	1.200
705.0	Ventes autres produits de consommation	298.289
71.0.0.0	Production vendue café Urumganda	106.920
71.0.1	Production vendue plants quinquina	4.626.535
72.0	Production stockée café Urumganda	7.560
73.0	Travaux faits par l'entreprise elle-même	3.869.163
74.0	Loyers perçus	1.416.962
7410.0.0.0	Taxes rémunératoires café Arabica	1.407.193
7410.0.0.1	Taxes rémunératoires café Robusta	174.876.075
7412.0	Taxes relais transports	45.150.000
7413.0	Taxes provisions pour augmentation	19.212.780
742.0	Taxes rémunératoires quinquina	19.500
743.0	Recettes s/locations véhicules	60.746
7453.0	Indemnisations s/sinistres véhicules	3.235
747.0	Excédents sur stocks	46.715
748	Boni de change	250.674
7481.0	Boni de caisse	2
7482.0	Profits divers	2.567.764
749.0	Frais récupérés	790.426
750.0	Subventions d'exploitation reques de l'Etat	1.614.400
751.0	Subventions d'exploitation reçues d'aut.collect.	1.100.000

FONCTIONNEMENT
ANNEXE A LA BALANCE DE CLÔTURE AU 31/12/1982

N° du compte	Intitulé des comptes	Solde à l'ouvert, 17/12/1981		Mouvements de la période		Soldes à la clôture au 31/12/1982
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	
250.0	<u>PRETS AU PERSONNEL A PLUS D'UN AN:</u>	<u>6.160.417</u>	<u>15.234</u>	<u>3.484.516</u>	<u>4.259.359</u>	<u>5.381.519</u>
250.0.0	Mukashavuga Consolée	70.000			70.000	
250.0.1	Uwihaye Fulgence	65.640			28.116	37.524
250.0.2	Karegeya Mathias					
250.0.3	Rurandemba J.Népomuscène	5.500		1.768	1.768	6.875
250.0.4	Mbonigaba Ambroise	11.471			1.375	11.471
250.0.5	Uwimana Bibiane	7.840			7.840	
250.0.6	Mukantabana Crésence	5.680			5.680	
250.0.7	Masumbuko Hamisi	853			853	
250.0.8	Nzindukiyimana Augustin	12.335			13.549	320.189
250.0.9	Nziyumvira Alphonse	13.549			4.340	
250.0.10	Mvuyekure Léonard	4.340			4.180	
250.0.11	Ngendahimana Félicien	4.180			4.340	
250.0.12	Kamali Félicien	4.340			4.180	
250.0.13	Ntibwilizwa Pontien	4.340			4.180	
250.0.14	Nzabandora Janja	4.180			4.180	
250.0.15	Munyakayanza Israël	4.160			4.168	
250.0.16	Mutabaruka Boniface	6.000			6.000	
250.0.17	Shyirambere Boniface	6.506			6.506	
250.0.19	Bushishi Innocent	6.449			6.449	
250.0.20	Bakomera Edouard	6.340			6.340	
250.0.21	Safari Ruvugwa	24.664			24.664	
250.0.22	Rwamakuba André	5.423			5.413	
250.0.23	Habyalimana Laurent	4.180			4.180	
250.0.24	Kayugi Thomas	4.180			4.180	
250.0.25	Ndalifite Aaron	6.340			6.340	
250.0.26	Kazindutsi Aloys	4.160			4.176	
250.0.27	Bizimana P.Célestin	1.000			1.000	
250.0.28	Ndahimana Isaïe					
250.0.29	Karekezi Claver	597			233.000	194.168
250.0.30	Rubimbura Dominique	4.180			4.180	
250.0.31	Bizzimana Byankundiye	6.000			6.000	
250.0.32	Gatabazi Célestin	4.180			4.180	
250.0.33	Serushangi André	100			100	
250.0.34	Kamugisha Bernard	5.000			5.000	
250.0.35	Gatabazi Célestin	4.180			4.180	
250.0.36	Musonera Alphonse	7.500			7.500	
250.0.37	Murasira Pascal	25.670			25.669	
250.0.38	Rujukundi Frodouald	8.680			8.680	
250.0.39	Mukankwaya Bernadette	9.340			9.340	
250.0.40	Mudakikwa Jumaine	6.738			35.738	
250.0.41	Ndayisaba J.M.Vianney				87.000	
250.0.42	Ngoga Eulade	2.884			2.884	
		9.680			9.680	

250.0.43	Nteziyaremye Vénuste	91.880	91.880
250.0.44	Nsekakanabo François	95.380	40.872
250.0.45	Nyagahakwa Silas	160.007	46.336
250.0.46	Gorozoni Jean-Baptiste	9.180	55.000
250.0.47	Banteziminsi J. Berchmans	12.500	9.180
250.0.48	Shingabatware Tharcisse	7.340	12.500
250.0.49	Ukobukeye Emmanuel	42.318	7.340
250.0.50	Mukaberera Josopha	1.875	42.318
250.0.51	Bikira Thomas	14.931	3.750
250.0.52	Billikunzira Tharcisse	2	14.931
250.0.53	Hategekimana Faustin	150	2
250.0.54	Nsengiyumva Christophe	216	2
250.0.55	Mwizerwa William	3.898	216
250.0.56	Rugera Guy	8	3.898
250.0.57	Maniraho Jean	269.000	44.832
250.0.58	Kagaba Félix	8	224.168
250.0.59	Uwimana Jean-Baptiste	7.500	8
250.0.60	Rukwirangabo Innocent	110.568	7.500
250.0.61	Maniteze Sylvestre	70.000	110.568
250.0.62	Serubibi Soter	163.118	70.000
250.0.63	Mujyambere Frédéric	7.340	163.118
250.0.64	Hacineza Lyaremye	1.375	7.340
250.0.65	Mulindabigwi	10.079	14.664
250.0.66	Ahorwendeye Jean-Baptiste	625	10.079
250.0.67	Sebulikoko Célestin	20.168	11.496
250.0.68	Habintwali Evariste	14.068	8.496
250.0.69	Bucysara Déo	46.482	28.154
250.0.70	Barranduhuye Jean	41.355	21.600
250.0.71	Musemakkeli Phénées	68.764	19.755
250.0.72	Bagilishya Paul	19.782	44.681
250.0.73	Habimana Jean de la Croix	23.750	10.420
250.0.74	Karekezi Frangois	42.386	15.000
250.0.75	Habumugisha Jérôme	8.352	27.504
250.0.76	Kavamahanga Martin	19.186	4.160
250.0.77	Sembba Boniface	16.641	12.492
250.0.78	Nsabimana Gratien	7.686	10.500
250.0.79	Mbanda Canisius	17.076	4.992
250.0.80	Bimana Xavier	11.874	9.744
250.0.81	Ruterana Fikilini	8.625	7.500
250.0.82	Rubayiza Pascal	14.250	9.000
250.0.83	Twagirayezu Emmanuel	14.884	8.496
250.0.84	Hashumbushayezu Immaculée	49.500	49.500
250.0.85	Gasasira Alphonse	46.264	5.250
250.0.86	Nyanwasa Ambroise	65.718	6.388
250.0.87	Nzabanywanira IIdephonse	50.686	46.264
250.0.88	Ibaliyyaremye Félix	42.075	24.022
250.0.89		31.992	18.694
250.0.90		27.000	15.750

250.0.117	Habiyambere Ildephonse	26.125	9.625	
250.0.118	Nsengimana Aminadab	27.000	9.000	2.125
250.0.119	Muhawenimana Mathieu	8.500		
250.0.120	Bwanakweli Félicien	12.504	7.278	
250.0.121	Uwimana Innocent	17.004	9.903	
250.0.122	Muhilika Ezéchiel	43.561	16.069	
250.0.123	Murekezi François	27.492		
250.0.124	Mwihebyi Télésphore	12.492	7.319	
250.0.125	Mugemangango Michel	12.492	9.401	
250.0.126	Ngendabanga Boniface	27.492	18.360	
250.0.127	Kabeza Abdu	28.875	16.500	12.375
250.0.128	Hategekimana Sylvérien	7.160		
250.0.129	Kagiraneza Jean de Dieu	37.520		
250.0.131	Ruterabahizi Gerchom	21.893	12.847	
250.0.133	Kayigamba Jotham	45.852	24.083	
250.0.135	Kayitare Bernard	137.500	62.500	
250.0.136	Karangwa Gaëtan	36.676	36.676	
250.0.137	Hicuburundi Thomas	4.840	4.840	
250.0.138	Turikunwe Michel	10.827	8.668	
250.0.139	Kwibeshya Alexandre	7.936	4.992	
250.0.140	Nyiraneza Marie-Josée	11.875	4.944	
250.0.141	Kanamugire Benoît	5.000	7.500	4.375
250.0.142	Twayigira Ildephonse	5.500	5.500	
250.0.143	Kampayana Charles	11.328	11.328	
250.0.144	Ntampuhwe Pierre	157.500	67.500	90.000
250.0.145	Butsibu Denys	7.000	7.000	
250.0.146	Sebagenzi Fulgence	16.500	16.500	
250.0.147	Mukamfizi Eugénie	7.000	7.000	
250.0.149	Ntagungira Donat	53.904	21.564	
250.0.150	Ntamarengero Hildébrand	3.632	4.840	
250.0.152	Mulindahabi Segatwa	3.340	3.340	
250.0.153	Munyanshongore Gahima	4.782	4.782	
250.0.154	Rugenga Jean	4.180	4.180	
250.0.155	Kiragi Mushumba	2.840	2.840	
250.0.156	Karara Apollinaire	3.181	3.181	
250.0.158	Musengimana Mwiakire	2.680	2.680	
250.0.159	Gafaranga Innocent	3.346	3.346	
250.0.160	Rwakana Gérard	2.680	2.680	
250.0.161	Bshira Munyagihugu	2.680	2.680	
250.0.162	Ntabanganabose Gaseka	2.680	2.680	
250.0.163	Kalinijabo Hassani	2.680	2.680	
250.0.164	Bagaragaza Segatwa	2.680	2.680	
250.0.166	Karege Gérard	2.840	2.840	
250.0.167	Bituyabandi Innocent	3.679	5.328	
250.0.168	Nzabonimana Jean Bosco	4.100	4.100	2.648

250.0.169	Baziga Boniface	4.100
250.0.170	Munyazesa Aaron	4.180
250.0.171	Munyakazi André	4.180
250.0.172	Kamuzinzi Guillaume	37.000
250.0.173	Birukundi Denys	39.996
250.0.174	Nkundabagenzi Téléphore	55.248
250.0.175	Mayirahayo Augustin	66.668
250.0.176	Bucyenduhe Léonard	202.584
250.0.177	Ngiramake Aminadab	182.140
250.0.178	Ntirushwa Clémence	193.876
250.0.179	Ntirushwa Thomas	100.376
250.0.180	Nibagwire Marie-Grâce	182.140
250.0.181	Kantarana Nectilde	57.500
250.0.182	Maniraguha Jean	56.252
250.0.183	Cyangabwoba Jean Baptiste	33.752
250.0.184	Mujyambere Félicien	27.500
250.0.185	Ndibwirende Mathias	27.500
250.0.186	Birahira Evariste	34.584
250.0.187	Kaburame Jean	26.668
250.0.188	Nzamutuma Daniel	28.752
250.0.189	Barayavuga Lazare	26.252
250.0.190	Ntamugabumwe Rwiseburu	41.668
250.0.191	Karasanyi Bendangwa	28.876
250.0.192	Bukumura Jean	26.252
250.0.193	Sinabyaye J.M.Vianey	15.744
250.0.194	Batara Emmanuel	26.252
250.0.195	Bikelinka Nyilimbibi	56.252
250.0.196	Munyandangouza Anastase	56.252
250.0.197	Musoni Jérôme	45.000
250.0.198	Muberuka Léonidas	35.000
250.0.199	Kimonyo Claver	46.668
250.0.200	Munyakazi Bonaventure	37.500
250.0.201	Segatwa Papias	48.332
250.0.202	Gatabazi André	40.832
250.0.203	Murorunkwère Odette	61.668
250.0.204	Gashumba Marcelin	26.252
250.0.205	Zihera Stanislas	41.668
250.0.206	Gacomo Amiel	37.832
250.0.207	Habyarimana Léonidas	33.332
250.0.208	Sebazungu Damas	37.500
250.0.209	Rumaziminsi Evariste	37.500
250.0.210	Nyakamwe Martin	17.084
250.0.211	Mugeligende Jean	17.000
250.0.212	Uzabakiliho Jean Damascène	17.084
250.0.213		10.248
250.0.214		6.800
250.0.215		6.836
		10.200
		6.835
		10.248
		10.000
		13.328
		16.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		10.248
		6.800
		6.836
		10.248
		10.000
		13.328
		16.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		10.248
		6.800
		6.836
		10.248
		10.000
		13.328
		16.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
		22.500
		21.504
		20.004
		15.744
		24.996
		16.672
		16.328
		13.328
		15.000
</		

250.0.216!	Ntahorutaba Léonidas	17.084	17.084
250.0.217!	Kagina Athanase	17.084	17.084
250.0.218!	Sebabi Stanislas	20.000	8.000
250.0.219!	Mpabangaya Félicien	17.084	6.836
250.0.220!	Uwimana Charles	25.000	12.000
250.0.221!	Munyagihugu François	22.084	10.248
250.0.222!	Karuuhanyi Ndimurwango	24.584	15.000
250.0.223!	Kabiligi Munyentwali	22.084	13.248
250.0.224!	Karekezi Kinonyo	22.084	14.748
250.0.225!	Mizerero Bugirande	22.916	13.248
250.0.226!	Girukwayo J. Damascène	22.084	13.248
250.0.227!	Ndimubanzi Simon	24.584	14.748
250.0.228!	Ntanashakiro Rwibaka	24.584	14.748
250.0.229!	Sebakiga Emmanuel	48.752	29.244
250.0.230!	Mugemanyi Joseph	63.336	37.992
250.0.231!	Tumusenge Eleuthère	76.125	47.126
250.0.232!	Kabahizi Claudio	39.168	23.496
250.0.233!	Kayiganwa Hélène	56.252	33.744
250.0.234!	Ndayisaba P. Claver	57.500	30.000
250.0.235!	Kaberwa Célestin	70.000	35.004
250.0.236!	Kimenyi François	47.500	28.500
250.0.237!	Mukangarambe Berthilde	69.168	41.496
250.0.238!	Munyemana Charles	45.832	27.504
250.0.239!	Mukakimenyi Immaculée	63.752	38.244
250.0.240!	Nyandekwe Virginie	275.000	75.000
250.0.241!	Karangwa Cassien	135.000	22.496
250.0.242!	Karuranga Innocent	277.000	46.168
250.0.243!	Baligira Bernard	20.000	6.664
250.0.244!	Karenera J. Berchmans	20.000	13.336
250.0.245!	Habiyakare Frédéric	83.000	33.000
250.0.246!	Twagirayezu Kagoro	31.000	10.336
250.0.247!	Rwandalinde Théonas	20.000	6.664
250.0.248!	Mukashirubwoba Immaculée	51.000	17.000
250.0.249!	Sebera André	32.000	10.664
250.0.250!	Kanani Isidore	20.000	6.664
250.0.251!	Bagiruwubusa Basebya	20.000	6.664
250.0.252!	Munyemana Gaspard	21.042	6.706
250.0.253!	Barayagwiza Léonidas	20.000	6.664
250.0.254!	Ntaganira Jean	20.000	6.664
250.0.255!	Ngirente Kajuga	20.000	6.664
250.0.256!	Habyalimana François	20.000	6.664
250.0.257!	Ntagakazi Antoine	31.000	10.336
250.0.258!	Munyanshongore Sylvérien	20.000	6.664
250.0.259!	Gasheruka Mushayija	20.000	6.664
250.0.260!	Ruhangara Laurent	20.000	6.664

250.0.261	Ntwimanya André
250.0.262	Ntabanganyimana Nzabaniita
250.0.263	Munyakazi Enéas
250.0.264	Sebanyambo Straton
250.0.265	Rwangaho Abraham
250.0.266	Nikobahoze Jules
250.0.267	Semiryango Adolphe
250.0.268	Gasimba Nicôdème
250.0.269	Hatgekimana Faustin (capita)
250.0.270	Makuza Jean Bosco
250.0.271	Uwineza Euphrasie
250.0.272	Bakorakoshyo Jean Baptiste
250.0.273	Gatanazi Edouard
250.0.274	Habimana Thédomir

AUTRES PRÉTS A PLUS D'UN AN:

254.0.0	Nzamwita Aloys	16.346.735	NAUTEL 10.063	2.695.167	AN	393.338	1.	18.638.501
254.0.1	Nkurunziza Augustin	254.0.0	Iritanwi 5.200	19.200		14.000		
254.0.3	Kibibi Alphonse	254.0.1	Ikbarunzi 4.000	Augustin	18.000	4.000		
254.0.4	Usine à Thé Pfunda	254.0.995	Kibibi Alphonse			50.14.11.995		
254.0.5	Ntabashwa Jean	254.0.596	Usine à Thé Iwanda			50.14.6.984		
254.0.6	Nabahungu Charles	2175.677	Iritabajwe Jean	4.612		50.14.19.700		
254.0.8	Ntanturo J. Chrysostome	2568.825	Iribahanyu Charles			50.14.160.589		
254.0.9	Kabengera Thédomir	2314.850	Intanturo J. Chrysostome			50.14.168.825		
254.0.10	Sakufi Pascal	2544.949	Iwabengere Thédomir			50.14.134.850		
254.0.11	Coopérative Abahizi	2532.126	Isakuri Pascoal			50.14.132.126		
254.0.12	Coopérative Impala	4.413.689	Coopérative Abahizi			50.14.4.413.689		
254.0.13	Coopérative Nkora	4.544.065	Coopérative Impala			50.14.4.544.065		
254.0.14	Bahirumwe	4.213.585	Coopérative Nkora			50.14.4.213.585		
254.0.15	Nubahumpatse Jean Baptiste	2125.000	Bahirumwe			50.14.125.000		
254.0.17	Mbonimpaye Elie	2370.039	Nebahumpatse Jean Baptiste			50.14.279.039		
254.0.18	Nsengiyumva Léopold	2527.660	Ibor impaye Elie			50.14.122.681		
254.0.19	Ngezahayo Justin	2516.711	Isezihayo Justin			50.14.127.660		
254.0.20	Kabera Joseph	2531.395	Ihabera Joseph			50.14.116.711		
254.0.21	Birete Guillaume	2121.222	Iirete Gilliane			50.14.31.395		
254.0.22	Uwayezu Téléphore	2151.872	Iwayezu Téléphore			50.14.121.222		
254.0.23	Rwankubito Raphaël	2562.591	Rwankubito Raphaël			50.14.121.222		
254.0.24	Habarugira Joseph	2224.955	Habarugira Joseph			50.14.121.222		
254.0.25	Buhayi Thaddée	2252.069	Ishayi Thaddée			50.14.121.222		
254.0.26	Mbakwara Mbogo	2560.153	Ishakwara Mbogo			50.14.121.222		
254.0.27	Muhinde Sylvestre	254.0.27	Iripinde 863 vstre			50.14.121.222		
254.0.28	Ngendahimana Bonaventure	27.478	Igundahimana Bonaventure			50.14.121.222		
254.0.29	Murenzi Clares	11.334	Iurzini Clares			50.14.121.222		
254.0.30	Barabeshya Eliphas	4.666	Iarabeshya Eliphas			50.14.121.222		
254.0.31	Habimana Epa	50.434	Ihabimana Epa			50.14.121.222		

28.878	Sekanyombya André
88.504	Habimana Ernest
22.918	Rwagikamba Emmanuel
39.375	Mugunga P. Célestin
28.664	Ndikumuzima Egidie
24.750	Iyamuremye Célestin
16.000	Karerangabo Emmanuel
9.275	Mwanzinwabo Anastase
7.750	Kaje Mbuguje
7.080	Karasanyi Bendangwa
85.318	!Nteziyaremye Vénuste
45.004	Bikelinka Nyilimbibi
60.000	Maiteze Sylvestre
13.549	Mvuyekure Léonard
3.898	Rugema Guy
11.320	Twayigira T. dephonse
3.346	Musengimana Mwiakire
52.419	Murorunkwere Odette
28.876	!Ntamugabunwe Rwisebura
4.782	Mulindahabi Segatwa
57.500	Mukashawega Consolée
16.500	Butsibu Denys
49.500	Hashumbushayezu Immaculée
113.802	Rukwirangabo Innocent
10.079	Mulindabigwi
5.715	Turbine Nkora
2.099.511	
61.011.325	
128.568.379	6.895.488
4.484.727	N.A.H.V.
3.372.778	La Rwandaise
3.190.651	Auto Suppliers
102.300	Imprimerie de Kabgayi
3.639.340	Ramji Quincaillerie
4.559.165	Kipharma
167.500	Fina BP
20.375	Station Mobil
310.310	Station Shell
364.979	Station ERP
45.360	Station Service Gikondo
7.564.500	2.100
891.582	Station Service Gikondo
90.000	Pétrorwanda
535.948	Someca
189.000	Namdhari Furniture Works
206.500	Pharmacie OPA
185.667	Rwanda Furniture Works
38.600	Amégérwa
1.455	400.0.0
148.972	400.0.2
81.550	400.0.3
388.561	400.0.4
64.400	400.0.5
200.000	400.0.6
200.000	400.0.7
189.000	400.0.8
200.000	400.0.9
200.000	400.0.10
200.000	400.0.11
200.000	400.0.12
200.000	5.667
2.147.948	484.525

400.0.21	Costa		2.125	1.711.410	11.230	220
400.0.23	Rwandamotor		5.235.024	64.378.511	1.709.505	47.507.000
400.0.24	Rwandex			599.200	117.120.535	
400.0.25	Somer			72.050	599.200	
400.0.26	Sirwa Color			65.000	65.000	
400.0.28	Sulfo Rwanda			134.694	124.450	
400.0.35	Rwaméca			105.340	106.240	900
400.0.36	Manumétal			35.054	7.854	
400.0.39	Bandag			493.385	419.185	
400.0.41	Ets. Sisi Evariste (Sieva)			1		1
400.0.43	C.T.A.			145.200	145.200	
400.0.44	Grenetawa			31.220	31.220	
400.0.45	Ets Gikondo Motor Parts			10.915	10.915	
400.0.46	Pharmacie Ramji			107.151	107.151	
400.0.47	Mironko Plastic Industries			92.800	92.800	
400.0.51	Somirwa			3.263.199	57.550	
400.0.54	Imprimerie de Kigali			2.333.669	57.550	
400.0.57	R.M.P.			2.967.605	2.202.884	
400.0.58	Amirwanda			730.493	2.196.892	
400.0.59	Service des Télécommunications			259.300	984.586	
400.0.60	Electrogaz			220.600	220.600	
400.0.61	Air Rwanda			27.326	1.689	
400.0.62	Garage Ruzimwea			144.200	174.000	
400.0.63	S.T.A.R.			1.258.575	1.199.202	
400.0.64	Socomer			1.250	1.250	
400.0.66	OCIR/THE			3.602.211	5.318.027	
400.0.67	Magerwa			1.495.332	1.495.333	
400.0.68	Douanes			26.400	26.400	
400.0.69	Serv. des Affaires Juridiques à la Prés.			902.280	578.960	
400.0.70	Air France			323.320	128.220	
400.0.71	Egéméca			25.670	107.750	
400.0.72	Hôtel des Diplômates			99.615	133.564	
400.0.73	Coophé Shagasha			105.195	16.421	
400.0.74	Mariotti			2.371.236	23.244	
400.0.76	Sonarwa			4.000	4.239.526	
400.0.77	Rukezangango Cyprien				155.280	
400.0.78	Bisamaza Gratién				99.350	
400.0.79	Sabena				1.045.260	
400.0.81	Hôtel Méridien-Umubano				105.195	
400.0.87	Alirwanda				19.244	
400.0.88	Fonds Spéc.pour la Prom.Agric.& Zootech.				4.268.926	
400.0.90	Martin Gépard				155.280	
400.0.95	Etiru Ruhengeri				99.350	
400.0.100	Assurances Charles Le Jeune				1.045.260	
400.0.102	Coopérative Méra				105.195	
					86	
						86
						95.936
						2.900
						5.410
						3.797.736
						1.452
						1.100
						15.660
						6.510
						15.660
						652

400.0.106	Rucanucyago Pancrace	3.000	
400.0.108	Scierie Mécanique	65.616	
400.0.109	Sebulikoko Célestin	65.616	
400.0.111	Rwandoptic	004	
400.0.112	Commune Tare	10.980	
400.0.113	Transintra	10.980	
400.0.114	Coopérative Un Toit à Toi	20.600	
400.0.115	Hôtel Kiyoru	307.803	
400.0.116	Usine à Thé Pfunda	57.575	
400.0.117	Entreprise Usengimana Richard	6.623	
400.0.118	Rwanda Travel Service	1.030	
400.0.119	Thé Mwaga - Gisakura	1.030	
400.0.120	Morandini "Entrepreneur"	30.054	
400.0.124	Bisangwa J. Damascène	23.400	
400.0.127	Ndahimana Isae	30.054	
400.0.128	Kalimunda Gérard	23.400	
400.0.129	Twagirumukiza Emmanuel	106.440	
400.0.132	Uwayezu Téléphore	106.440	
400.0.133	Projet Agricole Kibuye	106.440	
400.0.138	Ets. Karamira Frodonald	40.000	
400.0.145	Munyagashake Isaac	40.000	
400.0.146	Caritas Rwanda	40.000	
400.0.148	Mugambira Sédecias	40.000	
400.0.153	CECOBM	40.000	
400.0.155	Kagaragu Antoine	525.664	
400.0.156	Ndimubenshi Alfred	5.000	
400.0.157	Abbé Hagekimana Alphonse	50.000	
400.0.160	Projet Café	13.120	
400.0.161	Papeteries Centrales	180.390	
400.0.170	Murengera Jonathan	2.400	
400.0.174	Makwakwa Michel	7.200	
400.0.175	Munyakazi Jean	14.400	
400.0.176	Sakindi Martin	4.000	
400.0.177	Nzaziharanira Jacques	15.600	
400.0.178	Majugiro Dominique	7.200	
400.0.179	Matabarao André	18.800	
400.0.180	Kalissa Fidèle	6.600	
400.0.181	Gashirabake Jean-Damaseème	2.400	
400.0.182	Habiyambere Léonidas	3.000	
400.0.183	Université Nationale du Rwanda	2.000	
400.0.184	Kinyamateka - Hobé	3.920	
400.0.185	Café - Impala	82.530	
400.0.186	Balimutara	7.200	
400.0.187	Kanyenzi Ignace	7.200	
400.0.188	Ntamerekezo Sylvestre	2.160	

10

401.0.5	Oprovia	400.000	400.900	900
401.0.6	Minésupres		550	550
401.0.7	Minitraps		136.400	136.400
401.0.9	Orinfor		17.400	17.400
401.0.10	Office du Thé	850	17.400	13.710
401.0.11	Rebar			8.100
401.0.12	ORTPN			1.050
401.0.13	Miréna		5.060	
401.c.14	Commune Kiyombe	11.968		11.968
<hr/>				
402.0	<u>FOURNISSEURS ETRANGERS:</u>			
402.0.1	Féd.Nationale du Commerce des cafés verts	5.115	474.531	1.583.416
402.0.2	Transcargo Nairobi		4.967	4.967
402.0.3	Agence Economique et Financière			6.125
402.0.4	AMI Nairobi		12.450	12.450
402.0.5	Au Chariot d'Or		6.643	6.643
402.0.6	Europa Publications		1.065	1.065
402.0.7	Patrim.de la Fac.des Sciences Agronom.		6.710	6.710
402.0.8	George Gordon Paton & Cie		22.685	22.685
402.0.9	Le Soir		45.466	55.357
402.0.10	Maisonneuve et Laroze		12.509	9.891
402.0.11	Marchés Tropicaux		36.550	12.509
402.0.12	Organisation Internationale du Café (OIC)		2.994	36.550
402.0.14	SIED	5.115	11.471	2.994
402.0.15	Agence Européenne d'Informations		27.526	33.410
402.0.17	Centrilab		35.478	1.737
402.0.19	Europe Information Service		259.368	5.115
402.0.20	INERA Mulungu		11.471	274.832
402.0.22	CERES		27.526	28.243
402.0.23	Fonds Monétaire International		2.600	274.832
402.0.24	Probat Werke		40.148	28.243
402.0.25	Rolenz und Bogo		40.148	259.368
402.0.26	Office Belge du Café		3.325	259.368
402.0.27	Au Coeur de l'Afrique		26.585	26.585
402.0.28	I.K.A.T.E.		10.000	10.000
402.0.29	Transintra. Anvers		379.072	379.072
402.0.30	AMI Consolidator		17.999	17.999
402.0.31	World Coffee & Tea		9.005	9.005
402.0.32	George Gordon Paton & Cie		183.823	183.823
402.0.33	Concorde Européenne Audit France		55.704	55.704
410.0	<u>CLIENTS LOCAUX ORDINAIRES:</u>			
410.0.3	Pharmakina	1.204.557	1.421.833	6.295.856
410.0.5	Bralirwa		200.000	990.000
410.0.6	C.E.P.G.L.		820	820
			415.000	415.000
				1.763.053
				790.000
				820
				415.000

410.0.7	Banque Commerciale du Rwanda		1.750		
410.0.8	Beka Franz	2.864			2.226
410.0.10	Nirere Pierre	2.137			2.137
410.0.12	Nzabonimpa Aloys				420
410.0.13	N.A.H.V.				1.735
410.0.17	Kanywahizi Stanislas	1.735			1.576
410.0.18	Coopthé Shagasha				53.852
410.0.19	Coopérative Méra				1.800
410.0.20	Murenzi Jean	53.852			22.800
410.0.21	Mulindankiko Pascal	1.800			8.120
410.0.23	Semubi Englebert	22.800			45.500
410.0.24	S.T.I.R.	8.120			
410.0.25	Kenatco	28.000			
410.0.26	B.G.M.	17.500			
410.0.27	Thé Mwaga - Gisakura	1.200.000			1.874.568
410.0.30	A.C.F.				85.410
410.0.31	Usine à thé Mulindi				1.100.000
410.0.34	A.T.A.	17.640			842.169
410.0.35	Baheza Esdras	56.000			17.640
410.0.41	Etiru	18.600			38.360
410.0.44	Babyalimana J.Baptiste	750			18.600
410.0.45	Hamud Ahmed	4.750			
410.0.59	Mutemberezi P.Claver	6.970			
410.0.63	Ndahayo Claver	1.000			
410.0.67	Ndyanabanzi Emmanuel	7.400			
410.0.68	Nkezabera P.Damien				
410.0.70	Commune Rushashi	12.369			
410.0.72	Ruzindaza Gaspard	298			
410.0.74	Rwanda Paints				
410.0.76	Sekamandwa				
410.0.81	Coopérative Bishenyi				
410.0.82	Brimeca	200.000			
410.0.83	Kagaragu Antoine				232.340
410.0.84	Rwandex Kigali	73.050			73.050
410.0.85	Projet Kibungo II				76.600
410.0.86	Usine à thé Pfunda				525.000
410.0.87	Régie thé Mulindi				4.710
410.0.88	Benda Sabin				52.000
410.0.89	Coopérative Légumière du Rwanda				4.710
410.0.90	Commune Mugambazi				52.000
410.0.91	Willems	25.056			4
410.0.92	Sanatorium Gishali	4			215
410.0.93	Ndimubenshi Alfred	5.000			5.000

CLIENTS ORGANISMES OFFICIELS:

411.0		16.003.389	69.316	5.136.128	2.997.524	18.072.677
411.0.0	MINECO	1.050	31.500	10.500	22.050	
411.0.4	MINAGRI	1.071.293	28.874	1.074.874	25.293	
411.0.5	MINIJUST	30.000	35.000	65.000		
411.0.6	MINEDUC		69.316	69.316		
411.0.7	S.S.S.		32.040	32.040	32.040	
411.0.9	OCIR/THE		2.580.481	311.993	6.219.169	
411.0.10	ISAR RUBONA		163.525	102.192	85.164	
411.0.14	PROJET THE RAMBA - GASEKE		1.280		1.280	
411.0.18	MINIPLAN		763.921	51.520	745.921	
411.0.20	ORIFIN		91.438		69.520	
411.0.23	SERVICE VETERINAIRE KIGALI		175.000		91.438	
411.0.28	PROJET CAFE		9.894.895		175.000	
411.0.31	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE			407.513	728.744	
411.0.32	MINADEF (Escadron)			49.550	23.300	
411.0.33	ONATRACOM			26.013	26.013	
				1.660.796	1.660.796	
412.0	<u>CLIENTS ETRANGERS:</u>		34.920	2.289.265	2.324.185	
412.0.1	OCIBU		34.920		34.920	
412.0.6	Omnium Chimique			1.277.916	1.277.916	
412.0.7	Sovakir			1.011.349	1.011.349	
420.0	<u>AVANCES AU PERSONNEL A MOINS D'UN AN:</u>		2.369.632	7.774	1.884.102	3.160.359
420.0.2	Mukantaganira Immaculée		920	9.780	10.660	40
420.0.5	Bucyana Donat		14.604	360	12.450	2.514
420.0.7	Maniraho Jean			1.336	1.336	
420.0.8	Safari Ruvingwa			5.000	942.821	678.668
420.0.9	Nziyumvira Alphonse			60.184	60.184	5.643
420.0.11	Bendantunguka Daniel		10.740	56.694	42.717	.24.717
420.0.13	Kampayana Charles		143	5.000	5.263	
420.0.20	Mbonigaba, Ambroise			30.408	30.408	
420.0.21	Gasarasi Jean Baptiste			6.340	7.340	
420.0.25	Butsibu Denys				124.335	
420.0.26	Muberruka Léonidas				124.335	8

420.0.27	Sebakiga Emmanuel	50	50
420.0.29	Nkurunziza Thomas	3.000	3.000
420.0.30	Gatarayiha J. Néponuscène	25.734	27.738
420.0.31	Niragire Louis	29.000	29.000
420.0.32	Nzindukiyimana Augustin	39.035	39.195
420.0.33	Basesayose Thomas	4.500	6.648
420.0.34	Karuranga Innocent	693	908
420.0.35	Bizimana P. Célestin	240	240
420.0.36	Mugabowindekwe Alexis	1.500	1.500
420.0.37	Kanyabuggingo Jean	2.500	1.000
420.0.42	Habyalimana François	21	2.500
420.0.43	Nsengiyunwa Ephrem	40.110	40.110
420.0.44	Bilikunzira Tharcisse	1.000	1.000
420.0.45	Musengimana Mwihakire	270	270
420.0.49	Ntanushobora Joseph	1.000	1.000
420.0.51	Muhire André	1.000	2.000
420.0.56	Munyandinda Kajuga	3.191	11.191
420.0.58	Mugemanyi Joseph	57.000	57.000
420.0.59	Ndayisaba J.M. Vianney	1.000	1.000
420.0.60	Bushishi Innocent	12.500	12.500
420.0.61	Musemakweli Phénéas	9.621	9.621
420.0.62	Ruterabahizi Gerchon	107.500	107.500
420.0.63	Ndayisaba P. Claver	50.450	50.450
420.0.64	Rwagikamba Emmanuel	1.600	1.600
420.0.66	Ndahimana Isaié	6.840	6.840
420.0.67	Nyagahakwa Silas	4.139	5.089
420.0.68	Munyandanguza Anastase	4.000	4.000
420.0.70	Hatgekimana Sylvérien	1	3.070
420.0.72	Muhilika Ezéchiel	4.300	4.300
420.0.73	Bizimana Alexandre	790	25.790
420.0.74	Karemera J. Berchmans	7.000	7.000
420.0.75	Bucyenduhe Léonard	4.000	54.000
420.0.76	Yegabo Pierre	6.757	6.757
420.0.77	Bagilimana Jean	42.035	42.035
420.0.79	Mudakikwa Jumaine	35.500	35.500
420.0.81	Mbyaliyehé Joseph	550	550
420.0.82	Murasira Pascal	90.076	4.550
420.0.84	Kabera Célestin	16.450	42.950
420.0.85	Makuza Jean Bosco	400	47.500
420.0.86	Nyandwi Kipushi	400	32.800
420.0.89	Mfashingabo	43.000	400
420.0.90	Serubibi Soter	520	520
420.0.91	Karekezi François	39.500	38.000
420.0.92	Nsekanaabo François	50.000	42.000
420.0.93	Nibagwire Marie-Grâce	1.000	1.000

420.0.94	Tunusenge Eleuthère	15.500	14.500
420.0.95	Sebanyanbo Straton	4.500	4.500
420.0.96	Segatwa Papias	49.700	49.700
420.0.97	Ukobukeye Emmanuel	45.000	45.000
420.0.99	Kayitare J.B.	14.819	14.819
420.0.102	Kagiraneza Jean de Dieu	31.358	34.000
420.0.103	Iwinana Jean Baptiste	1.000	45.500
420.0.104	Musonera Alphonse	18.000	42.746
420.0.106	Hitimana Célestin	2.500	2.000
420.0.107	Rwakana Gérard	2.500	2.500
420.0.108	Bagilishya Paul	1	1
420.0.111	Nyilimanzi Charles	25.000	25.000
420.0.112	Murekezi François	2.000	2.000
420.0.114	Habimana Jean de la Croix	8	8
420.0.115	Gasasira Alphonse	2.260	120
420.0.116	Bizimana Félicien	2.000	2.500
420.0.117	Habyalimana Laurent	2.000	2.000
420.0.118	Bizimana François	61.472	61.472
420.0.122	Monyazesa Aaron	2.000	2.000
420.0.125	Nsigayehe Joseph	6	6
420.0.127	Senyanzobe Déogratias	500	500
420.0.129	Birukundi Denys	1.000	1.000
420.0.130	Kamegeli Salatiel	2.000	6.000
420.0.131	Mwizerwa William	42.000	42.050
420.0.132	Karemera Michel	50	52.500
420.0.133	Karangwa Seburalire	50	1.000
420.0.135	Ahorwendeye Jean	250	250
420.0.138	Mukakinenyi Immaculée	120	120
420.0.142	Mukakaboyi Agnès	1.256	508
420.0.143	Ruranderiba J.Népomuscène	1.256	8.000
420.0.145	Semvara Augustin	1.256	1.000
420.0.147	Gatera Gaëtan	700	40.322
420.0.148	Ntawulivuna Isidore	7	5.000
420.0.150	Kalisa Innocent	4.828	39.322
420.0.151	Kayitakirwa Isidore	15.199	9.828
420.0.152	Gatéra Eulade	700	15.199
420.0.154	Nzabani Ida Nkwakuzi	7	1.000
420.0.155	Kiragi Mushumba	2	70
420.0.157	Kamuzinzi Guillaume	19.130	2.000
420.0.160	Ntilivamunda David	2	29.990
420.0.162	Munyawera Rhéas	113	10.000
420.0.170	Banteziminsi Jean Berchmans	209	329
420.0.171	Gatabazi Boniface	400	400
420.0.172	Gatabazi André	209	600
420.0.179	Mbarushinmana François	329	600

420.0.182!	Kagimbangabo	600	33
420.0.184!	Bugingo Ruhaya	700	700
420.0.186!	Habiyambere Sebigwene	4.000	4.000
420.0.189!	Birekeraho Augustin	65	65
420.0.191!	Ntibaziyandeny François Xavier	6.000	6.000
420.0.192!	Ndalifite Aaron	25.620	25.620
420.0.193!	Kayitare Bernard	1.380	1.380
420.0.196!	Habiyambere Ildephonse	2.000	2.000
420.0.198!	Mukera Désiré	6.000	6.000
420.0.199!	Nziganasabo Jérémie	1.000	1.000
420.0.203!	Ndengejeho	400	400
420.0.209!	Banziyekare Fabien	99.856	99.856
420.0.212!	Nyandekwe Virginie	1.000	1.000
420.0.214!	Minani Semageli	3.000	3.000
420.0.215!	Uwinana Bibiane	17.929	17.929
420.0.217!	Kagiranez Boniface	24.000	24.000
420.0.218!	Ngendabanga Boniface	3.000	3.000
420.0.220!	Musengimana Abraham	4	4
420.0.222!	Mukabera Josephine	761	761
420.0.223!	Ntampuhwe Pierre	1.040	1.040
420.0.226!	Bakunzi Phocas	1.000	1.000
420.0.228!	Bukumura Jean	1.000	1.000
420.0.229!	Gashumba Marcelin	21.500	21.500
420.0.232!	Hatgekinama Faustin	1.000	1.000
420.0.233!	Mvunabandi Alexandre	21.200	21.200
420.0.234!	Rukebesha Paulin	6.000	6.000
420.0.235!	Mugabonundi P.Damien	1.000	1.000
420.0.236!	Ntabana Emmanuel	1.000	1.000
420.0.237!	Kayigamba Jotham	1.000	1.000
420.0.238!	Bwanakweli Félicien	1.000	1.000
420.0.239!	Kanamugire Benoît	1.000	1.000
420.0.240!	Gacono Aniel	1.000	1.000
420.0.241!	Nsekanaabo	1.000	1.000
420.0.242!	Nzarnutuma Daniel	1.000	1.000
420.0.243!	Nyandwi Callixte	9.500	9.500
420.0.244!	Ahorwendeye Elaste	2.000	2.000
420.0.246!	Rujukundi Frodoald	3.000	3.000
420.0.247!	Ndikurwani Léoniidas	1.893	1.893
420.0.250!	Karamuka Faustin	2.000	2.000
420.0.251!	Karekezi P.Claver	3.000	3.000
420.0.252!	Ndibwirende Mathias	2.000	2.000
420.0.253!	Mbwirabuwa Télosphore	1.000	1.000
420.0.254!	Kagenza Anastase	1.000	1.000
420.0.255!	Mihebyi Télosphore	1.500	1.500
420.0.256!	Mukantabana Crésence	200	200

420.0.350!	Gahime	500
420.0.351!	Kaberuka Jean	500
420.0.352!	Sebyenda Innocent	400
420.0.353!	Gashugi Charles	200
420.0.354!	Gashugi Callixte	150
420.0.355!	Rukikanshuro Fabien	200
420.0.356!	Zimulinda Charles	500
420.0.357!	Munyaga tanga Frodowald	200
420.0.358!	Murundi	200
420.0.359!	Mihimba Rwabilinda	200
420.0.360!	Munyangarandi Fabien	150
420.0.361!	Rukomera Aloys	300
420.0.362!	Sekanyonbya André	200
420.0.363!	Nkeramugaba	500
420.0.364!	Mugema Alfred	200
420.0.365!	Mtawuharake	118
420.0.366!	Rwagikamba Emmanuel	400
420.0.367!	Habimana Patrice	100
420.0.368!	Bisengimana Félicien	235
420.0.369!	Barasebya Anaclet	400
420.0.370!	Nzabakulikiza	235
420.0.371!	Balishingira Faustin	575
420.0.372!	Kanayirese Antoine	92
420.0.373!	Gahigi Augustin	800
420.0.374!	Nizeyenyili juru Aloys	600
420.0.375!	Hategekimana Callixte	700
420.0.376!	Rugwizangoga	600
420.0.377!	Kamanzi Justin	200
420.0.378!	Bituyahandi Faustin	200
420.0.379!	Munyakazi Sembba	600
420.0.380!	Muragizi Célestin	700
420.0.381!	Mihanga Boniface	300
420.0.382!	Bazambanza Emmanuel	500
420.0.383!	Kagwene	300
420.0.384!	Nubaha J.D.	500
420.0.385!	Murekezi	800
420.0.386!	Karekezi Joseph	700
420.0.387!	Maniraho Fidèle	500
420.0.388!	Seromba Joseph	400
420.0.389!	Ndayumujinya Jean	800
420.0.390!	Munyabazungu Théodore	600
420.0.391!	Ngendahimana Bonaventure	39
420.0.392!	Minani D.	700
420.0.393!	Banziyekare	400
420.0.394!	Rwabuhungu William	10

46.0.37	Banteze Enéas	200
46.0.38	Mbarushimana François	600
46.0.39	Kagimbangabo	600
46.0.40	Habiyambere Sebigwene	700
46.0.41	Ntibaziyandenyse François Xavier	65
46.0.42	Kaberuka Jean	500
46.0.43	Sebyenda Innocent	500
46.0.44	Gashugi Charles	400
46.0.45	Gashugi Callixte	200
46.0.46	Rukikanshuro Fabien	150
46.0.47	Zimulinda Charles	200
46.0.48	Munyaga tanga Frodouald	500
46.0.49	Murundi Déo	200
46.0.50	Muhimba Rwabilinda	200
46.0.51	Munyangarandi Fabien	150
46.0.52	Rukomera Aloys	300
46.0.53	Sekanyonbya André	300
46.0.55	Serubibi Soter	200
46.0.56	Ndagijinana Jean	9.000
46.0.57	Nkeramugaba	9.000
46.0.58	Bizimungu Evariste	500
46.0.59	Mugenia Alfred	200
46.0.60	Gasana Antoine	200
46.0.61	Bahoza	3.000
46.0.62	Ntawuharake	6
46.0.63	Muyombano Augustin	118
46.0.66	Habimana Patrice	2.000
46.0.67	Bisengimana Félicien	100
46.0.69	Basebya Anacle	235
46.0.70	Nzabakulikiza	400
46.0.71	Balishingira Faustin	235
46.0.77	Kamayirese Antoine	575
46.0.78	Muganza Stanley	92
46.0.80	Gahigi Augustin	8.318
46.0.84	Nizeyenyilijuru Aloys	800
46.0.85	Hategekimana Callixte	600
46.0.88	Rugwizangoga	600
46.0.89	Kamanzi Justin	200
46.0.90	Bituyabandi Faustin	200
46.0.91	Munyakazi Senbeba	600
46.0.92	Muragizi Célestin	700
46.0.93	Mihanda Boniface	300
46.0.94	Bazambanza Emmanuel	500
46.0.95	Karegeye Matthias	2.500
46.0.96	Bendantungu Daniel	132.232

46.0.97	Kagwene	
46.0.98	Nubana Jean Damascène	
46.0.99	Murekezi	
46.0.100	Karekezi Joseph	
46.0.101	Verjus Hadelin	
46.0.102	Mpamo Juvénal	
46.0.103	Maniraho Fidèle	
46.0.104	Commune Giti	1.746
46.0.105	Kagoyinyonga Godélieve	
46.0.106	Mugemana François	124.377
46.0.107	Kanimba Jonadab	4.300
46.0.108	Seromba Joseph	400
46.0.109	Ndayumujinya Jean	800
46.0.110	Ambarwanda Bruxelles	950.440
46.0.111	B.A.R.	2.900
46.0.112	Manyabazungu Théodore	600
46.0.113	Ngendahimana Bonaventure	39
46.0.114	Minani Damascène	700
46.0.115	Mme Musena Claire	4.365
46.0.116	Mukamurego Dafrosé	120
46.0.117	Ayobahorana Joseph	520
46.0.118	Banziyekare	400
46.0.119	Hatgekimana Jean	21.780
46.0.120	Rwabuhungu William	10
46.0.121	Nsengiyunva Ephrem	21
46.0.122	Mbyaliyehé Joseph	550
46.0.123	Senyanzobe Déo	500
46.0.124	Ahorwendeye Jean Baptiste	250
46.0.125	Bukuba Michel	200
46.0.126	Nsengiyunva Albert	5.500
46.0.127	Niyonzima Anicet	100
46.0.128	Ntabashwa Jean	86.783
46.0.130	Gatabazi André	329
46.0.131	Rwabuzisoni Isaïe	30
46.0.132	Rwankubito Raphaël	39.133
46.0.133	Mwezankwaya Stratton	104.631
46.0.134	Mushokarbere Silas	60
46.0.135	Nshimiriyinana Venant	11.796
46.0.136	Ngendahimana Théodore	2.000
46.0.137	Ndegeya Antoine	3.000
46.0.138	Sagliobe Faustin	1.500
46.0.139	Sibomana Hatibu	3.000
46.0.140	Musenja Alfred	6.000
46.0.141	Karekezi Celestin	7.000
46.0.142	Rugelinyange Origène	3.500

46.0.143	Rwampungu Edouard	91.440	13.000	4.000	95.440	13.000
46.0.144	Pépinières café Ngenda	5.520			5.520	
46.0.145	Pépinières café Butamwa				4.000	
46.0.146	Mteziryayo Anastase				6.000	
46.0.147	Ruhimbira Hamad				6.000	
46.0.148	Munyendamutse Raphaël				6.000	
46.0.149	Harubwire Simon				6.000	
46.0.150	Karambizzi Michel	8.025	300	14.025		
46.0.151	Nyandwi Léon	30.260		30.260		
46.0.152	Moureau André	340		340		
46.0.153	Mukarushema Thérèse	29.144		29.144		
46.0.154	Munyankindi Jean Claude	17.000		17.000		
46.0.155	Afrolinks	425.580		425.580		
46.0.156	Bwabo Mathias	293.050		293.050		
46.0.157	Intuyimana Evariste	5.784		5.784		
46.0.158	Brown	38.068		38.068		
46.0.159	Ndahimana Isäe	976		976		
46.0.160	Kayonga Nazaire	120		120		
46.0.161	Mukabwana Thérèse	980		980		
46.0.162	Mujyabwami Emmanuel	28.164		28.164		
46.0.163	Nsanzumuhire François	360		360		
46.0.164	Nzabonimpa Alloys	1.392		1.392		
46.0.165	Nyamwigendaho Emmanuel	550		550		
46.0.166	Sekamana Laurent	30.555		30.555		
46.0.167	Bushalire François	1.840		1.840		
46.0.169	Kantengwa Christine	1.648		1.648		
46.0.170	Rwubahande Edmond	246		246		
46.0.171	Sebudandi Jean	30.020		30.020		
46.0.172	Masozeria Déogratias	215		215		
46.0.173	Kimonyo Claver	6.700		6.700		
46.0.174	Dr.Ndoreyaho Valens	32.040		32.040		
46.0.175	Munyakabindo Gervais	480		480		
46.0.176	Manirareba Alphonse	4.266		4.266		
46.0.177	Shumbusho Fabien	120		120		
46.0.178	Nyandwi André	2.045		2.045		
46.0.179	Twiga Chemical Industries	1.800		1.800		
46.0.180	Ambassade d'Amérique				120	
46.0.181	Twagiramungu Michel				1.080	
46.0.182	Socorwa				1.980	
46.0.183	Munyabagisha				4.000	
46.0.184	Kagina Adrien				8.300	
46.0.185	Coopimpala				226.872	
46.0.186	Bajeneza Félicien				1.350	
46.0.187	Commune Muhazi				1.350	
46.0.188	CEPGL				280	
46.0.189	Kayinamura				160	

46.0.190	Bazihizine Cléophas	4.000	167.735	167.735
46.0.191	Commune Kagano	64.142	25.656	38.486
46.0.192	Musemakweli Phénéas	8.204		8.204
46.0.193	Manyankindi Joseph			
46.0.194	Commune Nyabikenke	11.800		
46.0.195	Commune Nyamyumba	6.002		
46.0.196	Nteziriyayo Anastase	600		
46.0.197	Commune Kidaho	1.944		
46.0.198	Habimana Joseph	17.081		
46.0.199	Bazumutima	25		
46.0.200	Commune Kivumu	117.081		
46.0.201	Caisse Sociale du Rwanda	25		
46.0.202	Défloreenne Gérard	117.234		
46.0.203	Gashugi	600		
46.0.204	Havugimana A.	117.152		
46.0.205	Ilikujije	42.154		
46.0.206	Kagaregu Antoine	117.443		
46.0.207	Kalinamaryo François	2.000		
46.0.208	Rugangura Emmanuel	1.615		
46.0.209	Bizimana P. Célestin	158.378		
46.0.210	Yugayabagabo André	11.000		
46.0.211	Haterekimana Denys	4.000		
46.0.212	Balindikijke Dominique	354.448		
46.0.213	Karekezi Osée	75.000		
46.0.214	Commune Rwamatamu	3.000		
46.0.215	Niyakire Emmanuel	320		
46.0.217	Bâtiments Civils	5.187		
46.0.218	Ngwabiye Faustin	42		
46.0.219	Niyongira Frédéric	9.433		
46.0.220	Habarugira Joseph	176.643		
46.0.221	Rurakabije André	33.055		
46.0.222	Iyamuremye Déo	24.292		
46.0.223	Bisengimana Alexis	14.182		
46.0.225	Ntamakemwa Emmanuel	105		
46.0.226	Hakizimana Alloys	281.714		
46.0.227	Mutabazi David	2.000		
46.0.228	Karekezi Ephrem	000.000		
46.0.229	Rugema Jumaine	000.000		
46.0.230	Nteziriyabagabo	000.000		
46.0.231	Willems	8.464		
46.0.232	Mukama Antoine	000.000		
46.0.233	Nduhirabandi Vénérand	3.750		
46.0.234	Nzamwita Sylvestre	64.150		
46.0.235	Pépinières centrales	12.409.530		
46.0.237	Rwamakuba Gaspard	500.000		

46.0.238	Buhayi Thaddée	18.395
46.0.239	Nabahungu Charles	51.000
46.0.241	Munyankindi Ildephonse	1.840
46.0.242	Masera Innocent	6
46.0.243	Bantegye Boniface	3.500
46.0.244	Kayitankore Sylvestre	600
46.0.245	Ruhumuliza Jean Baptiste	14.022
46.0.246	Mineprisec	69.316
46.0.247	Kalikumutima Cyriaque	4.035.564
46.0.249	Minagri	16
46.0.250	Nzeyimana Valens	6
46.0.251	Kanyabusingo	996
46.0.252	Karera Jean	3.170
46.0.253	Kanimba	39.195
46.0.254	Mugerwa André	33.200
46.0.255	Imprimerie Nationale du Rwanda	185.972
46.0.256	Ruzindana Alfred	2.073
46.0.257	Habyalimana Elie	15.431
46.0.258	Sebakara Apollinaire	500
46.0.259	Munyantagara J. Damascène	225
46.0.260	Société Internationale d'Édition	5.115
46.0.261	Nsekera Banzi	750
46.0.262	!Nsekera Banzi	8.787
46.0.263	Ruhigira Gaspar	6.720
46.0.264	Ugirashubuja Joseph	5.120
46.0.265	Biyimbire Evariste	1.393
46.0.266	Sebahinzi Mathias	500
46.0.267	Seyoyo Philippe	12.265
46.0.268	Munyawera Philippe	75.640
46.0.270	Rwigamba Innocent	1.500
46.0.271	Ndibwami Balhazar	500
46.0.272	Twagirayezu Frédéric	51.233
46.0.273	Kabera Joseph	300
46.0.274	Habimana Lazare	700
46.0.275	Sangwa Ephrem	108.935
46.0.276	Nizeyimana Simon	4.505
46.0.277	Nzamwita Gérard	57.575
46.0.278	Coopérative Un Toit à Toi	3.232
46.0.279	Rutabana Charles	6.489
46.0.280	Leo Van Uffelen	5.400
46.0.281	Mwanafunzi Javan	14.250
46.0.282	Kalimba	750
46.0.283	AIDR	84
46.0.284	Kalimba Léonidas	102.192
46.0.285	ISAR Rubona	1.630
46.0.286	Sekamandwa	8.550
46.0.287		1.630

46.0.288	Rwanda Paints	
46.0.289	Abbé Hatgekimana Alphonse	1.250
46.0.290	Coopthé Mwaga - Gi sakura	50.000
46.0.291	Entreprise Sebulikoko Célestin	6.174
46.0.292	Rwanda Furniture Works	104.830
46.0.293	Rwander	7.667
46.0.294	Sekabiligi Innocent	64.248.011
46.0.295	Mironko Plastic Industries	360
46.0.296	Nsengiyumva Léopold	36
46.0.297	Rusatsi Dégratiyas	6.464
46.0.298	Twayezu Téléphore	6.765
46.0.299	Gasana Anastase	2.635
46.0.300	Alirwanda	9.000
46.0.301	Kalimbanyi Gaëtan	86
46.0.302	Electrogaz	5.000
46.0.303	Station Mobil	341.490
46.0.304	Station Shell	20.375
46.0.305	Station ERP	310.310
46.0.306	Air Rwanda	349.500
46.0.307	N.A.H.V.	520
46.0.308	Magérwa	2.333.115
46.0.309	Hôtel des Diplomates	33.949
46.0.310	Coopthé Shagasha	450.416
46.0.311	Someca	16.421
46.0.312	S.T.A.R.	2.300
46.0.313	Sahinkuye Clothilde	100
46.0.314	Karekezi Laurent	76.225
46.0.315	Muhinde Sylvestre	900
46.0.316	Twagirayezu Christophe	5.863
46.0.217	Ntibazi J.M. Vianney	3.045
46.0.318	Gatamumakuba André	6.000
46.0.328	Nsengiyumva Christophe	916
46.0.329	Ets. Rwandais	26.362
46.0.330	Serena Frères	128
46.0.331	Ndikumuzima Egide	128
46.0.332	Gakomeye Vincent	80
46.0.333	Rukangira Laurien	80
46.0.334	Murangira Tharcisse	986
46.0.335	Muginga P. Célestin	345
46.0.336	Habimana Epa	19.130
46.0.337	Habimana Ernest	2.500
46.0.338	Ndutukio Emmanuel	7.200
46.0.339	Nyandwi Silas	73.400
46.0.340	Intakabulimvano Thaddée	91.920
46.0.341	Benimana Ladislas	3.000

46•0•342	Nsekanaabanga Claudien
46•0•343	Zigirababili Joseph
46•0•344	Havuga Jean
46•0•345	Habimana Antoine
46•0•346	Muntumbi Tharcisse
46•0•347	Kanyabugoyi Ignace
46•0•348	Iyamuremye Daniel
46•0•349	Ruberanziza Narcisse
46•0•350	Baliyangga Alphonse
46•0•351	Ngagi Justin
46•0•352	Hakizimana François Xavier
46•0•353	Kope Jean
46•0•354	Ndaziboneye Charles
46•0•355	Super confection
46•0•356	Sidilida Cyprien
46•0•357	Mugiranzeza James

119•600	119•600
42•960	43•040
10•200	10•200
3•000	3•000
6•000	6•000
259•600	259•600
252•600	252•600
7•200	7•200
224•200	224•200
3•235	3•235
219•200	219•200
329•800	329•800
332•840	332•840
990•000	990•000
2•400	2•400
7•200	7•200

3•235

Bilan au 31 Décembre 1982

PASSIF

ACTIF		Montants nets	
	Intitulé des comptes	Montants bruts et provisions	Montants nets
VALEURS IMMOBILISEES:		Amortissements	Intitulé des comptes
Avances consenties à plus d'un an	74.889.713	2.830.144	CAPITAUX A LONG ET MOYEN TERME:
Autres prêts à plus d'un an	67.843.863	67.843.863	Capital
	7.045.850	2.830.144	Report à nouveau
VALEURS REALISABLES A COURT TERME:			DETTES A COURT TERME:
Clients organismes officiels	271.835.218	2.989	271.832.229
Etat Rwandais	224.176.400		Créditeurs divers
Autres débiteurs divers	47.123.696		
Comptes de régularisation actif	254.122		
VALEURS DISPONIBLES:			COMPTES FINANCIERS:
Banque Nationale du Rwanda	185.823.205		Effets émis en paiement
IB.C.R. compte courant	94.720.383		
IB.C.R. compte à terme fixe d'1 mois	905.822		
	90.197.000		
Total	532.548.136	2.833.133	529.715.003
			Total
			529.715.003

Soldes caractéristiques de gestion au 31 Décembre 1982

D E B I T		C R E D I T	
Intitulé des comptes	Montants	Intitulé des comptes	Montants
<u>Détermination du résultat d'exploitation.</u>			
Frais et commissions bancaires	6.619	Taxe d'égalisation	85.268.093
Stabilisation prix au producteur	65.419.734	Profits divers	8.737
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	<u>32.060.423</u>	Intérêts s/prêts consentis aux tiers	1.200.000
		Intérêts s'autres déplacements	11.009.946
			<u>97.486.776</u>
<u>Détermination du résultat hors exploitation.</u>			
Intérêts sur bons de développement hors exploitation	7.500.000	Intérêts s/prêts consentis aux tiers hors exploitat.	1.200.000
		Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes	
		de la classe 2 à 5	
		<u>RESULTAT HORS EXPLOITATION</u>	<u>6.080.637</u>
			<u>7.500.000</u>
<u>Détermination du résultat de la période à affecter.</u>			
Résultat hors exploitation	6.080.637	Résultat d'exploitation	
<u>RESULTAT DE LA PÉRIODE À AFFECTER</u>	<u>25.979.786</u>		
			<u>32.060.423</u>
<u>Détermination du résultat net en attente d'affectation.</u>			
<u>RESULTAT NET EN ATTENTE D'AFFECTATION</u>	<u>25.979.786</u>	Résultat de la période à affecter	
			<u>25.979.786</u>

Balance de clôture au 31 Décembre 1982

N° du Compte	Intitulé des comptes	Soldes à l'ouverture au 1er Janvier 1982	Mouvements de la période	Soldes à la clôture au 31 Décembre 1982
		Débit	Crédit	Débit
10.1	<u>1. CAPITAUX A LONG ET MOYEN TERME.</u>			
12.1	Capital	394.382.159	21.163.620	415.545.779
	Report à nouveau	333.672.514		333.672.514
		60.709.645		61.873.265
2254.1	<u>2. VALEURS IMMOBILISEES.</u>			
	Autres biens d'équipement	6.642.830	6.330.936	74.884.465
251.1	Avances consenties à plus d'un an	3.104.736		2.830.144
254.1	Autres prêts à plus d'un an	65.443.863	2.400.000	67.843.363
261.1	Bons de développement	11.669.235	187.704	7.040.602
028144.1	Amortissement autres biens d'équipement	100.000.000		100.000.000
0290.1	Provisions pour dépréciation des créances à long & à M. terme	1.399.242	1.399.242	1.399.242
		5.157.525	2.343.990	16.609
3021.1	<u>3. COMPTES DE STOCKS.</u>	2.132.507		2.132.507
310.1	Stock insecticides, herbicides, fongicides	424.204		424.204
312.1	Stock outillages agricoles	1.379.400		1.379.400
317.1	Stock matières et fournitures (insecticides)	102.060		102.060
33.1	Stock fournitures (emballages à consommer)	213.193		213.193
	Stock emballages commerciaux	13.650		13.650
400.1	<u>4. COMPTES DE TIERS ET DE REGULARISATION.</u>	24.827.671	115.656.666	488.882.015
401.1	Fournisseurs locaux (ordinaires)	942.287	24.663.560	58.231.436
402.1	Fournisseurs organismes officiels		1.950	1.950
410.1	Fournisseurs étrangers		379.072	379.072
411.1	Clients locaux ordinaires	1.046.710		1.046.710
413.1	Clients organismes officiels	1.956.050	102.192	314.032
421.1	Clients doutueux	1.610.947		1.610.947
430.1	Rémunerations dues au personnel		108.884	108.884
46.1	Etat Rwandais (TP, CSR, OTR)	301.177		224.085.467
470.1	Autres débiteurs et créditeurs divers	18.322.058	88.331.399	203.669.624
471.1	Charges à payer d'avance		427.000	427.000
481.1	Produits à payer constatés d'avance	484.320		24.930
482.1	Produits à recevoir	164.122		594.320
0491.1	Compte à régulariser			90.000
0492.1	Provisions pour dépréciation compte clients			164.122
	Provisions pour dépréciation débiteurs divers			2.939
		31.662	28.673	
		1.610.947	1.610.947	
				2.939

15.	COMPTES FINANCIERS.			
	Effets émis en paiement			
	B.N.R. Egalisation transport			
	B.K. Compte courant			
	B.K. Compte à préavis d'un mois			
	B.K. Compte à terme fixe d'un mois			
	B.C.R. compte courant			
	B.C.R. compte à préavis d'un mois			
	B.C.R. compte à préavis de trois mois			
	B.C.R. compte à terme fixe d'un mois			
	C.E.R. compte courant			
	C.E.R. compte à préavis de trois mois			
	C.E.R. compte à terme fixe d'un mois			
	Virements internes			
16.	COMPTES DE CHARGES ET PERTES.			
	Frais et commissions bancaires			
	Stabilisation prix aux producteurs			
	Stabilisation transport intérieur café			
	Stock vendu insect. fongicides, herbicides hors Exploit.			
	Stabilisation transport intérieur café hors exploit.			
17.	COMPTES DE PRODUITS ET PROFITS.			
	Vente insecticides, herbicides & fongicides			
	Taxe d'égalisation			
	Taxe relais transport			
	Taxe provision s/augmentation			
	Profits divers			
	Intérêts s/autres placements			
	Intérêts s/prêts consentis aux tiers			
	Taxe provision s/augmentation hors exploitation			
	Indemn.s/avarie & manquant marchandises hors exploit.			
	Intérêts s/bons de développement hors exploitation			
	Intérêts s/prêts consentis aux tiers hors exploit.			
	Reprise s/provision pour dépréciation comptes cl.2 à 5			
18.	SOLDES CARACTÉRISTIQUES DE GESTION.			
	Détermination du résultat d'exploitation			
	Détermination du résultat hors exploitation			
	Détermination du résultat de la période à affecter			
	Détermination du résultat net en attente d'affectation			
	Mouvements des amortissements et provisions			

RECAPITULATION:

FONDS D'EGLALISATION

Annexe à la Balance de clôture au 31 Décembre 1982

N° des comptes	Intitulé des comptes	Solde à l'ouverture au 1er Janvier 1982		Mouvements de la période 31 Décembre 1982	Solde à la clôture au 31 Décembre 1982
		Mouvements de la période 31 Décembre 1982	Solde à la clôture au 31 Décembre 1982		
251.1	AVANCES CONSENTEES A PLUS D'UN AN.	65.443.863	2.400.000	67.843.863	67.843.863
251.1.0	OCTIR THE	65.443.863	2.400.000	67.843.863	67.843.863
254.1	AUTRES PRETS A PLUS D'UN AN.	11.669.235	86.063	187.704	4.730.274
254.1.2	Biranvu Jacques	277.461	7.174	277.461	5.248
254.1.4	Bukuba Michel	39.111	7.174	39.111	7.174
254.1.5	Butera Innocent	18.876	18.876	18.876	18.876
254.1.6	Gahamanyi Célestin	236.704	109.619	236.704	112.619
254.1.7	Gakarana André	420.956	70.160	350.796	350.796
254.1.11	Gasande Boniface	7	7	7	7
254.1.12	Gatarayiha J. Néponuscène	38.908	38.908	38.908	38.908
254.1.13	Gatayija Thaddée	69.089	69.089	69.089	69.089
254.1.15	Hakizimfura Silas	252.377	50.463	223.497	223.497
254.1.22	Kagina Adrien	143.000	143.000	206.513	206.513
254.1.23	Kalisa Pierre	53.954	53.954	46.658	46.658
254.1.25	Karasira Edouard	69.925	69.925	51.472	51.472
254.1.27	Kasa Janvier	48.251	48.251	48.251	48.251
254.1.28	Kayiranga Jean	32.422	32.422	32.422	32.422
254.1.29	Kayinanura Félicien	94.576	94.576	94.576	94.576
254.1.30	Kayittare Emmanuel	6.447	6.447	6.447	6.447
254.1.31	Kayonga Nazaire	316.263	332.180	316.263	316.263
254.1.32	Koline Stratton	51.727	51.727	51.727	51.727
254.1.34	Kurujyishuli Joël	37.320	43.448	37.320	43.448
254.1.36	Manana Faustin	72.407	72.407	72.407	72.407
254.1.37	Masunbuko Elouard	45	12.045	12.000	12.000
254.1.40	Mubilligi Alphonse	132.872	16.609	132.872	132.872
254.1.41	Mugambira Sédéciás	316.263	332.180	316.263	316.263
254.1.43	Muganza Stanley	51.727	51.727	51.727	51.727
254.1.44	Munyakabindo Gervais	43.448	43.448	43.448	43.448
254.1.47	Munyaruyenzi Paul	72.407	72.407	72.407	72.407
254.1.51	Ndayisaba Mahalaliel	45	12.045	12.000	12.000
254.1.53	Ndereyinana Edouard	223.887	39.875	223.887	223.887
254.1.54	Neneyabahizi Antoine	6.500	6.500	6.500	6.500
254.1.55	Ngendahimana Donat	86.018	86.018	86.018	86.018
254.1.60	Nshunguyinka François	150.040	150.040	150.040	150.040
254.1.62	Ntebebe Célestin	208.317	208.317	208.317	208.317
254.1.63	Nyabuhene Fidèle	219.680	219.680	219.680	219.680
254.1.66	Rudakubana Ernest	216.817	216.817	216.817	216.817
254.1.67	Rugigana Jean-Bosco	58.004	58.004	58.004	58.004

254.1.63	Rufurukka Gérard	181.567	3.800	3.800	181.567
254.1.69	Rugwizangoga Paulin	117.954	117.954	117.954	117.954
254.1.70	Rusharaza Callixte	193.912	193.912	193.912	193.912
254.1.72	Rushigajiki Bénjanin	335.199	335.199	335.199	335.199
254.1.74	Ruzindaza Gaspard	81.651	81.651	81.651	81.651
254.1.75	Rwabuzisoni Isaïe	59.534	59.534	59.534	59.534
254.1.76	Rwanpungu Edouard	77.193	77.193	77.193	77.193
254.1.78	Senaturo Félicien	4.422	4.422	4.422	4.422
254.1.81	Serukwavy Antoine	48.565	48.565	48.565	48.565
254.1.82	Serukwavy Evariste	215.893	215.893	215.893	215.893
254.1.84	Twagirumukiza Donati en	100.000	100.000	100.000	100.000
254.1.85	Baliyanga Alphonse	130.408	130.408	130.408	130.408
254.1.86	Ndayizeye Joachim	109.433	109.433	109.433	109.433
254.1.88	Coopérative Abahizi	341.941	341.941	341.941	341.941
254.1.89	Ndyanabanzzi Emmanuel	12.369	12.369	12.369	12.369
254.1.90	Kagenza Alphonse	14.141	14.141	14.141	14.141
254.1.92	Kalimunda Casimir	11.102	11.102	11.102	11.102
254.1.93	Ntabana Théobald	203.800	203.800	203.800	203.800
254.1.94	Ndindiliye Alfred	13.088	13.088	13.088	13.088
254.1.99	Kalinanaryo François	162.729	162.729	162.729	162.729
254.1.100	Masozeria Déogratias	282.729	282.729	282.729	282.729
254.1.102	Barakagira Jean	588	588	588	588
254.1.106	Habiyanbere Janes	29.611	29.611	29.611	29.611
254.1.110	Coopérative Bishenyi	426.409	426.409	426.409	426.409
254.1.111	Usine à Thé Mulindi	842.169	842.169	842.169	842.169
254.1.112	Coopthé Mwaga-Gisakura	85.410	85.410	85.410	85.410
254.1.113	Coopthé Shagasha	123.604	123.604	123.604	123.604
254.1.114	Usine à Thé Pfunda	109.314	109.314	109.314	109.314
254.1.115	Régie Thé Mulindi	525.000	525.000	525.000	525.000
254.1.116	Turbine Nkora	2.099.511	2.099.511	2.099.511	2.099.511
254.1.119	Ntonona Antoine	1.826	1.826	1.826	1.826
254.1.121	Kalimba Ferdinand	90.000	90.000	90.000	90.000
254.1.122	Kalini jabo Charles	319.532	319.532	319.532	319.532
254.1.123	Karekezi Canille	110.500	110.500	110.500	110.500
254.1.124	Laiterie Nyabisindu	1.358	1.358	1.358	1.358
254.1.125	Niyonzima Maximilien	122.609	122.609	122.609	122.609
400.1	FOURNISSEURS ORDINAIRES LOCAUX.	942.287	24.663.560	58.231.436	34.510.163
400.1.1	Anirwanda	133.954	133.954	133.954	133.954
400.1.2	Magerwa	1.420.810	1.420.810	1.420.810	1.420.810
400.1.3	CECOBM	2.148.620	2.148.620	2.148.620	2.148.620
400.1.4	Hannud Ahmed	1.170.590	1.170.590	1.170.590	1.170.590
400.1.5	Saïd bin Seff Toki	2.903.112	2.903.112	2.903.112	2.903.112
400.1.6	Singye André	4.132.260	4.132.260	4.132.260	4.132.260
400.1.7	Kanyandekwe Saïd	2.635.200	2.635.200	2.635.200	2.635.200

400.1.8	Douanes	99.990	6.010	6.010	99.990
400.1.9	Sonarwa	19.410.070	30.132.578	10.772.503	7.095.120
400.1.10	EWANDEX				1.372.500
400.1.12	TRAFIPRO				6.000
400.1.13	Abdulhussein Mussa				6.720
400.1.13	Karambizi Michel				235.972
400.1.18	Ugirashubuja Joseph				75.640
400.1.20	Kapi tole				235.972
400.1.22	Rwigana Innocent				75.640
400.1.24	Rwigana Innocent				6.720
400.1.25	Maniraguhu Jacques				235.972
400.1.26	Munyagashake Isaac				75.640
400.1.30	Nkundabatware Venant				24.380
400.1.31	Mucanshuro Shabani				2305.800
400.1.32	Kopishyaka				2.305.300
400.1.33	Kagerana Jean				1.372.148
401.1.2	<u>FOURNISSEURS ORGANISMES OFFICIELS.</u>				1.372.148
401.1.2	OCTR THE	1.950	1.950	1.950	1.950
402.1	<u>FOURNISSEURS ETRANGERS.</u>				
402.1	K.A.T.E.	379.072	379.072	379.072	379.072
410.1.6	<u>CLIENTS LOCAUX ORDINAIRES.</u>				
410.1.6	Pharmakina	1.046.710	1.046.710	1.046.710	990.000
410.1.11	Coopérative Légumière du Rwanda				52.000
410.1.14	Benda Sabin				4.710
411.1	<u>CLIENTS ORGANISMES OFFICIELS.</u>				
411.1.1	Service des sciences sélectionnées	1.956.050	102.192	314.032	1.886.890
411.1.2	B.G.M.				32.040
411.1.4	OCIR THE				17.500
411.1.6	MINAGRI				1.512.977
411.1.7	MINIPLAN				281.000
411.1.12	MINIJUST				51.520
411.1.13	ISAR RUBONA				35.000
411.1.13	MINADEF				26.013
430.1	<u>ETAT RWANDAIS.</u>				
430.1.0	Etat Rwandais (T.P.)	301.177	224.085.467	210.244	224.176.400
430.1.1	Caisse Sociale du Rwanda				7.833
430.1.3	Etat Rwandais (Ordonnateur Trésorier du Rwanda)				17.349
					275.995
					185.062
					1224.176.400

• CREDITEURS ET DEBTEURS DIVERS.

46.1.74	Gashugi Casimir	10.764
46.1.75	Fundi Théophile	1.345
46.1.76	Kanyarukiko Donat	1.737
46.1.77	Mhiboneye Albert	515
46.1.78	Habindintwali Théobald	16.128
46.1.79	Mkurunziza Grégoire	22.630
46.1.80	Rwanzagushira Aloys	17.856
46.1.82	Nsanzupuhire François	10.053
46.1.83	A.T.A. Nyabisindu	17.640
46.1.85	Fonds de Diversification	162.785
46.1.86	Birasa Emmanuel-Claude	95.454

A.C.T.I.F

BILAN AU 31/12/1982

PASSIF

					Montants
					Intitulé des comptes
					Montants !!
! Intitulé des comptes		! Montants	! Amortissements	! Montants !!	
		! bruts	! & provisions	! nets !!	
! VALEURS D'EXPLOITATION.	! 729.014	! -	! 729.014!!	! Capitaux à long et moyen terme.	! 25.473.813
! Stock sachets d'emballage et sacs jute	! 621.214	! -	! 621.214!!	! Capital	! 23.140.230
! Stock fournitures diverses	! 107.300	! -	! 107.300!!	! Report à nouveau	! 2.333.503
!	!	!	!	!	!
! VALEURS REALISABLES A COURT TERME.	! 3.180.372	! 137.621	! 3.043.251!!	! Dettes à court terme.	! 15.349.279
! Fournisseurs locaux ordinaires	! 2	! -	!	! Autres créateurs divers	! 15.349.979
! Clients locaux ordinaires	! 130.007	! 10.770	! 119.237!!		
! Clients Organismes Officiels	! 321.030	! -	! 321.030!!		
! Clients étrangers	! 2.672.230	! 72.928	! 2.599.302!!		
! Autres débiteurs divers	! 57.603	! 53.923	! 3.680!!		
!	!	!	!	!	!
! VALEURS D'EXPLOITATION.	! 5.837.128	! -	! 5.837.128!!		
! Banque Nationale du Rwanda	! 5.837.128	! -	! 5.837.128!!		
!	!	!	!	!	!
! ERTE.	! 31.214.399	! -	! 31.214.399!!		
!	!	!	!	!	!
Total	! 40.961.413	! 137.621	! 40.823.792!!	Total	! 40.832.792
	=====	=====	=====	!!	=====

Soldes caractéristiques de gestion au 31 Décembre 1932

D E B I T

	Intitulé des comptes	Montants	Intitulé des comptes	Montants
Détermination de la marge brute.				
Stocks vendus de produits agricoles	1.800.662	Ventes café vert	102.695	
Stocks vendus d'emballages	27.600	Ventes café torréfié	2.718.600	
<u>MARGE BRUTE</u>	<u>1.018.633</u>	Ventes d'emballages	<u>25.400</u>	
	<u>2.846.895</u>		<u>2.846.895</u>	
Détermination du résultat d'exploitation.				
Emballages consommés	421.029	Marge brute	1.010.633	
Fournitures consommées	249.990	Taxe provisoire cotisation O.I.C.	5.512.500	
Frais et commissions bancaires	3.267	Profits divers	717.744	
Frais de publicité et propagande	17.670			
Cotisation aux organismes africains et internationaux	430.712			
Mali de change	6.302			
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	<u>6.119.407</u>			
	<u>7.248.877</u>		<u>7.248.877</u>	
Détermination du résultat hors exploitation.				
Ventes café torréfié hors exploitation	21.899	<u>RESULTAT HORS EXPLOITATION</u>	21.899	
	<u>21.899</u>		<u>21.899</u>	
Détermination du résultat de la période à affecter.				
Résultat hors exploitation	21.899	Résultat d'exploitation	6.119.407	
<u>RESULTAT DE LA PÉRIODE À AFFECTER</u>	<u>6.097.508</u>			
	<u>6.119.407</u>		<u>6.119.407</u>	
Détermination du résultat net en attente d'affectation:				
Perte de la période précédente	37.311.907	Résultat de la période à affecter	6.097.508	
<u>Perte</u>	<u>37.311.907</u>		<u>31.214.392</u>	
	<u>37.311.907</u>		<u>37.311.907</u>	

COMPTÉ FONDS DE PROPAGANDE

Balance de clôture des comptes au 31 Décembre 1902.

N° des comptes	Intitulé des comptes	Solde au 01/01/1982		Mouvements de la période		Solde au 31/12/1982	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
100.2	1. CAPITAUX A LONG ET MOYEN TERME.						
120.2	Capital	23.140.230	25.473.813			23.140.230	25.473.813
	Report à nouveau	2.333.583				2.333.583	
		20.778.311	4.194.910	4.195.650		20.779.051	
		16.481.668				16.481.668	
	2. VALEURS IMMOBILISEES.						
	Immeubles industriels et bureaux	558.400				558.400	
	Autres constructions	1.162.142				1.162.142	
	Machines et matériels agricoles	2.576.101				2.576.841	
	Autres biens d'équipement						
	Amortissements s'irréversibles industriels et bureaux	1.280.534		1.280.534			
	Amortissements s'autres constructions	22.336		22.336			
	Amortissements s/machines matériels agricoles	464.856		464.856			
	Amortissements s'autres biens d'équipement	2.427.184		2.427.184			
		2.132.855		2.729.787		4.133.628	
		1.818.332				1.818.332	
	Stocks de café	27.302		621.214		27.302	
	Stocks sachets d'emballages et sacs de jute	49.790		107.800		49.790	
	Stocks fournitures diverses					107.800	
	Stocks emballages commerciaux (sachets d'emballage)	236.931				236.931	
	Achats d'emballages à consommer						
	Achats autres produits de consommation	1.692.773		1.692.773			
		308.000		308.000			
		3.576.015		33.870.817		31.275.846	
		788		777.221		1.228.671	
	Fournisseurs locaux ordinaires	19.760		32.880		13.120	
	Fournisseurs organismes officiels	5.892		88.887		33.887	
	Fournisseurs étrangers						
	Clients locaux ordinaires	274.332		11.550		166.645	
	Clients organismes officiels	335.630		17.500		32.100	
	Clients étrangers	2.599.302				2.599.302	
	Clients douteux	83.698				83.698	
	Rémunérations dues au personnel						
	Autres débiteurs et créateurs divers						
	Charges payées d'avance						
	Produits à recevoir						
	Provisions pour dépréciation comptes clients						
	Provisions pour dépréciation comptes débiteurs						
		400.2		3.149.470		1.312.446	
		401.2		31.038.179		11.109.320	
		402.2		26.746.768		11.6.978	
		410.2				51.040	
		411.2				83.698	
		412.2				54.043	
		413.2				120	
		421.2					
		46.2					
		480.2					
		481.2					
		491.2					
		492.2					

15. COMPTES FINANCIERS.							
530.2	Effets émis en paiement						
541.2	Effets à l'encaissement						
5600.2	Banque Nationale du Rwanda						
581.2	Crédits documentaires						
16. COMPTES DE CHARGES ET PERTES.							
601.2	Stocks vendus produits agricoles						
603.2	Stocks vendus emballages						
618.2	Emballages consommés						
619.2	Fournitures consommées						
6324.2	Frais bancaires						
6326.2	Frais de publicité et de propagande						
6411.2	Cotisation aux organismes africains et internationaux						
6414.2	Mali de change						
653.2	Salaires personnel temporaire						
06326.2	Frais de publicité et de propagande hors exploitation						
06328.2	Frais de campagne café hors exploitation						
0653.2	Salaires personnel temporaire hors exploitation						
17. COMPTES DE PRODUITS ET PROFITS.							
701.2.0	Ventes café vert						
701.2.1	Ventes café torréfié						
703.2	Ventes emballages						
7414.2	Recettes taxes provision cotisation OIC						
7482.2	Profits divers						
0701.2.1	Ventes café torréfié hors exploitation						
18. SOLDES CARACTÉRISTIQUES DE GESTION.							
80.2	Détermination de la marge brute						
82.2	Détermination du résultat d'exploitation						
082.2	Détermination du résultat hors exploitation						
870.2	Détermination de la période à affecter						
0875.2	Détermination du résultat net en attente d'affectation						
	37.311.907						
	16.237.078						
	22.334.586						
	31.214.399						
	2.846.895						
	7.248.877						
	7.248.877						
	21.899						
	6.119.407						
	6.119.407						
	6.097.508						
	31.214.399						

RECAPITULATION.

- 1. CAPITAUX A LONG ET MOYEN TERME
 - 2. VALEURS IMMOBILISEES
 - 3. VALEURS D'EXPLOITATION
 - 4. COMPTES DE TIERS ET DE REGULARISATION
 - 5. COMPTES FINANCIERS
 - 6. COMPTES DE CHARGES ET PERTES
 - 7. COMPTES DE PRODUITS ET PROFITS
 - 8. SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION

- 3 -

COMpte, FONDS DE PROPAGANDE

Annexe à la Balance de clôture au 31 Décembre 1982

N° du compte	Intitulé des comptes	Solde à l'ouverture au 1er janvier 1982		Mouvements de la période		Solde à la clôture au 31 Décembre 1982	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
400.2	<u>FOURNISSEURS ORDINAIRES LOCAUX:</u>						
400.28	MIRONKO PLASTIC Industries	788	782.071	1.228.671	447.386	138.636	2
400.212	AIDR	750	50.000	50.000	750		
400.213	Murenzi Jean		2.000	2.000			
400.214	Commune Mwendo		2.720	2.720			
400.217	Kinyanateka - Hobé		1.710	1.710			
400.218	Alexakis Christophe		17.812	17.812			
400.219	MAGERWA		8.000	8.000			
400.221	Coopérative Légumière du Rwanda		60	60			
400.223	IMILIRWA		560.201	560.201			
400.224	AMIRWANDA		10.000	10.000			
400.225	Au Coeur de l'Afrique		5.600	5.600			
400.226	Bizimana Christophe		2.215	2.215			
400.227	Caritas		19.755	19.755			
400.228	Hotel des Diplômates		1.100	1.100			
400.229	ETIRU		1.440	1.440			
400.230	Munyakabindo Gervais		75.765	75.765			
400.231	SABENA		4.850	4.850			
400.233	SONARWA		2	1.925	1.925		
400.234	PUBLIRWA		16.918	16.918			
400.235	Assurances Charles Le Jeune		308.000	308.000			
400.239	PETROWANDA						
401.2	<u>FOURNISSEURS ORGANISMES OFFICIELS:</u>						
401.20	OCIR THE		11.760	32.930	13.120		
401.23	ISAR Rubona		8.000	21.120	13.120		
402.2	<u>FOURNISSEURS ETRANGERS:</u>						
402.21	Fédération Nationale du Commerce des cafés verts		59.155	211.085	157.822		
402.22	Organisation Internationale du Café			4.537	4.537		
402.24	George Gordon Paton & Cie			1.737	1.737		
402.26	Coffee and Tea			27.995	33.887		
402.27	Lorenz und Bogo			146.906	117.661		
402.28	Office Belge du Café			3.325	3.325		
				26.585	26.585		

410.2	CLIENTS ORDINAIRES LOCAUX.					
410.21	Banque Commerciale du Rwanda					
410.25	SEMVARA Augustin					
410.26	Rwandex	36.000			10.500	10.500
410.29	Muhinde Sylvestre	106.480			7.500	7.500
410.210	Munyawera Théas	600			106.480	28.500
410.211	Bendantunguka Daniel	131.252				
411.2	CLIENTS ORGANISMES OFFICIELS					
411.21	ORTPN	335.630			1.050	1.050
411.23	TSAR RUBONA	12.000			41.115	41.115
411.24	MINECO	21.600			1.050	90.137
412.2	CLIENTS ETRANGERS.					
412.20	ARTIMO	2.599.302			32.100	321.030
412.21	Le Pélican Rouge	2.411.432			12.000	12.000
46.2	AUTRES DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS.					
46.22	Douanes	108.355	31.038.179	26.746.768	11.109.320	57.603
46.222	OCIR Fonctionnement	20	26.664.817	123.878	123.878	20
46.223	Fonds d'Egalisation		4.335.228	26.478.276	10.889.690	
46.233	Commune Muhazi	1.350			106.480	45.000
46.234	Commune Kagano	4.950				4.273.748
46.235	HAVUGIMANA Aloys					1.350
46.236	Commune Nyabikenke	11.800				4.950
46.237	Commune Nyamuyumba	25.488				
46.238	Commune Kidaho	1.944				
46.239	Café Impala					
46.241	Kagina Adrien	32.134				
46.242	Vanken Henri	120				120
46.243	MAHV	3.080				3.080
46.243	Van Uffelen Léo	3.600				3.600
46.246	OCIR Ruhengeri	50.843				50.843
46.247	Commune Kivumu	3.660				3.660
		1.500				1.500

C. SECTION GESTION ET APPROVISIONNEMENT

I. INTRODUCTION

Par l'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19/9/1978, les attributions de la section Gestion et Approvisionnement s'exercent notamment dans les domaines suivants :

- GESTION DES ENTREPOTS
- ORGANISATION DU STOCKAGE, DES EXPÉDITIONS ET DU TRANSPORT;
- COMMANDE DU MATERIEL ET AUTRES FOURNITURES;
- ÉTUDE ET PRÉPARATION DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES DES MARCHES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, D'INSTALLATION ET DE RÉPARATION DES BÂTIMENTS;
- GESTION ET ENTRETIEN DU MATERIEL, DU MOBILIER, DES BÂTIMENTS ET DES TERRAINS;
- GESTION DES VÉHICULES;
- VENTE DES MATERIELS ET MOBILIER USAGES;
- DEDOUANEMENTS
- TOUS AUTRES PROBLÈMES D'APPROVISIONNEMENT

II. ACTIVITÉS DE LA SECTION GESTION ET APPROVISIONNEMENT

1. ENTREPOTS

KIGALI - RUHENERI - GISENYI

Le système d'entreposage s'est sensiblement amélioré. Ainsi pour permettre un contrôle aisement, les différents articles ont été alignés en rangées. Les emballages défectueux ont été écartés et leur contenu transvasé dans des vi- danges propres.

Les différents stocks ont été marqués, numérotés et la date de stockage est mentionnée. Suivant l'inventaire des stocks au 31/12/1982, l'Ancien Entrpôt renferme le matériel réparti comme suit :

1) Matériel pour entretien des véhicules de l'Office	180.978 Frw
2) Matériel pour entretien des bâtiments :	882.896 Frw
3) Matériel de plomberie :	18.790 Frw
4) Matériel électrique :	45.000 Frw
5) Outilage agricole :	2.369.475 Frw
6) Produits chimiques :	36.020.946 Frw
7) Emballage :	243.208 Frw
8) Fournitures diverses :	954.010 Frw

T O T A L

40.715.303 Frw

2. ORGANISATION DU STOCKAGE, DES EXPÉDITIONS ET DU TRANSPORT

Pour la distribution de 1500 Tonnes de sumithion 3 % dans les différentes communes, l'Office a eu recours aux transporteurs privés et a mobilisé pour cette occasion ses 2 Camions et 7 Camionnettes affectés au service de la Production Café.

3. COMMANDE DU MATERIEL ET AUTRES FOURNITURES

La commande du matériel et autres fournitures prévus au budget a été exécutée suivant les instructions en vigueur notamment en ce qui concerne la comparaison des prix de plusieurs fournisseurs; en prenant le moins cher sans négliger toutefois la qualité de l'article à acheter. Nous reproduisons les commandes passées par poste budgétaire au cours de l'exercice 1982 :

SITUATION DES COMMANDES PAR POSTE BUDGÉTAIRE
AU COURS DE L'ANNÉE 1982

N° Compte	Mois	Montant
I. FONCTIONNEMENT		
2240.0: Véhicules lourds	Avril	980.000
	Juillet	32.500
S/Total		1.012.500
2240.1: Véhicules légers	Avril	1.425.000
S/Total		1.425.000
2251.0: Matériel et mobilier de bureau	Juillet	851.540
	Août	23.200
	Octobre	78.355
	Décembre	82.140
S/Total		1.035.235
2252.0: Matériel et mobilier de maison	Avril	198.000
	Juillet	435.000
	Août	278.628
	Septembre	30.000
	Décembre	195.000
S/Total		1.137.128
2254.0: Autres biens d'équipement	Janvier	74.400
	Août	601.750
	Septembre	49.500
	Décembre	1.853.600
S/Total		2.579.250

.../...

N° Compte		Mois		Montant
3910.0 : Outillage agricole	:	Février	:	16.000
	:	Mars	:	1.610.000
	:	Avril	:	46.500
	:	Mai	:	5.262
	:	Juillet	:	25.620
S/Total	:		:	1.703.382
3911.0 : Produits agricoles	:	Avril	:	79.200
	:	Août	:	66.000
S/Total	:		:	145.200
3912.0 : Produits chimiques	:	Juin	:	225.000
	:	Septembre	:	65.600
	:	Novembre	:	28.000
S/Total	:		:	318.600
3913.0 : Emballage à consommer	:	Avril	:	94.250
	:	Mai	:	43.500
	:	Juillet	:	43.500
	:	Août	:	1.800
	:	Décembre	:	56.365
S/Total	:		:	239.415
3914.0 : Cérburants et lubrifiants		Janvier	:	978.500
	:	Février	:	33.100
	:	Mars	:	946.500
	:	Avril	:	1.044.000
	:	Juin	:	741.500
	:	Août	:	1.077.100
	:	Septembre	:	2.390
	:	Octobre	:	1.010.900
	:	Novembre	:	35.100
	:	Décembre	:	1.010.900
S/Total	:		:	5.868.390
3915.0 : Autres produits de consommation		Mars	:	187.500
	:	Avril	:	306.490
	:	Mai	:	162.500
	:	Juin	:	302.000
	:	Juillet	:	291.240
	:	Août	:	252.044
	:	Septembre	:	170.280
	:	Octobre	:	580.250
	:	Décembre	:	206.300

N° Compte	Mois	Montant
610.0: Outilage agricole	Novembre	4.800
	Décembre	800
S/Total		5.600
611.0: Semences et pépinières	Septembre	23.715
S/Total		23.715
614.0: Carburant et lubrifiant	Janvier	10.688
	Mars	5.062
	Juillet	6.000
	Novembre	4.780
S/Total		26.530
616.0 : Fournitures de bureaux	Janvier	563.899
	Février	119.460
	Mars	11.135
	Avril	33.120
	Mai	1.200
	Juin	7.275
	Novembre	5.880
	Décembre	3.120
S/Total		745.089
618.0	Juillet	700
S/Total		700
619.0 : Fournitures divers	Janvier	368.036
	Février	10.580
	Mars	70.935
	Avril	49.195
	Mai	8.770
	Juin	600
	Juillet	1.800
	Septembre	3.000
	Octobre	1.800
	Novembre	51.300
	Décembre	35.335
S/Total		601.351
619.0 : Transports effectués par les tiers non incorporables au coût d'achat	Novembre	235.000
S/Total		235.000

.../...

N° Compte		Mois		Montant
6300.0: Entretien et réparation bâtimen-	ts	Janvier		305.574
		Février		2.360
		Mars		9.335
		Avril		10.720
		Mai		24.605
		Juin		11.227
		Juillet		34.905
		Août		23.565
		Septembre		36.811
		Octobre		34.886
		Novembre		43.740
		Décembre		59.336
S/Total				597.064
6301.0: Matériel roulant		Janvier		431.301
		Février		93.371
		Mars		159.815
		Avril		95.295
		Mai		148.212
		Juin		142.841
		Juillet		43.463
		Août		9.178
		Septembre		45.460
		Octobre		23.907
		Novembre		74.756
		Décembre		40.185
S/Total				1.307.784
6302.0: Machines et autres matériels		Avril		53.294
		Mai		1.050
		Juin		40.930
		Novembre		27.580
S/Total				122.854
6321.0: Frais de conseil et d'assemblées		Mars		525
		Avril		22.395
		Août		67.208
		Septembre		900
		Novembre		1.200
S/Total				92.228

.../...

N° Compte	Mois	Montant
6323.0: Frais P.T.T.	: Mai	: 20.250
S/Total		: 20.250
6325.0: Documentation et abonnement	: Avril	: 440
	: Mai	: 7.245
	: Juin	: 9.285
S/Total		: 16.970
6326.0: Frais de publicité et de propagande	Juillet	: 7.200
S/Total		: 7.200
634.0: Frais divers	: Mars	: 2.800
	: Mai	: 1.400
	: Juillet	: 1.400
	: Décembre	: 13.350
		: 18.950
6416.0: Frais et pertes divers.	: Janvier	: 52.206
	: Février	: 121.500
	: Avril	: 5.700
	: Juin	: 1.110.710
	: Juillet	: 1.250
	: Août	: 6.850
	: Septembre	: 17.660
	: Novembre	: 1.250
	: Décembre	: 75.816
S/Total		: 1.392.942
6417.0: Subventions diverses(Publication B.A.R.)	: Août	: 1.500
	: Octobre	: 15.500
	: Novembre	: -
	: Décembre	: -
S/Total		: 17.000
651.1: Charges sociales	: Mars	: 5.000
	: Décembre	: 6.000
S/Total		: 11.000

.../...

N° Compte	:	Mois	:	Montant
III. FONDS DE PROPAGANDE	:		:	
611.2: Semences et pépinières	:	Janvier	:	239.904
S/Total	:		:	239.904
619.2: Fournitures diverses	:	Février	:	115.500
S/Total	:		:	115.500
6300.2: Entretien et réparation bâtiments		Septembre	:	4.040
S/Total	:		:	4.040
3913.2: Emballages à consommer	:	Mars	:	138.600
S/Total	:		:	138.600
Projet installation petits dépulpeurs	:	Mars	:	11.317.939
	:	Juillet	:	1.400
	:	Août	:	3.500
	:	Octobre	:	3.220.000
S/Total	:		:	14.542.839
Grand total des commandes effectués au cours de l'année 1982	:		:	39.217.414

.../...

4. ETUDE ET PREPARATION DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES DES MARCHES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS, D'INSTALLATION ET DE REPARATION DES BÂTIMENTS :

L'autorisation de bâtir n° 10062/82 nous a permis d'ériger un entrepôt d'une capacité de 12.000 Tonnes et dont le coût est estimé à 90.000.000 FRW. Il est en cours d'achèvement.

Un appel d'offres a été lancé également pour la construction d'une maison jumelée pour le personnel de l'Office. La construction de la maison interviendra en 1983.

- La maison sise à Kibungo vient d'être réfectionnée pour un montant de 546.048 FRW. Elle est louée au Ministère de la Défense Nationale pour un montant de 10.000 FRW/ mois à partir du 1er décembre 1982.

- Trois maisons de Cyangugu (Gaseke, Nyarushwati et Kibazi) ont été réparées pour un montant de 1.492.564 FRW. Elles hébergent les agronomes du Service Quinquina.

5. GESTION DES VÉHICULES.

Afin d'éviter un emploi abusif des véhicules, des mesures sévères ont été prises pour contrecarrer les vols d'essence qui commençaient à se manifester. Ainsi, à chaque véhicule est affecté un chauffeur avec un carnet de bord permettant de contrôler la consommation d'essence.

Lorsque la prestation d'un véhicule est terminée, les différences de consommation anormale de carburant constatées sont facturées aux chauffeurs. Les bons de sortie de carburant utilisés permettent également de contrôler la consommation de carburant par véhicule et de faire un recoupage avec le carnet de bord du chauffeur. Nous donnons ci-dessus un exemple des inscriptions qu'on retrouve sur un bon de sortie.

.../...

BON DE SORTIE DE CARBURANT

- CONSOLIDATION OCIR - VENTE (1)
- ESSENCE - GAZ - OIL (1)

- Nombre de litres sortis [REDACTED]

Au P.U. [REDACTED] F. Prix de revient - Prix de vente (1)

Montant [REDACTED] F (.....)
en lettres

A/Entretien de
(1)B/ Véhicule OCIR N° [REDACTED]

Kilométrage [REDACTED]

Nom du Réceptionnaire

Véhicule étranger N° [REDACTED]

Nom

Adresse

Date d'établissement du Bon

KIGALI LE 198.....

Visa du réceptionnaire

Visa du Gestionnaire

Cadre réservé au Pompiste

Date et heure de la sortie Index de la pompe après la
sortie du carburant

le [REDACTED] 198

à [REDACTED] minutes

En ce qui concerne les réparations des véhicules, celles-ci ont été effectuées par notre garage pour des opérations simples. Tandis que pour les grosses réparations les véhicules ont été entretenus par les garagistes représentant la marque.

RAPPORT DE CONSOMMATION DU CARBURANT EXERCICE 1982

Véhicules	Nbre de litres	P.U.	Prix Global	Kms du début	Kms	Kms parcourus	Kms/l
Δ 2830	5.887	64,4	379.123	23.300	53.344	30.044	5,10
Δ 3377	2.333	64,4	150.245	16.997	16.997	16.997	7,28
Δ 3257	2.772	11	178.517	24.997	24.997	24.997	9,01
Δ 3479	1.420	11	64.078	8.966	8.966	8.966	6,31
Δ 2814	5.040	11	324.526	47.319	28.375	28.375	5,62
Δ 3671	5.203	11	335.073	50.327	28.304	28.304	5,43
Δ 3380	6.851	11	441.204	22.582	58.175	55.593	5,19
Δ 3648	6.479	11	417.247	46.597	80.208	33.611	5,18
Δ 2192	6.035	11	388.654	56.891	88.307	31.416	5,20
Δ 3647	3.340	11	215.096	79.565	93.829	14.264	4,27
Δ 1519	2.128	11	137.043	—	—	—	—
Δ 1681	1.597	11	102.847	—	—	—	—
Δ 1575	933	11	60.085	—	—	—	—
Δ 3258	3.516	11	226.430	26.561	26.561	26.561	7,95
Δ 2779	3.479	11	135.175	43.669	—	—	—
Δ 2584	2.099	11	224.047	29.457	—	—	—
Δ 2752	510	11	32.844	—	—	—	—
Δ 233	270	11	16.808	—	—	—	—
Δ 402	400	11	25.760	—	—	—	—
Δ 114	69	11	4.443	—	—	—	—
Δ 403	648	11	41.731	—	—	—	—
Δ 256	11	11	708	—	—	—	—
Δ 1972	16.305	61,5	1.002.757	56.165	88.381	32.216	1,97
Δ 1817	14.253	61,5	917.893	58.951	84.405	25.454	1,78

MATERIEL ROULANT AU 31 DECEMBRE 1982

Marque -- Type et Genre du véhicule	:	N°	:	Date	:	Valeur	:	Etat du véhicule ou
	:	Plaque	:	d'acquisit.	:	d'acquisit.	:	compteur Kms au
	:		:		:		:	
								31/12/1982
Peugeot 505 Voiture	:	A 2830	:	18/05/1981	:	2.495.000	:	53.344
Peugeot 305 Voiture	:	A 3377	:	30/04/1982	:	1.425.000	:	16.997
Suzuki Jeep	:	A 3257	:	03/03/1982	:	605.000	:	24.997
Toyota Stout 2000 (camionnette)	:	A 3671	:	11/05/1981	:	1.021.000	:	50.327
Toyota Stout "	:	A 3380	:	16/04/1981	:	1.021.000	:	58.175
Toyota " "	:	A 2814	:	11/05/1981	:	1.021.000	:	47.319
Toyota " "	:	A 2192	:	04/03/1980	:	1.019.500	:	88.307
Toyota " "	:	A 3648	:	08/05/1980	:	1.019.500	:	80.108
Toyota " "	:	A 3479	:	14/07/1982	:	1.012.500	:	8.966
Toyota " "	:	A 3647	:	09/09/1979	:	1.018.500	:	93.829
Mercedes-Benz 1621 Camion	:	A 1972	:	20/06/1979	:	6.445.000	:	88.381
Mercedes-Benz 1621 Camion	:	A 1817	:	07/1979	:	6.445.000	:	84.405
Suzuki Moto TF.100	:	A 403	:	26/06/1981	:	137.000	:	Mayaga (Agronomie
	:		:		:		:	Niyibizi)
Suzuki Moto TF.100	:	A 402	:	26/06/1981	:	137.000	:	Ndusu (Zihera)
Suzuki Moto A.100	:	A 114	:	11/08/1978	:	80.400	:	Facteur
Suzuki Moto TF.100	:	A 233	:	1979	:	116.500	:	Rushashi (Agronomie
	:		:		:		:	Karangwa)
Suzuki Jeep	:	A 3258	:	03/03/1982	:	605.000	:	26.561 (Accidentée
	:		:		:		:	et à déclasser)
Toyota Hiace Minibus	:	A 2779	:	09/04/1981	:	1.220.000	:	43.669 (Accidentée
	:		:		:		:	et à déclasser)
Renault 18 voiture	:	A 2584	:	04/11/1980	:	1.251.000	:	29.457 (Mauvais état
	:		:		:		:	et à déclasser.

6. VENTE DE MATERIELS ET MOBILIER USAGES

Les véhicules déclassés ont été vendus sur place en vente publique dans l'état où ils se trouvent.

Plaque	:	Marque	:	Prix de cession
A 1681	:	Peugeot 504	:	170.660
A 1575	:	Jeep Toyota	:	63.600
A 1519	:	Camionnette Toyota	:	159.000
T O T A L	:		:	393.260 FRW.

..... /

MOBILIER USAGE VENDU (PROVINCE KIEUNGO)

	<u>Montant</u>
1. Salle à manger (5 chaises + 1 table)	1.550 Frw
2. Sallon (3 fauteuils + 1 table + 1 fauteuil divan canné)	3.300 Frw
3. Armoire pharmacie	550 Frw
4. Etagère de cuisine	250 Frw
5. Armoire Buffet	2.650 Frw
6. Armoire Buffet	3.900 Frw
7. Lit simple	1.100 Frw
8. Armoire semi lingerie	4.800 Frw
9. Lit simple (enfant)	1.250 Frw
10. Lit double	5.000 Frw
11. Armoire lingerie	6.650 Frw
12. Table de salon	550 Frw
	31.550 Frw

MATERIEL A VENDRE EN 1983

	<u>Provenance</u>
1. - 1 porte	PCBC
2. - 1 salon	Maison Musonera
3. - 1 étagère	M.F.B.
4. - 1 Moulin	A/E
5. - 3 balances Beskel	Préfecture Gikongoro, Commune Taba
6. - 1 Balance Tolédo	A/E
7. - 7 Fûts troués	PCBC
8. - 1 Toléfacteur	BIR - SG - PCBC
9. - 4 Chaises	A/E
10. - 13 Tôles galvanisées	Bureau Munyezane
11. - 1 chaise Muvula	
12. - 1 Balance "AVERY"	

.../...

7. DEDOUANEMENTS

Les services des Douanes et MAGERMA nous ont témoigné d'une sincère collaboration pour le déchargement rapide du sumithion. Cela nous a épargné le mécontentement des transporteurs. La section s'est occupée également de tous les dédouanements des marchandises de l'Office (voir section Import & Export) ainsi que ceux du projet Café et Cultures Vivrières le long du Lac Kivu.

8. CONCLUSION

La section va continuer à améliorer le système de stockage et de gestion des véhicules car beaucoup reste à faire dans ce domaine.

D. SECTION INSPECTION ET CONTENTIEUX

Bien qu'il soit difficile de donner le rapport sur les activités de cette section nous pensons qu'elle a répondu quand même aux attentes de l'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19 novembre 1978, qui organise ses attributions. Les activités de la section sont donc très variées, nous donnons ci-dessous l'essentiel.

I. Contrôle de la gestion des biens de l'Office

1° KIGALI

1.1. Les entrepôts: ils ont été régulièrement contrôlés et l'on peut dire que leur gestion est saine, cependant des anomalies ont été constatées dans l'Ancien Entrepôt durant les périodes de transport de sumithion. Ainsi, nous avons pu découvrir des fausses écritures sur les bordereaux de transport.

1.2. Le magasin pour matériel et fourniture de bureau : à maintes reprises, nous y avons effectué des comptages physiques des articles entreposés et n'avions constaté aucune irrégularité. Cependant, au dernier comptage (mois de novembre), il a été enregistré quelques petits manquants (2 bics rouges, 1 bic bleu, 1 boîte d'allumette, 1 carnet de bon de sortie ancien modèle et 2 fardes chimiques).

1.3. La Caisse : elle est remarquablement bien tenue et ne suscite aucune remarque particulière.

2° Dans les autres Préfectures

Plusieurs missions ont été effectuées pour le contrôle de la régularité de la gestion des biens de l'Office.

Mois de janvier : Avec l'aide de la comptabilité, la section a procédé à la remise et reprise de notre maison de Kibungo, qui était occupée par KAREKEZI O.

Mois de février : En collaboration avec la comptabilité du Projet Quinquina, la section a effectué une mission en préfecture de Kibuye pour inventorier les biens que ce Projet avait mis à la disposition du Projet Café et Cultures Vivrières.

Mois de mars : Les agents de la section se sont rendus à Cyangugu pour examiner avec l'Office du Thé l'extension de la Culture du thé sur les terrains de l'OCIR/CAFE et déterminer les terrains que l'OCIR THE donnerait en échange de ceux déjà occupés.

Mois d'avril : Une mission a été effectuée à Kibuye pour vérifier la sincérité et l'authenticité des listes de paie des pépinières et gérnoirs quinquina du chantier de Nyabinombe.

Mois de mai : Une mission s'est rendue à Cyangugu pour contrôler les anomalies dans le paiement du personnel et de la main-d'œuvre du Projet et Service Quinquina; nous avons aussi réceptionné les travaux de réfection de maisons OCIR CAFE sisés à Ntendezi (CYANGUGU).

..../....

Mois de juin : pour vérifier quelques situations qui nous paraissaient inhabituelles en préfectures de Butare et Byumba en ce qui concerne la situation de la main-d'œuvre des pépinières à café, la section a procédé au payement elle même.

A partir de la mi-juillet, le rythme des activités de la section a commencé à souffrir quelque peu du départ d'un de son personnel BUCYENDUHE Léonard renvoyé pour vol. Mais en dépit de cela, au mois de novembre, la section a effectué une mission à Cyangugu, avec la comptabilité du Projet Quinquina pour compter le bois de sciage, contrôler les mouvements du compte du Projet Quinquina à la Banque Commerciale du Rwanda Cyangugu et inspecter les plantations, pépinières et gérnoirs quinquina à Ntendezi et à Mvito.

Au mois de décembre : La section a contrôlé sur place l'exactitude des listes de paie en préfecture de Kibuye (chantiers de Nyabinombe, Musasa, Murondwe, Nyabikeli et Munzanga) et en préfecture de Gitarama (chantier de Rutendeli).

II. La vérification journalière des documents.

Cette vérification a permis à la section de mieux s'assurer de la justesse de l'engagement de certaines dépenses : et de proposer le cas échéant des modifications concernant le mode d'engagement de ces dépenses. Des notes ont été faites à ce propos à l'attention des autres services de l'Office.

C. Contentieux : L'Office a beaucoup de dossiers litigieux surtout relatifs à ses débiteurs. La section a continué de donner ses avis sur certains dossiers litigieux, poursuivi en justice au nom de l'Office d'autres, certains litiges ont déjà été réglés: affaires NGABIJE Faustin, RAJENEZA Félicien, BIMBO Mathias, d'autres sont en passe d'être appelés: affaire BUCYENDUHE Léonard et MANITZE Sylvestre, affaire RUKWIRANGABO Innocent. Mais beaucoup de dossiers sont encore en suspens à cause de la lenteur de notre système judiciaire.

III. Assurances : La section s'est occupée des différents dossiers d'accidents véhicules. Il existe certes des dossiers pendants comme ceux de la HIACE (A 2779) et de la SUZUKI (A 3258) mais ils ne présentent aucune difficulté particulière et nous pensons que SONARWA va nous payer incessamment.

Le dossier le plus préoccupant est celui de l'assurance incendie (assurance révisable): il convient de noter à cet égard que nous sommes "taxés" sur base de données qui remontent à 1977. Dès lors, l'enjeu est de faire admettre par la SONARWA le réajustement de ces données.

Un tableau qui actualise en quelque sorte l'assurance incendie vient d'être introduit à la SONARWA avec 2 points forts: la suppression du poste "produit divers" pour l'Entrepôt de Ruhengeri, suppression de l'Entrepôt Rwandex, et l'incorporation du nouvel Entrepôt en voie d'achèvement.

